LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE L'EDITION QUOTIDIENNE UNE PAR JOUR 67,877

SEIZIEME ANNEE — No 200 MONTREAL JEUDI 28 JUIN 1900 DIX PAGES — UN CENTIN

Conseil Législatif Québec

LA FETE PATRONALE

De Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal célébrée par une messe épiscopale et un diner auquel assistent trois Evêques et une foule de prêtres

C'est aujourd'hui la fête patronale de Sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal.

Ce matin, à 8 heures, il y a eu à la Cathédrale, messe basse dite par l'archevêque lui-même assisté de MM. les abbés Roy et Desrosiers.

Un magnifique programme musical a été exécuté sous la direction de M. Couture, maître de chapelle.

"Tu es Petrus", de Rousseau, (quatuor). "Ave Verum", de Dubois ; (solo de baritone par M. Saucier,) "Agnus Dei", de Dubois ; (duo par MM. Lebel et Saucier). "Laudate" de Gounod ; (quatuor). Outre MM. Saucier et Lebel, MM. des Trois Maisons, Guillemette et Plamondon ont aussi chanté. Une foule de prêtres, religieuses et laïques assistaient à cette messe.

A midi, il y a eu un grand dîner, dans le jardin de l'archevêché. Une adresse a été présentée à Sa Grandeur Mgr Bruchési par le chanoine Lesage, curé de Chambly. Cette adresse était pleine de délicatesse et remplie de vénération, d'estime et de reconnaissance pour le zèle vraiment apostolique déployé par S. Grandeur Mgr Bruchési, qui comme son illustre patron, le grand apôtre saint Paul est tout à tous avec une aménité qui lui gagne tous les coeurs.

Sa Grandeur a répondu avec ce tact, cette finesse de pensée et cet accent entraînant qu'on lui connait.

Parmi les membres du clergé présents, nous avons remarqué, Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de St Hyacinthe ; Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet ; Mgr J. C. R. Laflamme, de Québec ; M. l'abbé Callaghan, de St Patrice ; M. l'abbé Callaghan, aumônier à l'Hôtel-Dieu ; MM. les abbés Casaubon, de Ste Dorothée ; Nantel, de Boucherville ; le chanoine Dumesnil, supérieur du séminaire de St Hyacinthe ; chanoine Duhamel, curé de la cathédrale de St Hyacinthe ; chanoine O'Donnell, St Hyacinthe ; Perrin, P. S.S. Séminaire de philosophie de Montréal ; chanoine Maréchal, Pauzé, vicaire à St Louis ; Filiatrault, supérieur des Jésuites ; Hurteau, vicaire à Lachine ; Labelle, vicaire à St Philippe ; Deschamps, de St Eusèbe ; Beauchamp, de Joliette ; Bellehumeur, de Joliette ; le chanoine Lesage, de Chambly ; MM. les abbés Primeau, Boucherville ; Descarries, Pointe St Charles ; Brisset, Côte St Paul ; Landry, Rawdon ; Viau, Ste Julienne ; Jobin, St Jean de la Croix ; Dion, St Laurent ; Geoffrion, St Louis ; Charpentier, aumônier de la Réforme ; Gervais, aumônier des Soeurs de la Providence ; Larocque, St Louis de France ; Amyot, O. M. I. ; Lowell ; Lepoupon, directeur du séminaire de Philosophie ; Forbes, Caughnawaga ; Moreau, St Jacques le Mineur ; Bonin, Varennes ; Nantel, supérieur du séminaire de Ste Thérèse ; Tassé, Longueuil ; Provost, Hochelaga ; Morin, St Edouard ; Bérard, Verchères ; Faucher, chapelain de Ville-Marie et une foule d'autres.

SOIXANTE ANS DANS LES ORDRES

LE T. R. WILLIAM BENNETT BOND, LORD-EVEQUE DE MONTREAL, QUI CELEBRE AUJOURD'HUI SON SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE D'ADMISSION DANS LES ORDRES DE L'EGLISE ANGLICANE.

L'évêque Bond, qui célèbre aujourd'hui le 60e anniversaire de son ordination au ministère dans l'église anglicane, est dans sa quatre-vingt-quatrième année. Il naquit dans le sud de l'Angleterre et immigra, en bas âge au Canada. Il fut ordonné diacre en 1840, ministre en 1841, et consacré évêque en 1879. Il se livra d'abord, du 1840 à 1842, à l'oeuvre de missionnaire, dirigea la mission de Lachine, de 1842 à 1843, fut nommé pasteur de l'église St George, poste qu'il conserva de 1848 jusqu'en 1860, devint recteur en 1860, fut nommé archi-diacre de Montréal en 1870 et enfin créé évêque en 1878. L'évêque Bond est hautement respecté par le clergé anglican et les fidèles.

GRAVES ACCUSATIONS

Portées par un membre de la Chambre des Communes Anglaise, contre l'administration des hopitaux de la Colonie du Cap

Londres, 28 — Le général Rundle a eu, vendredi, près de Senekal, un vif combat avec un corps considérable de Boers retranchés. Il n'a pas jugé à propos de leur donner l'assaut.

Les avant-postes boers au nord-est de Prétoria sont actifs. Le télégraphe a été coupé dimanche entre Standerton et Newcastle et Sir Redvers Buller a dû avoir recours à l'héliographe.

Le commandant DeWet, avec 3,000 hommes et 3 canons, marche vers le nord-est, dans l'Orange. On dit que lui et Botha se sont engagés à ne pas se rendre tant que l'un des deux tiendra la campagne. Kruger est à Machadodorp.

Les révélations relatives au soin donné aux malades dans l'Afrique du Sud, font sensation en Angleterre et au Cap. Les protestations les plus virulentes sont lancées contre ceux qui sont responsables de cet état de choses. Il faut ajouter cependant qu'on nie les accusations portées.

Le correspondant du "Times" à Lourenço-Marquez, dit: "S'il faut en croire les nouvelles qui nous arrivent du Transvaal, les Boers, en nombre considérable, sont retranchés dans les montagnes de Middleburg.

"Les corps irlandais, hollandais et italiens sont devenus incontrôlables. Ils pillent tous les magasins et les fermes."

Sarel Eloff, petit-fils du président Kruger, fait prisonnier par les Anglais à Mafeking, est arrivé à Jamestown. Ils Ste Hélène, hier, avec 11 officiers et 98 soldats, presque tous des étrangers.

Le correspondant du "Daily Telegraph" à Cape-Town dit que lord Roberts répondra aux accusations portées en Chambre par M. Burdett-Conts, contre l'administration des hôpitaux dans la Colonie du Cap. M. Burdett-Conts a dit, avec preuve à l'appui, que les blessés et les malades ont été traités d'une manière ignoble durant la campagne sud-africaine.

LES MAITRES-PLOMBIERS

Leur convention a siégé hier après-midi et hier soir

Les membres de l'Association des maîtres-plombiers se sont réunis de nouveau, hier après-midi, à deux heures. Le président Harris souhaita en quelques mots la bienvenue aux délégués qui sont venus de toutes les villes importantes, depuis Halifax jusqu'à Vancouver.

Les officiers suivants étaient présents : J. W. Harris, président ; W. H. Meredith, vice-président ; F. C. O'Gilvie, secrétaire, et MM. H. A. Knox, John Watson, R. Ross, Jos. Wright et Frank Powers, vice-présidents provinciaux. La majeure partie de la séance a été occupée par la lecture d'une foule de communications, la plupart d'importance secondaire. On a donné lecture ensuite de divers comités.

Le comité de santé demande que l'on obtienne un règlement du gouvernement fédéral, au sujet des plombiers. Il a été suggéré que l'on ajoute une clause à l'acte de la "Santé publique."

On s'est réuni de nouveau, hier soir, au No 90, rue Saint-Jacques. Après la lecture du rapport législatif, M. Giroux, président de l'association locale, a souhaité la bienvenue aux délégués. Il a été décidé qu'un comité, composé de cinq des membres, rencontrerait les marchands de gros, ce matin. Le rapport du secrétaire a été adopté.

JAPON ET COREE

Victoria, C. A., 28 — Suivant les journaux de Shanghai, reçus par l'Empress of China, il existe une certaine tension entre la Corée et le Japon, au sujet de l'exécution de prisonniers politiques dans des conditions qui ont froissé le Japon.

DE LA FAUSSE BRIQUE D'OR

Des escrocs de la plus belle eau essaient d'un vieux truc pour arracher $5,000 à deux hoteliers.

Ces escrocs sont arrêtés à Saint-Jean et amenés à Montréal.

OBJETS TROUVES EN POSSESSION DES TROIS PRISONNIERS ARRETES A SAINT-JEAN, P. Q., ET ACTUELLEMENT DETENUS AU POSTE CENTRAL DE POLICE DE MONTREAL. — Dans la malle on a trouvé le masque et le déguisement que nous donnons ici. Le vilebrequin servait à perforer les briques pour faire croire à leur pureté en or. Nous montrons une de ces briques contre la valise avec les quatre trous révélateurs. Dans le dessus de la valise il y avait un plan de mines.

Stephen Pratt et A. C. White sont sous la garde des détectives au poste central de police. Ce sont deux escrocs de la plus belle trempe. Un autre de leur compagnon est en prison à St Jean. Il sera amené ici ce soir et demain tous trois comparaîtront devant le magistrat Lafontaine sous prévention d'avoir voulu extorquer $5,000 à MM. T. C. et Laurin Gordon, de Danville.

Voici en peu de mots le sens de cette histoire extraordinaire qui se lit comme un roman. Samedi dernier, dans l'après-midi, un monsieur vêtu en habit de voyageur se présenta à l'hôtel tenu par MM. Gordon à Danville et après s'être enregistré il s'informa d'un nommé Lorenzo Gordon. Il prétendit que le Gordon qu'il cherchait était un ami d'enfance. L'enseigne de l'hôtel porte les mots "L. Gordon". Après s'être installé, le voyageur qui se nommait S. Pratt : conta qu'il venait d'arriver de l'Arizona, qu'il était propriétaire en ce pays d'une immense mine d'or et qu'il avait des intérêts dans des mines situées dans plusieurs autres sections des Etats-Unis. Il avait vendu une énorme quantité d'or de l'autre côté de la frontière, mais il préférait le vendre ici, car il pouvait obtenir un meilleur prix. Il raconta, sous le sceau du secret qu'il s'était fait accompagner au Canada d'un indien de l'Arizona, qui était associé avec lui dans ses opérations financières. Il expliqua que l'indien avait obstinément refusé de le suivre à l'hôtel, car il n'est pas civilisé et qu'il préférait demeurer à l'écart dans les bois. Il offrit de vendre à M. Gordon une partie de ses intérêts dans les mines des Etats du Sud et pour lui prouver que ses avances étaient vraies il lui offrit de lui donner une entrevue avec l'indien.

En effet, M. Gordon, fils, accompagné de son père, se rendit dans le bois et rencontra, à la faveur de la nuit et au clair de la lune, un personnage vêtu dans le prétendu costume des indiens américains.

Le sauvage se tint à distance et il parla par signes et par cris, à son compagnon blanc.

L'indien fouilla les feuilles desséchées et exhuma deux paquets enveloppés dans de la toile cirée. Il montra aux yeux des deux Canadiens ébahis deux gros monceaux d'or, dont l'un pèse 43 livres et l'autre d'environ 41 livres, et dont nous donnons une reproduction dans la vignette ci-dessus.

Après l'entrevue avec l'indien, les trois hommes se rendirent à l'hôtel, où M. Platt consentit à se départir de son or au prix de $5,000. Il offrit de se rendre à Montréal ou à Saint-Jean, et de soumettre l'or à n'importe quel expert analyste. La proposition fut acceptée et les MM. Gordon, accompagnés de M. Platt, se rendirent à l'hôtel Windsor, à Saint-Jean. Là, ils firent accidentellement connaissance avec un monsieur Abnes C. White, qui déploya un certificat supposé lui avoir été décerné par les autorités fédérales des Etats-Unis, à Washington. Il consentit à tester les plaques d'or, à raison de $2. Il sortit de sa valise un villebrequin et perça trois ou quatre trous dans le métal. Il prit des balances et après plusieurs manoeuvres plus ou moins étudiées, il en vint à la conclusion, que l'or de la plaque était de première qualité. Pour donner plus de poids à son jugement, il demanda à acheter les limailles pour $5. On les lui abandonna et les trois hommes se divisèrent les profits. Convaincus jusqu'à l'évidence que M. Pratt disait vrai, MM. Gordon se consultèrent et décidèrent, séance tenante, de payer la somme de $5,000 pour le magot. Ils s'engagèrent à payer $2,500 comptant, et de donner un chèque de $2,500 sur la banque Molson.

Durant les quatre jours que dura l'opération de la vente de cette prétendue fortune, M. Platt se montra d'une libéralité extravagante. Il payait tous les frais d'hôtel, de passage, de traite, etc., et jetait l'or à pleines mains.

Lorsque vint le temps de faire les paiements, il fallut se rendre à Montréal, à la Banque Molson, succursale de la Pointe St Charles.

C'est hier que les paiements devaient être faits. M. Platt se rendit à la banque avec ses victimes. Le payeur était à compter l'argent, lorsque le gérant, averti de la chose, eut l'idée de demander à M. Gordon pourquoi il retirait tout son argent à la fois. Après beaucoup d'hésitation, M. Gordon, fils, finit par avouer. A mesure qu'il parlait le front du banquier se déridait. Il comprenait le truc auquel ses crédules clients allaient succomber. Tout en écoutant leur récit il pressa le bouton qui communique avec l'agence de détectives Thiel.

M. Platt s'était tenu en avant du comptoir, pendant que MM. Gordon étaient enfermés dans le bureau du gérant. Soupçonnant du danger il s'excusa auprès des commis, prétextant avoir affaire à sortir pour quelques instants ; mais il ne revint plus.

Lorsque les détectives de l'agence Thiel arriverent, MM. Carrington et French, ils se mirent à la poursuite de Platt, mais ne purent le trouver nulle part. Ils prirent le premier train pour Saint-Jean, mais rendu à Saint-Lambert, ils se trouvèrent face à face avec Platt, qui montait le train, en destination de Saint-Jean.

Le jeune Gordon qui était avec eux identifia l'individu qui fut aussitôt arrêté.

En arrivant à St Jean, il fut facile de mettre la main sur un des complices, l'expert analyste. Mais le sauvage était encore dans le bois et il fallait beaucoup de tact pour lui mettre la main dessus. Les détectives Campeau, Charpentier et McLaughlin furent chargés de cette délicate besogne et ils la menèrent à bonne fin. L'indien sera ici ce soir.

Tout le monde a admiré la promptitude avec laquelle les agents de la compagnie Thiel ont exécuté leur devoir.

Dans la chambre des prisonniers, à St Jean, on a trouvé une valise renfermant tous les déguisements de l'indien de la forêt.

La vignette ci-dessus représente le détective Dan. McLaughlin, affublé de l'accoutrement de l'indien propriétaire des fameuses mines d'or de l'Arizona.

Il y a aussi les briques d'or, qui sont d'une ressemblance frappante avec le précieux métal. C'est une composition de zinc, de cuivre, de coppe et d'étain. Il y a une balance pour peser les plaques d'or dans la forêt : tous les instruments de l'expert analyste et un rouleau de parchemin contenant le plan des mines de l'Arizona, de New-Mexico, de la Louisiane, du Texas et de la Californie.

Il y a aussi un annuaire de Dun donnant les noms des hommes d'affaires tant des Etats-Unis que du Canada. Une croix au crayon de mine, à côté de plusieurs de ces noms, indique que les escrocs ont dû avoir écrit à ces personnes.

Ce qu'il y a de plus intéressant, cependant, c'est la lettre suivante, trouvée parmi les paperasses, et qui était sans doute destinée à M. Gordon, père :

"Cher Monsieur Gordon,

"Je vous écris pour vous informer que vous vous êtes fait prendre par le vieux truc bien connu de la brique d'or. Prenez un couteau, grattez cette brique, otez la peinture d'or, et vous vous apercevrez qu'il n'y a rien de bon dans l'ensemble. Je vous écris cela afin que vous ne tassiez pas un imbécile de votre honorable personne. Les briques ne valent pas $8. Si vous essayez à les vendre à vos voisins, ils vous prendront pour un échappé de l'asile, et ils n'auront jamais confiance à un homme qui se cache dans le bois pour faire des affaires. Ce n'est pas le rôle d'un honnête homme de se cacher. Vous pouvez crier, hurler, pleurer, mais ce'a ne me fait aucune différence. Je suis trop habile pour me faire pincer. Votre déshonneur vous suivra jusqu'au tombeau. Je vous enverrai une copie du journal qui publiera l'histoire de votre déception, afin que je ne passe pas pour le dernier des voleurs.

"VOTRE VIEIL AMI
DE L'ARIZONA."

M. Gordon, fils, était avec les détectives, ce matin, au bureau du chef de sûreté. Il s'est beaucoup amusé de la mine que faisait le détective affublé en indien.

Le chef Carpenter dit que les trois individus sont bien connus de la police de Chicago. Au mois d'avril dernier, ils volèrent $5,000 à un hôtelier bien connu d'Ogsdenburgh, Ill.

La victime viendra identifier les voleurs ici.

A LA MORT

Un garçon se noie en poursuivant une grenouille

Des ouvriers travaillant à l'Ile aux Millions, ont repêché, hier après-midi, le cadavre d'un garçon de 11 ans, nommé Harry Finn, qui s'est noyé il y a quelques jours.

Le coroner a fait venir à la morgue les enfants qui se trouvaient avec lui, lors de l'accident, et ceux-ci ont raconté qu'ils s'étaient rendus ensemble en chaloupe sur l'Ile aux Millions pour y passer l'après-midi, et qu'ils descendirent tous à l'eau pour y prendre du menu fretin. A un moment donné le jeune Finn aperçut une grenouille et se mit à sa poursuite vers le large. Lorsque ses compagnons s'aperçurent qu'il avait de l'eau jusqu'au épaules, ils lui crièrent de revenir, mais il était déjà trop tard, l'enfant avait trébuché dans un trou. Les autres appelèrent du secours, qui arriva trop tard.

Le coroner n'a pas jugé à propos de convoquer un jury.

LE LIEUTENANT ARMSTRONG

M. Charles J. Armstrong, lieutenant de la compagnie de Montréal, 1er contingent, est actuellement à Johannesburg. Hier matin, il a télégraphié à son père, M. C. N. Armstrong, lui annonçant qu'il était en bonne santé et qu'il venait d'être promu dans l'état-major du colonel Girouard.

M. Charles J. Armstrong est un cadet de Kingston.

CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

BORD DE LA MER ET NOUVELLE-ANGLETERRE. — Saison 1900 — Service amélioré entre Montréal, Portland et Old Orchard et Montréal, Boston, Springfield, Worcester, Nashua, etc.

Chars-salons et dortoirs directs entre Montréal et Old Orchard. Bureau des billets de la ville, 129, rue Saint-Jacques, voisin du bureau de poste.

FEU Mme F. X. PAYETTE

A une assemblée spéciale du choeur de St Henri, tenue dans leur salle d'exercices, mercredi dernier, les membres ont appris avec un vif regret la mort de madame F. X. Payette, mère de leur dévoué directeur et à cette occasion, ont adopté des résolutions de condoléances et ont décidé que copies des présentes soient transmises à la famille et aux journaux.

Les choeurs de chant de Montréal sont cordialement invités à être présents au service qui aura lieu samedi, le 30 juin.

LA CONFEDERATION

Le Parc du Bout de l'Ile est maintenant dans son plus beau. Il est rempli de balançoires, bancs, hamacs, chaloupes, pavillons, etc., y compris les restaurants, le tout enjolivé de fleurs et de verdure.

Les chars du Chemin de fer de Ceinture quitteront l'avenue Lasalle, Maisonneuve, pour le Bout de l'Ile, toutes les dix minutes, dundi, le 2 de juillet, de 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.

Achetez vos billets avant de monter dans les chars.

SEYMOUR DELIVRE

Une dépêche de Che-Foo annonce qu'une colonne composée de 10,000 soldats, sous les ordres d'un colonel russe, marche sur Pékin

Il est presque certain que les ambassadeurs ont quitté la capitale et sont maintenant en sureté

Londres, 28 — La brigade mixte de 2,300 hommes qui a dégagé Tien-Tsin et marché au secours de Seymour a probablement en ce moment sauvé l'amiral, mais la nouvelle n'en est pas encore arrivée à Chefou, le plus proche bureau de télégraphe. Le dernier bateau a apporté ce message daté de Tien-Tsin, lundi, le 25 juin :

"Le général russe qui commande la colonne de secours avait décidé, vu le dur combat et la marche forcée de samedi, qu'il était essentiel que les troupes prissent un jour de repos et que la marche en avant ne fût reprise qu'aujourd'hui.

"Vint pendant ce temps-là le message héliographique dans lequel Seymour disait que sa position était désespérée et qu'il ne pourrait tenir que deux jours. La colonne de secours partit à l'aurore, lundi."

Ce sont les Russes qui ont le plus souffert dans le combat de samedi. Ils ont pris l'arsenal d'assaut.

Plusieurs milliers de Japonais sont partis de Takou pour Tien-Tsin et en tout, il a été débarqué 13,000 Japonais. Les troupes internationales comptent maintenant près de 20,000 hommes et le Japon se dispose à en envoyer 20,000 autres, en même temps que les autres puissances veulent renforcer leurs contingents. Dans un mois, 60,000 hommes seront probablement disponibles.

Les réfugiés de Tong-Shan et les ingénieurs étrangers à Cretou estiment ainsi les troupes chinoises actuellement en campagne : 25,000 hommes de troupes exercées à Lutai, 25,000 à Shan-Hai-Wan, 13,000 chassés de Tien-Tsin, 150,000 à Pékin.

On craint des troubles à Shanghai.

Les énormes préparatifs du Japon laissent supposer qu'il prend ses précautions contre autre chose que les troubles présents. Il a nolisé 35 bateaux de transport.

Londres, 28 — Le Bureau des Affaires étrangères a publié la dépêche suivante reçue de W. R. Carles, consul anglais à Tien Tsin : "Le commissaires des douanes a reçu de l'inspecteur général sir Robert Hart, actuellement à Pékin, une note, datée du 19 juin, et disant que les légations ont été requises de quitter la ville dans les vingt-quatre heures."

On croit en certains quartiers que cette dépêche annonce ni plus ni moins l'intention de la Chine de déclarer la guerre. L'opinion officielle cependant est qu'il n'y a rien à faire que d'attendre le cours des événements et voir ce que diront les ministres lorsqu'ils auront été délivrés.

Tous les étudiants des hôpitaux étrangers, à Canton, s'en vont.

Des femmes missionnaires reviennent en grand nombre des ports de l'ouest.

Il y a eu de légers troubles à Wo Chou, mardi, au moment où les femmes s'embarquaient.

La foule a crié : "Tuez les diables étrangers."

Les dernières nouvelles de Shanghai disent que les fonctionnaires chinois, suivant les instructions des vice-rois du Sud, demandent aux consuls d'accepter des conditions, assurant la neutralité de Shanghai et des autres villes de la côte. Ils demandent aussi aux commandants des vaisseaux de guerre étrangers de ne pas jeter l'ancre près des forts, de ne pas aller dans les ports où il n'y a pas d'autres vaisseaux, de ne pas laisser débarquer leurs équipages, et de laisser aux autorités chinoises le soin de protéger les étrangers. Ces conditions sont considérées à Shanghai comme l'ultimatum des vice-rois Liu Kung Yih et Chang Chih Tung. Les consuls désirent cependant l'arrivée d'une troupe de marins et de soldats suffisante pour les soutenir dans le cas où ils jugeraient à propos de refuser ces conditions.

Il y a actuellement à Shanghai 969 marins avec 32 canons.

Les Chinois ont 6,000 soldats avec six canons dans les forts, et dix mille soldats, avec des carabines et des canons modernes, aux portes de Pékin.

Sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'échiquier, qui était, hier soir, l'hôte du lord-maire, des banquiers et des marchands de la ville au Mansion House, a dit qu'il était difficile de savoir quelle est la nature du travail qui s'impose à l'Angleterre en Chine. "Nous ne pouvons, a-t-il dit, définir les raisons de ce soulèvement subit. Nous ne connaissons pas son étendue et il nous est impossible de dire quelles sont les relations du gouvernement chinois avec ceux qui, au premier abord, semblent être en révolte avec les autorités.

"Il est aisé de voir cependant que le premier devoir qui s'impose aux puissances est de se couvrir et défendre leurs légations et leurs sujets et d'obtenir réparation pour les meurtres commis et les dommages causés à la propriété ; enfin de prendre des mesures pour que ces choses ne se répètent plus.

Londres, 28 — Le correspondant du "Times" à Hong Kong, dans une dépêche en date de lundi, dit : "Li Hung Chang annonce officiellement que la présence des troupes étrangères à la capitale est due aux Boxers et il recommande aux sections de Canton d'être prêtes lorsque l'occasion se présentera d'exterminer les ennemis du pays."

Le correspondant de Shanghai du "Times", dans une dépêche en date d'hier, dit : "Un télégramme de Niu-Chwang annonce que les résidants craignent une attaque de la part des troupes chinoises. Les ingénieurs et les missionnaires se trouvant dans les districts extérieurs se sont réfugiés dans la concession étrangère, protégée par une canonnière russe. La ligne du chemin de fer est très endommagée.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Affaires Etrangères, M. William Saint-John Broderick, a dit aujourd'hui à la Chambre des Communes, qu'il était enfin en état d'annoncer qu'il avait reçu des informations au sujet du dégagement de Tien-Tsin. Il a ajouté que le gouvernement avait reçu deux télégrammes, dont l'un du consul d'Angleterre à Tien-Tsin, en date du 23 juin, via Chefou, le 27, annonçant qu'une colonne anglaise, commandée par le major Maurice, des Welsh Fusiliers, et une brigade navale sous les ordres du commandant Craddock — total, 350 — étaient arrivés à midi. Le message dit aussi qu'on annonçait la présence de 1,350 Russes à la gare de Tien-Tsin, ainsi que l'arrivée de 150 Américains et de 50 Italiens.

Le second télégramme émane du contre-amiral Bruce, le 25 juin. Il dit de plus qu'on annonce que le vice-amiral Seymour est à 10 milles de Tien-Tsin, embarrassé de malades et de blessés et attaqué par l'ennemi.

Washington, 28 — Le département de la Marine a reçu tard cette après-midi, le télégramme suivant :

"Chefou, 28 — Secrétaire Marine, Washington, D. C. — Troupe et ministre de Pékin rapportés être avec colonne de secours de Pékin retranchés à huit milles de Tien-Tsin. — (Signé), KEMPFF."

Washington, 28 — Le général Chaffee, qui doit commander les troupes américaines en Chine, est parti de Washington, à 10.40 ce matin, pour San Francisco, accompagné du lieutenant Harper, son aide-de-camp. Il doit arriver à San Francisco à cinq heures, dimanche matin, et s'embarquer le même jour, avec le 6me de cavalerie, sur le transport "Grant", pour Nagasaki.

Paris, 28 — Le ministre de la marine, M. de Lanessan, a reçu un télégramme de M. Dorgère, directeur de l'arsenal français, de Foochow. M. Dorgère dit qu'il a envoyé à Hong Kong tous les enfants et les femmes de la mission française de l'arsenal.

Che Foo, via Shanghai, 28 — La colonne de l'amiral Seymour a été délivrée. Cette colonne n'a pu communiquer avec Pékin, dont on n'a aucune nouvelle.

Le colonel russe Schtelle, commandant une colonne mixte de dix mille hommes, se dirige, croit-on, sur Pékin. L'expédition de l'amiral Seymour retourne à Tien Tsin. Ses troupes ont beaucoup souffert. On estime à 40,000 ou 60,000 le nombre de soldats chinois qui sont devant Pékin.

New-York, 28 — La situation en Chine s'éclaircit lentement, mais sûrement, dit le correspondant de la "Tribune", à Londres. Il est maintenant établi que les pertes subies par les étrangers, à Tien Tsin, ont été considérablement exagérées. Il n'y a pas eu de massacre d'étrangers.

Les pertes ont été légères et les dommages insignifiants.

Berlin, 28 — Le commandant de l'escadre allemande à Takou télégraphie, en date du 26 juin : "Les ministres étrangers sont avec les troupes."

Berlin, 28 — Le "Varmaerts" dit : "On apprend de source autorisée que le ministère de la guerre Russe a télégraphié aux autorités civiles et militaires des ordres secrets leur enjoignant de tout préparer pour la mobilisation immédiate des troupes. Ces ordres portent la date des 18 et 19 juin.

Londres, 28 — La presse associée a informé le Bureau des affaires étrangères, l'Amirauté et la Reine de la délivrance de l'amiral Seymour. Cette nouvelle a causé une grande joie. L'anxiété va grandissant au sujet des étrangers qui sont encore dans la capitale chinoise. On ignore absolument ce qu'il leur est arrivé.

Un télégramme de Jardine, Matheson and Co., daté de Shanghai et reçu cette après-midi, dit que les ministres étrangers sont encore à Pékin. Le télégramme ajoute : "Seymour est arrivé à Tien-Tsin avec 312 blessés. Soixante-deux de ses soldats ont été tués. Des dommages à Tin-Tsin ont été considérablement exagérés. Shanghai est calme."

D'autres dépêches de Shanghai annoncent de nouveau que des massacres de chrétiens rappelant les horreurs de l'Arménie ont eu lieu dans les districts intérieurs.

Washington, 28 — L'amiral Kempff a envoyé, ce matin, au département de la marine le télégramme suivant :

"Environ 12,000 soldats ont été débarqués jusqu'à présent."

Londres, 28 — Une dépêche de Moscou à la "Westminster Gazette" dit : "Le soulèvement des Boxers et la mort du comte Mouravieff ont considérablement aggravé les difficultés de la situation financière en Russie. La liste des compagnies en liquidation s'allonge chaque jour et une grande anxiété règne partout.

A Moscou seulement, on dit que plus de vingt millions de roubles ont été placés à la banque impériale sans intérêt de sécurité.

Washington, 28 — Le département de la guerre a reçu, ce matin, du général McArthur le message suivant : "Un transport est parti de Manille à 8.30 heures, le 27 juin au matin, avec 39 officiers et 1,271 hommes, sous le commandement du colonel Liscun.

SORTI DU BAGNE

Ronald Barnett, courtier et ex-associé de James Baxter, est sorti, hier, du pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Il avait été condamné, en 1898, à trois ans de bagne.

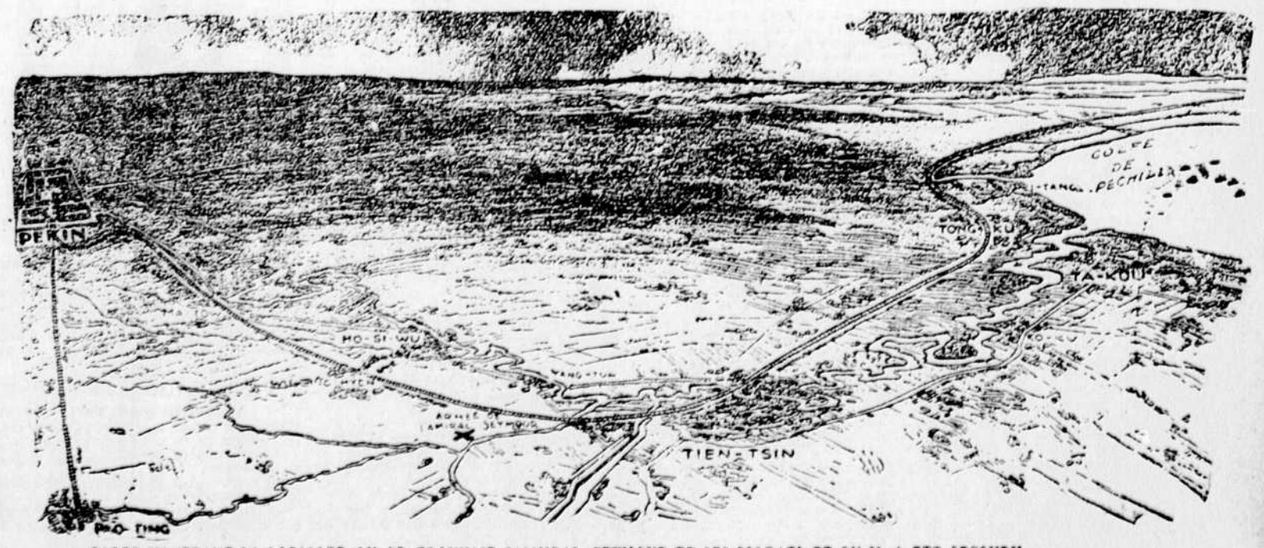

CARTE MONTRANT LA LOCALITE OU SE TROUVAIT L'AMIRAL SEYMOUR ET SES SOLDATS ET OU IL A ETE SECOURU

C'EN EST FAIT

Les échevins Villeneuve et Gagné envoient leurs démissions au conseil municipal de St Henri

Du grabuge en perspective

Il y a eu, hier soir, assemblée du conseil municipal de St Henri. Cette assemblée a été peu importante. Les lettres de démission des échevins Villeneuve et Gagné ont été renvoyées au comité général sans même avoir subi leur lecture. Voici comment se lit la lettre de l'échevin Villeneuve :

St Henri, 27 juin 1900.

M. le maire et Messieurs les échevins de St Henri,

Je vous prie de bien vouloir accepter ma résignation comme représentant du quartier St Jacques, pour les raisons suivantes, savoir :

1o Que je crois injuste et inqualifiable la conduite que vous avez tenue lors de la passation du contrat des égouts et du macadamisage des rues sur le terrain Drummond, contrat que vous avez accordé à M. Bray, pour neuf mille piastres plus haut que la soumission Hénault et Cie, et qui, suivant moi, devait être accordé à ces derniers. Ils étaient responsables et qualifiés sous tous les rapports, ayant fourni toutes les exigences et garanties que le conseil demandait. Je crois que la manière la plus énergique de protester contre la passation de ce contrat, suivant moi, est de donner ma démission.

2o Voulant donner aux électeurs de mon quartier l'occasion de se prononcer sur la légitimité de ce contrat.

Tout à vous, M. le maire
et Messieurs les échevins,
JOSEPH VILLENEUVE.

L'échevin Gagné écrit pour donner sa démission, purement et simplement:

Voici quelles étaient les soumissions pour les travaux dont parle l'échevin Villeneuve :

H. Bray	$74,880
Bastien et Valiquette . . .	73,000
J. Hénault	64,025

M. Bray étant contribuable et résident de St Henri, on lui a accordé le contrat de préférence à MM. Bastien et Valiquette, à condition, cependant, qu'il consentit à réduire sa soumission au prix demandé par ces derniers.

Quant à M. Hénault, M. Emile Vanier, ingénieur de la ville, a déclaré qu'il ne pouvait exécuter convenablement les travaux au prix demandé pour sa soumission. M. Vanier n'a pas voulu prendre sur lui la responsabilité des travaux faits dans ces conditions, et a conseillé aux échevins de ne pas accepter la soumission de M. Hénault. La majorité du conseil s'est alors déclarée en faveur du contrat Bray.

Le conseil décide de mettre entre les mains de ses avocats un compte contre la compagnie des tramways, pour taxes sur les immeubles appartenant à cette compagnie.

Les recettes de la ville, selon le rapport des auditeurs, ont été, cette année, de $311,151.56 ; les dépenses, de $299,-105.89 ; balance en caisse, $1,204.55.

Cette balance indique, comparativement aux années précédentes, un développement rapide des affaires dans la ville de St Henri.

BANQUET AGRICOLE

De la chambre d'agriculture de la région de Saint-Jean d'Iberville

La Chambre d'Agriculture de la région de St Jean d'Iberville donnera, lundi prochain, à 11½ heures, un grand banquet à St Jean, dans un des bâtiments de l'exposition régionale.

On s'attend à un grand concours de cultivateurs qui viendront des importantes régions agricoles de Laprairie, St Sébastien, St Philippe, St Georges, St Hubert, St Athanase, St Jean d'Iberville, l'Ange Gardien, St Jean-Baptiste de Rouville, Rougemont, St Paul, Ile aux Noix, St Césaire, L'Acadie, etc.

La Chambre d'Agriculture a été fondée le 7 avril 1896, elle a pris pour devise ces vers de l'immortel La Fontaine :

Travaillez prenez de la peine
C'est le fonds qui manque le moins.

M. L. O. David a été invité à assister au banquet de lundi. Il se propose d'entretenir les délégués agricoles de l'importante question du développement de la colonisation dans notre province de Québec.

INHABITABLE

Le poste des pompiers, No 7, est en si mauvais état, que l'inspecteur des bâtisses, M. Chaussé, vient de le condamner en déclarant qu'il est inhabitable. Les pompiers qui habitaient ce poste seront forcés d'établir leurs quartiers ailleurs, pendant qu'on y fera les réparations nécessaires.

Conservez Votre Sang En Bon Etat

Nous devrions prendre soin de nos corps, les tenir propres, à l'extérieur comme à l'intérieur et les renforcer. Le moyen de les nettoyer à l'intérieur, c'est de prendre la Salsepareille de Hood. Elle chasse tout ce qu'il y a de mauvais dans le sang, et le conserve pur et riche. Elle guérit toutes les maladies de l'estomac, des nerfs, des rognons et des intestins, lesquels, si on ne les arrête pas, occasionnent de grandes souffrances.

LES CONSERVE EN SANTE. — "Nous avons fait usage de la Salsepareille de Hood pendant un certain nombre d'années et nous l'avons toujours trouvé un bon remède. Nous ne nous en sommes pas servis pour quelque maladie particulière, mais pour nous tenir bien." W. H. Upton, 110 rue Winnette, West Brantford, Ont.

Hood's Sarsaparilla

Est le meilleur remède qu'on puisse acheter. $1. Vendu par tous les pharmaciens. No 4

Durant la Saison Dangereuse

Pour les bébés—les chaleurs—consultez votre médecin au sujet du . . .

Nestle's Food

En vente partout. Il n'exige pas de lait—et le lait de ville cause la mort de milliers.

Ecrivez au sujet de votre bébé, pour avoir le livre "The Baby" et "Baby's Jewel Book" ainsi qu'un échantillon de Nestle's Food. Gratis en s'adressant à

LEEMING, MILES & CO.,
—n jk 53 rue St Sulpice, Montreal

L'HON. M. McINNES

Le ci-devant lieutenant-gouverneur explique sa conduite

Victoria, C. A., 28 — L'ex-lieutenant-gouverneur McInnes vient de donner une explication de dix colonnes sur la conduite qu'il a tenue envers les administrations Semlin, Martin et Dunsmuir.

Il explique longuement aux électeurs de la Colombie Anglaise qu'il est maintenant libre de parler publiquement et de combattre les accusations portées contre lui. Il croit que les électeurs de la Colombie ont approuvé sa conduite dans l'affaire Semlin. Il déclare de plus que le secrétaire d'Etat, dans une lettre privée, lui avait indiqué une ligne de conduite concernant la position qu'il devait prendre à l'égard de ses ministres et il défie tout membre du gouvernement ou qui que ce soit de trouver, dans sa conduite, en ce qui concerne le renvoi d'office de Semlin et Turner, un seul acte qui ne soit pas justifié par les précédents établis par les libéraux eux-mêmes depuis le temps du fameux Pitt jusqu'à ce jour.

Les amis de l'ex-lieutenant-gouverneur ont décidé à une assemblée tenue hier soir de lui offrir la candidature en opposition à l'ex-premier ministre Turner, qui doit subir une seconde élection comme ministre du cabinet Dunsmuir.

TIRAILLEMENTS

Dans le monde politique au Nouveau-Brunswick

Saint-Jean, N. B., 28 — Le Barreau du Nouveau-Brunswick, sans distinction de partis, s'oppose à la nomination du premier ministre Emmerson, au poste de juge, parce qu'il n'a jamais fait que de la politique, tandis que M. Gregory, sur qui se portent les vues du Barreau, est hautement qualifié pour ce poste.

On s'attend à des changements prochains dans le cabinet, mais on paraît avoir ajourné à quelques mois l'élévation de M. Tweedie aux fonctions de premier ministre. M. Blair, dit-on, ici, réalise que l'élévation immédiate de M. Tweedie, avant les élections générales, équivaudrait à un suicide.

LE MARCHE BONSECOURS

Le projet de son agrandissement reviendra sur le tapis à la prochaine séance

On s'attendait à un règlement définitif de la question du marché Bonsecours, à l'assemblée du comité, qui devait avoir lieu hier après-midi, mais cette assemblée a été remise à demain soir, à 8 heures.

Les deux plans dont il est plus fortement question sont ceux qui ont été proposés par les échevins Gagnon et Lamarche; le premier peut être exécuté au coût de $450,000, et le second, au coût de $280,000.

Lequel des deux obtiendra la préférence ? Nul ne le sait. Quoi qu'il en soit, le mérite des deux plans sera discuté demain, et il est probable que le comité en viendra à une décision quelconque. Dès qu'un plan sera adopté et que l'agrandissement sera décidé, le conseil devra contracter un emprunt pour couvrir les dépenses que nécessitera cette grande entreprise.

CAMP A LAPRAIRIE

Nos militaires sont désanchantés au début, à cause de la mauvaise température

Il y a un peu de confusion

Comme nous le disions hier, les 3,000 soldats qui campent actuellement à Laprairie ont commencé leur première journée d'exercices, hier matin, sous une pluie battante.

Pour cette première journée, on n'a fait exécutetr aux soldats improvisés que les exercices les plus simples.

Certains corps ruraux ne sont arrivés au camp que tard dans la soirée...

La 7ème brigade a été la première à avoir ses cadres au complet. La plupart des régiments n'avaient pas envoyé d'avant-garde ou n'avaient envoyé que quelques hommes, de sorte qu'en arrivant, tous les soldats furent obligés de s'occuper eux-mêmes de dresser les tentes.

Pendant l'orage, plusieurs tentes qui avaient été posées à la hâte furent enlevées et des centaines de volontaires ont dû s'enrouler dans leurs couvertes et dormir sur l'herbe humide.

La consigne n'est pas trop sévère, le premier jour ; car la majorité des soldats sont des recrues.

Le campement de la cavalerie a meilleure apparence que ceux de l'infanterie.

Une chose regrettable, c'est que les quartiers de l'état-major et des officiers d'ordonnance n'aient pas été préparés d'avance. Ca jeté quelque confusion dans les rangs, à mesure qu'un bataillon arrivait.

Quant à la disposition du camp, la 8ème brigade est à l'extrémité est du terrain et la 7ème brigade est campée un peu en arrière.

Les quartiers généraux de l'état-major de division sont établis à moitié chemin entre le fleuve et l'extrémité ouest du campement de la 7ème brigade.

L'hôpital est un peu plus bas, en allant vers le fleuve, près des quartiers de la cavalerie.

L'année dernière, lors des exercices annuels, deux régiments seulement avaient des carabines Lee-Enfield ; les autres régiments avaient l'ancienne carabine Snider.

Tous les exercices d'armes et de tir se feront cette année, avec la carabine Lee-Enfield et les exercices de compagnies et de bataillons ainsi que les mouvements de brigade et de division, avec les carabines en usage dans chaque bataillon. Les différents bataillons se serviront des nouvelles carabines chacun leur tour. Le gouvernement a décidé de ne pas distribuer les carabines Lee-Enfield tant qu'on n'aura pas de meilleurs arsenaux pour les mettre en sûreté ; car ce sont des armes très dispendieuses.

LES CADETS AU CAMP

Le lieutenant H. S. Stewart, fils du major Stewart, et qui sort de Kingston, agit comme adjudant du 11e bataillon d'Argenteuil.

Le lieutenant Stewart a obtenu une commission dans l'armée impériale, pour servir dans l'artillerie. Il attend actuellement les ordres du War Office, et il ne sait pas encore à quelle batterie il sera attaché.

Un autre cadet de Kingston, c'est le sergent Weatherbee, qui a passé ses examens avec une grande distinction, cette année.

Le sergent Thos. Gale, de Montréal, agit comme sergent instructeur du 11e régiment d'Argenteuil.

Une demi-douzaine de Dragons Royaux, de Toronto, agissent aussi comme officiers instructeurs de cavalerie.

L'école militaire de St Jean est presque dégarnie. Tous les militaires disponibles sont rendus au camp de Laprairie, en qualité d'officiers instructeurs.

L'hôpital est sous les soins du major H. S. Birkett.

Les officiers de Montréal qui sont actuellement au camp de Laprairie sont : le lieutenant-colonel Roy, D.O.C., commandant de division ; capitaine Ibbotton, 5e Royal Scots, officier d'ordonnance ; lieutenant-colonel Labelle, du 65e, commandant de la 7e brigade ; major Stewart, R. O., major de brigade de la 7e brigade ; capitaine Andrews, instructeur de mousqueterie et le sergent Birkett, qui est en charge de l'hôpital et le capitaine Beauchamp, du 65e régiment.

LE 64e DE BEAUHARNOIS

Les envois de troupes au Transvaal ont considérablement diminué l'effectif du 64e de Beauharnois. Cependant, les officiers ont déployé tant de zèle qu'ils ont réussi à recruter un bataillon au complet, moins une compagnie.

Voici la formation de l'état-major :
Major P. Boyer, commandant.
Major A. Lefebvre, agissant comme capitaine.
A. Mallette, adjudant.
Capitaine Tellier, quartier-maître.
Major Leduc, maître de paie.
Sergent quartier-maître Thibodeau.
Sergent-major Latour.
Sergent d'ordonnance A. Laurencelle.

Voici les noms des officiers des compagnies :
Compagnie No 2, capitaine G. Poitras.
1er lieutenant, Chalifoux.
2ème lieutenant, René Germain.
Compagnie No 3, Major A. Lefebvre, (Tourney).
1er lieutenant, DeRepentigny.
2ème lieutenant, A. Longtin.
Compagnie No 4, capitaine Sullivan.
1er lieutenant, John Sullivan.
2ème lieutenant, Ste Marie.
Compagnie No 5, capitaine Dr Biron.
1er lieutenant, A. Poitras.
2ème lieutenant, Clairoux.

Le bataillon se compose de 186 hommes bien disposés qui font honneur aux officiers qui les dirigent.

Une grande activité règne dans le camp.

Le mess des officiers du 64e est sous la conduite de M. Alfred Roy.

DEBARRASSEZ VOS LITS DES PUNAISES

en employant le

POISON LIQUIDE DE LYONS

Une application les détruit, sinon votre argent sera remis. 25c. En vente partout. 151—mjs-w-n

Madame Michel Lavoie

GUERIE D'UNE MALADIE QUI DURAIT DEPUIS CINQ ANS

Après avoir pris les PILULES ROUGES du Dr Coderre pendant deux mois.

Il y a des femmes qui sont malades et qui n'ont besoin que de quelques boîtes de Pilules Rouges pour se guérir. D'un autre côté, il y a des femmes qui souffrent depuis longtemps et à qui il faut de la patience et de la persévérance dans l'usage de ce remède. Nous voulons spécialement encourager ces dernières à ne pas abandonner trop vite, mais à bien continuer l'usage des PILULES ROUGES DU DR CODERRE et les prendre le temps nécessaire pour se guérir, et elles obtiendront certainement de bons résultats, car les Pilules Rouges guérissent toujours les maladies propres aux femmes si elles sont prises avec soin et pendant assez longtemps.

Madame Michel Lavoie souffrait depuis cinq ans d'une maladie terrible. Elle a pris les Pilules Rouges et s'est guérie. Sa patience et sa persévérance ont été récompensées. Voici ce qu'elle dit :

"Je suis parfaitement guérie du mal de matrice dont je souffrais lorsque je vous ai écrit, il y a quelques mois. J'ai pris les Pilules Rouges et suivi les conseils des Médecins Spécialistes pendant deux mois régulièrement. J'étais malade depuis cinq ans et je souffrais de toute sorte de maux. J'avais peu d'appétit et ma digestion se faisait mal. Je souffrais surtout de douleurs dans les côtes et de pesanteurs dans le bas du corps.

"Je remercie les Médecins Spécialistes des bons conseils qu'ils m'ont donnés, car ils m'ont ramenée à la santé.

"DAME MICHEL LAVOIE,
"St Denis, Kamouraska, P. Q."

Les femmes qui le désirent, peuvent aller voir ou écrire aux Médecins Spécialistes de la Cie Chimique Franco-Américaine, au No 274 rue St Denis, Montréal, qui sont toujours prêts à donner, GRATUITEMENT, aux femmes malades, tous les conseils qu'elles désirent avoir.

FAC-SIMILE DU PAQUET

Le papier est blanc imprimé en encre rouge.

Les vraies Pilules Rouges se vendent toujours en boîte contenant cinquante pilules chacune et ne se vendent jamais au cent ni 25c la boîte ; elles ne sont pas non plus jamais vendues de porte en porte par les colporteurs. Si votre marchand ne les tient pas, elles vous seront expédiées sur réception du prix : 50c la boîte ou six boîtes pour $2.50. Exigez toujours sur chaque boîte le nom de la

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

UNE CARTE

Nous, soussignés, nous nous engageons par les présentes, à rembourser l'argent d'une bouteille de 25 cents des Pilules Anglaises du Dr Will, si, après en avoir employé les trois-quarts du contenu d'une bouteille, elles ne soulagent pas la constipation et les maux de tête. Nous garantissons aussi que quatre bouteilles guériront pour toujours le cas le plus opiniâtre de constipation. Si les Pilules Anglaises du Dr Will ne vous donnent pas satisfaction, vous êtes libres de ne pas nous payer.

J. G. Laviolette, pharmacien, 1605 rue Notre-Dame.
L. R. Baridon, pharmacien, coin des rues St Denis et Ste Catherine.
Arthur Décary, pharmacien, coin des rues St Denis et Ste Catherine.
T. E. Huot, pharmacien, coin des rues Ste Catherine et St Charles-Borromée.
J. H. Lévesque, pharmacien, coin des rues St Denis et Dorchester. j-n-k

Lisez ceci 2 Fois et Passez-le à vos Amis

LUNETTES ET LORGNONS

L'INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN, 1856 RUE STE CATHERINE, Coin Cadieux, (2e porte à l'est) MONTREAL

POUR LA GUERISON DES YEUX

SANS MEDECIN, NI MEDECINE, ETC.

Seule maison à Montréal, faisant la Spécialité dans la Fabrication de Verres à Lunettes, Lorgnons, Yeux Artificiels, etc., à ordre et sur commandes exclusivement, selon la Force de la Vue et les Maladies d'Yeux....après un examen scientifique, avec nos Instruments d'Optique les plus modernes, fait de la part de nos Gradués Opticiens spécialistes, ayant plusieurs années d'expérience aux Etats-Unis, Europe, Canada.

AVIS--- Tous les Célèbres Verres Electriques sont perfectionnés et ne fatiguent pas la Vue, parce qu'ils sont taillés et ajustés, suivant les besoins et les maladies d'yeux—pour bien voir de Loin et de Près

AVIS--- *Nous sollicitons des cas, les plus difficiles, même ceux déjà abandonnés par les Opticiens et les Oculistes de venir nous consulter avant de devenir aveugle—ainsi qu'aux personnes non satisfaites de leurs Vieilles Bons qui, d'essayer nos Célèbres Verres Electriques Américains, qui s'ajustent sur toutes les montures à Lunettes et Lorgnons et garantis pour bien voir de Loin et de Près—et pour la guérison des yeux sans médecine ni médecin.*

NOTICE--- NOUS N'AVONS AUCUN AGENT ALLANT A DOMICILE, A MOINS D'ETRE DEMANDES PAR ORDRE.

N'achetez jamais vos Lunettes et Lorgnons des Marchands à tout Faire et sans Scrupules, tant ambulants que stationnaires, si vous y tenez à vos yeux. Toutes Prescriptions d'Oculistes seront soigneusement remplies. Correspondances strictement privées.

L'INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN,
1856 Rue Ste Catherine, coin Cadieux, Montréal, P. Q.
Gardez cette Annonce pour Souvenir du 24 Juin 1900—car sur tout achat elle serait bonne pour $1-00.
Consultation et Essai de la Vue, Gratis.
Ouvert de 8 hrs a.m. à 8 p.m.—Le dimanche, de 1 hr à 4 p.m. — Satisfaction complète—Venez et voyez.

L'INSTITUT D'OPTIQUE AMERICAIN, 1856 Rue Ste Catherine.

☞ **Notre devise a toujours été de tenir les meilleurs articles. Parmi ces articles se trouve le . . .**

CELEBRE LIQUEUR GIN DE BOLS

IL EST D'UN MERITE INDISCUTABLE

C'est le gin le plus pur et le plus vieux qui soit expédié de Hollande. Il n'est jauni que par l'âge, et est recommandé par les médecins de tout le pays comme étant préférable au whiskey et autres spiritueux, parce qu'il

AGIT SUR LES ROGNONS

LIQUEUR GIN DE BOLS Grosses cruches de pierre, 1 litre chacune, $1.25 la cruche, $13.50 la caisse d'une douzaine de cruches.
LIQUEUR GIN DE BOLS Petites cruches de pierre, ½ litre chacune, 65c la cruche, $14.50 la caisse de 2 douzaines de cruches.
LIQUEUR GIN DE BOLS Cruches de pierre de moyenne grosseur, ¾ de litre chacune, 85c la cruche, $9.50 la caisse d'une douzaine de cruches.
LIQUEUR GIN DE BOLS Petite cruche de verre, ¾ litre chacune, 85c la cruche, $11.00 la caisse de 15 cruches de verre.

FRASER, VIGER & CO., Seuls Agents

207, 209 et 211 RUE ST JACQUES. 199—2

Moyen Naturel d'avoir un **Beau Teint.**

Avoir un beau teint ; voilà ce que recherchent, avec raison d'ailleurs, toutes les jeunes filles, les jeunes femmes et même les femmes d'âge mûr. Pour obtenir ce résultat on a recours à toutes sortes de procédés factices, les fards, les poudres et comme résultats on arrive à s'abimer à tout jamais l'épiderme.

Un beau teint est l'indice d'une bonne santé, d'un sang riche et généreux.

LE **VIN St MICHEL**

Ce célèbre tonique français contient tous les éléments nécessaires à la production d'un sang pur, riche et généreux qui coule coloré et chaud dans les veines, en donnant à la peau une teinte rosée. Il colore les lèvres, anime les yeux et donne au visage cet éclat radieux, cette expression sereine, cet air de santé qui vous charme et vous captive.

ETES-VOUS CREVE?

Guerison parfaite d'une double rupture de
M. HENRI ROBERT, Cultivateur,
St Léonard Port Maurice, Que.
☞ Pas un seul sou avant votre complète guérison.
La Cie de Montréal pour la Guérison des Ruptures.
129 Rachel, Montréal Prenez les chars de la rue Amherst. 90—j—n

LUNETTES ET LORGNONS

Essai Gratuit de la Vue. 170-mjs-n

Montures en or solide	$4.00
Montures doubleres en or, garantie pour 10 ans	2.00
Montures en aluminium	75c
Montures lunettes acier nickelé	25c
Verre de 1ère qualité, la paire	$1.00
Verre de 2me qualité la paire	50c

A. MONGEAU, 42 rue St Laurent, MONTREAL.

4 CHOSES IMPORTANTES
Que vous trouverez à notre Magasin !

UN POELE à Gaz pour faire cuire **vos vivres,**
UNE GLACIERE pour les conserver frais,
UN BICYCLE pour aider à les digérer,
UN HAMAC pour vous reposer.

The Edwanagh Co
NOTRE DAME & SEIGNEURS
Tél. Bell Main . . 3407
Marchands . 1250

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE NID VIDE

39

DEUXIEME PARTIE

Ils trouvèrent un charme exquis à ce vagabondage solitaire au milieu des champs, à l'heure où s'endormaient les derniers bruits du jour. C'était, pour eux, l'instant du délassement.

Ils réservaient ces moments-là aux effusions de leur tendresse juvénile.

Alors, ils essayaient d'oublier, pendant quelques minutes, les soucis cruels de l'absence de la fillette.

Car hélas ! malgré le bonheur qu'éprouvait Marie à vivre ainsi entourée de la pure, de l'exquise tendresse de Gérard, la pensée de l'enfant perdue revenait constamment angoisser son esprit...

Ce souvenir cher et pénible à la fois n'était jamais éloigné pendant quelques instants que pour reparaître aussitôt, plus lancinant... La blessure recommençait à saigner. L'âme, l'amante, disparaissait devant la mère.

C'est que l'on demeurait sans nouvelles de Dominus.

Depuis quatre jours déjà, il devait être arrivé à Karlsruhe... et il n'écrivait pas !... N'avait-il pas retrouvé la piste des saltimbanques soupçonnés du rapt ?

Que signifiait enfin son silence ? Il semblait mortellement long à la jeune femme, et elle se tourmentait plus encore pendant les heures de service de Gérard qui se rendait tous les jours à la caserne. C'est alors surtout que, seule, elle se laissait accabler par sa poignante tristesse.

—Ma fille chérie, ma Christine adorée ! se répétait-elle avec une anxiété croissante. La reverrai-je jamais ?... Mon Dieu, mon Dieu ! Vit-elle encore, seulement ? Et si elle vit, son existence n'est-elle pas un martyre ?...

Alors, son imagination surexcitée lui représentait ce qui devait se passer dans ces infâmes voitures de saltimbanques où les enfants sont battus, terrorisés, maltraités de toutes manières, exploités pour la charité publique.

La victime du magistrat voyait sa Christine maltraitée, privée de nourriture peut-être, et surtout sevrée de tous les soins, de toutes les caresses qu'elle lui prodiguait jadis avec tant d'amour.

C'était pour Marie un perpétuel sujet d'angoisses.

Son front ne s'éclairait un peu qu'au retour du capitaine qui, son service terminé, se hâtait de venir la rejoindre, lui apportant de la ville un bouquet, un objet d'étagère, un de ces mille riens gentils qui prouvent à la femme aimée qu'on a pensé à elle pendant l'absence.

Près de Neubourg, seulement, elle se sentait rassurée. Il était si bon, si attentionné, et sa délicatesse de sentiments répondait si parfaitement au besoin qu'elle avait d'être chérie et comprise !

Maintenant, ils se figuraient avoir toujours vécu côte à côte. Ils oubliait les désespoirs d'autrefois, et quant à elle, rares étaient les instants où sa pensée la ramenait vers son mari.

Les années passées près de lui, elle les considérait comme un mauvais rêve évaporé ; et quand son imagination lui faisait franchir le seuil de la Villa-Bonheur, ce n'était que pour y chercher le cadre jadis animé par Christine.

Par une entente tacite, ils ne parlaient jamais de Théobald. Ce nom disparaissait peu à peu de leur esprit, de même que, sur d'anciennes lettres, l'écriture blanchit et s'efface...

Ils se muraient dans leur solitude, servis par un soldat-ordonnance dévoué et discret que Gérard s'était attaché depuis son entrée dans la carrière militaire ; puis par une domestique qui avait appartenu pendant vingt ans au personnel de la famille Neubourg et continuait à gouverner l'intérieur de Gérard.

Frantz aurait sauté au feu pour son capitaine et pour "madame." Kate avait connu Marie fillette. Elle savait l'amour profond de son jeune maître pour Mlle Liebenstein ; elle avait pleuré avec lui la mort de Mme de Robertsau.

Lorsque, triomphant de sa victoire sur la mort, Gérard amena Marie à Colmar, il la confia aux soins dévoués et discrets de la vieille bonne, qu'il mit au courant de l'extraordinaire aventure du tombeau. Kate devint pour la jeune femme, en même temps qu'une servante fidèle, une compagne pleine d'attachement.

Ah ! Kate et Frantz étaient bien deux serviteurs de la vieille roche : on pouvait compter sur eux, en toutes circonstances.

Rien n'avait transpiré à Colmar, relativement à l'habitante du pavillon où demeurait Gérard. Celui-ci ne faisait pas de visites ; il n'en recevait point. Comment eût-on soupçonné l'idylle ?

—Ce Neubourg ! quel travailleur, disaient ses camarades célibataires. Il ne sort jamais. On ne le voit ni au cercle, ni au théâtre, ni dans les endroits où l'on s'amuse.

—Quel sauvage ! pensaient les officiers mariés. Quel ours ! Il ne vient jamais au jour de ma femme. Pourtant, il n'a pas toujours été aussi peu sociable... Dommage ! Un si gentil garçon autrefois...

Le colonel, fort de son expérience à cinq galons, prononça cette sentence :

—Il y a une amourette là-dessous...

Mais personne ne songea à pénétrer l'énigme.

On respecta le secret du capitaine. Nul ne se doutait donc de rien.

Seuls, quelques paysans, qui avaient aperçu le soir, en rentrant du travail, Marie au bras de Neubourg, parlaient de la "dame en noir," sans être autrement intrigués, du reste, par l'inconnue.

Gérard et Marie s'applaudissaient d'être ainsi protégés par le voile de mystère qui les enveloppait.

Quoi de meilleur pour eux que de s'abandonner à la joie de vivre et d'être réunis, dans cet asile tapissé de lierre et de clématites, où la retraite était aussi sûre qu'en la grotte de Jocelyn?

La première lettre de Dominus arriva le septième jour seulement après son départ. Elle rendait compte des débuts de son enquête. Il ne s'en dégageait, jusqu'à présent, rien de très significatif. Pourtant, le sergent croyait être sur la bonne piste.

Cette lettre mit un baume sur le coeur de la pauvre mère.

Cette lettre mit un baume sur le coeur de la pauvre mère.

Dominus était plein de confiance dans le succès de ses démarches.

Cette confiance la gagna.

Encouragée par Gérard, elle se remit, fermement, à espérer.

IX

LES TRIBULATIONS DE DOMINUS

Le sergent était parti de Colmar en chemin de fer, le soir même de son dernier entretien avec Neubourg.

A peine arrivé à Karlsruhe, il se mit en campagne.

En regardant le portrait de Marie dans le médaillon, il se disait :

—C'est la dame en noir que j'ai aperçue chez mon capitaine. Ce doit être la mère de l'enfant.

Bien qu'intrigué par la mission dont on le chargeait, il ne chercha pas à saisir, — par discipline.

Son premier acte fut de se rendre à la banque Humérus. Il y obtint confirmation des renseignements publiés par le "Journal de Colmar," avec ce détail complémentaire que le chèque au porteur présenté par l'individu au guichet portait le nom de M. Théobald de Robertsau, qui avait un compte à la banque.

C'est tout ce qu'il put savoir de ce côté.

C'était peu ; mais, se disait Dominus, il y a commencement à tout. Le sergent n'ignorait pas que ce qui fait réussir les policiers et aboutir leurs enquêtes, ce sont souvent de très petits détails recueillis avec soin et ajoutés à des bribes d'informations.

Il continua donc ses recherches avec une nouvelle ardeur. Il lui semblait que le signalement de l'inconnu, bien qu'assez vaguement donné apr l'employé de la banque, correspondait quelque peu à celui du vannier ambulant remarqué par lui près de Mulhouse, aux manoeuvres dernières.

Au bureau de police, où il alla ensuite, il apprit autre chose.

Le lendemain du jour où l'histoire du chèque parut dans les journaux, le propriétaire d'un parc à sangsues était venu déclarer spontanément qu'il avait fait une singulière rencontre : celle d'une tribu nomade à laquelle il avait acheté un cheval hors de service pour nourrir ses annélides.

L'un des deux hommes de cette tribu ressemblait au signalement qu'on donnait de l'individu de la banque, prétendait le marchand d'hirudinées.

Dominus prit l'adresse de cet homme et s'en fut le trouver. L'éleveur de sangsues le conduisit, sur sa demande, à l'étang. Le sous-officier y reconnut parfaitement Mélusine qui achevait de mourir, plus étique encore et plus cagneuse que dans la forêt de Nonnenbrück.

Il lui avait fallu cinq jours entiers — sans compter le voyage — pour accomplir ces démarches préliminaires.

C'est pourquoi il n'avait pu écrire plus tôt à son capitaine si impatient de recevoir sa première lettre.

Voici comment il terminait cette missive :

"Je ne puis rien vous dire concernant Mlle Christine. La seule chose dont je sois sûr, c'est d'avoir retrouvé les traces des auteurs soupçonnés de l'enlèvement.

"Je pense les joindre bientôt. Alors je m'attacherai à leurs pas jusqu'à ce que je sache.

"Si l'enfant est avec eux, je la verrai coûte que coûte, et, conformément à vos ordres, mon capitaine, j'emploierai le grand moyen auquel ils ne résisteront certainement pas."

Dominus continua donc sa route.

* * *

Le voici lancé dans une véritable chasse à l'homme.

Grâce aux indications de l'éleveur de sangsues, il prend le chemin de Lorraine et, en route, recueille des renseignements qui l'engagent à se diriger sur Wissembourg.

Là, on lui dit que la guimbarde — traînée à bras depuis l'abandon de Mélusine — a été remplacée par une voiture neuve attelée d'un bon cheval. Les miséreux sont devenus propriétaires de "l'Arène athlétique".

Avec quel argent ? se demande aussitôt Dominus. Pas avec celui du chèque, en tous les cas... Ils avaient donc des fonds disponibles, et une somme respectable. Voilà qui semble suspect. On ne devient pas si facilement riche du jour au lendemain.

Les roulottiers avaient dû transformer en capital lucratif le salaire de leur crime. Et ce salaire, n'était-il pas logique de penser qu'il avait la même origine que le chèque le Robertsau ?

Dominus transmet cette impression à son capitaine. Il continue sa poursuite sur la route de Paris ; il loue un cabriolet pour gagner du temps.

Partout où il passe, il apprend que la roulotte le précède. Elle n'a plus que quelques jours d'avance sur lui, mais on dirait que ses hôtes sentent le danger et se hâtent de fuir celui qui va les serrer de près.

Là où ils s'arrêtent, ils ne font que de courtes haltes, pour repartir en accélérant l'allure. C'est qu'aussi l'annonce d'une fête locale à Meaux les stimulait.

Enfin, Dominus rejoignit les saltimbanques dans cette ville où ils séjournèrent pour donner quelques représentations. Le sergent ne manqua pas d'y assister.

Au premier coup d'oeil, il reconnut dans la troupe Christine, qui ressemblait, trait pour trait, au daguerréotype du médaillon.

Il s'agissait maintenant de ne pas perdre de vue l'enfant ni ses ravisseurs.

Dominus suivit assidûment leurs séances, en tenue civile pour ne point éveiller l'attention des gens de l'établissement.

Lorsque "l'Arène athlétique" quitta Maux pour aller à Raincy et de là à Saint-Denis, le sergent avait son plan. Il fallait s'approcher de Christine et faire causer les saltimbanques.

Un moyen très simple s'offrit à lui ; il demanda au directeur de la baraque l'autorisation de prendre part aux luttes en qualité d'amateur.

C'était un luron d'une belle force, que le sous-officier.

Ancien élève de Joinville, il était passé maître ès exercices physiques ; gymnastique, boxe, escrime ; il n'ignorait rien de ce qui rappelle, de nos jours, les jeux olympiques.

Son adresse était, en outre, merveilleusement secondée par une puissance corporelle dont on pouvait augurer à la seule inspection de sa solide carrure. Ses muscles d'acier lui permettaient de soulever, de porter des charges énormes, de soutenir longtemps un violent effort, de ne craindre en un mot que peu d'obstacles et point d'adversaires.

(A suivre.)

DORMOL

dentition prompte et facile, diarrhée et insomnie des enfants. En vente partout, 25c la bouteille. 260-ljs-n

SPORT

LES GRANDES JOUTES DE LUNDI

Grande fête du Montagnard ce soir—Prochaine rencontre entre Jeffries et Ruhlin—Les prochaines parties dans la ligue provinciale

LACROSSE

LES PROCHAINES PARTIES DE CROSSE

Les six clubs qui font partie de la vieille ligue se préparent en ce moment, avec une ardeur extraordinaire, aux trois grandes parties qui seront jouées lundi.

Le club Toronto, qui doit recevoir la visite des Montréal, se mesurera en outre samedi, à son vieux rival, le Tecumseh. Cette lutte préoccupe beaucoup les esprits à Toronto, et dans les environs. De chaque côté ont fait des préparatifs extraordinaires et cette partie sera peut-être plus intéressante qu'une joute de ligue.

Le National qui doit aller à Ottawa, se mesurer aux Capitals, aura certainement la plus rude tâche de la journée, car il lui serait plus facile de triompher de Toronto ou de Cornwall, que des Capitals, qui auront une équipe formidable à opposer à celle de notre club canadien-français.

Le National s'entraîne avec ardeur et comme il a reçu une rude leçon, il est certain que les Capitals trouveront en lui un rival des plus dangereux. Il importe au plus haut degré pour notre club de gagner cette partie, car les Capitals prendraient là un avantage qu'il serait difficile de compenser.

Les Shamrocks feront le voyage à Cornwall et là également la lutte sera rude et acharnée. Cornwall sur son terrain, opposera une résistance désespérée aux attaques des Shamrocks.

Les Montréal auront fort à faire Toronto, car le club de cette dernière ville, après sa partie avec les Tecumsehs, sera admirablement en état de faire la lutte.

Samedi, les amateurs du jeu national verront ici, les Shamrocks II et les Sherbrooke aux prises, dans une joute de ligne intermédiaire.

DELORIMIER vs RED STAR

En dépit de la température défavorable, il régnait, hier soir, une grande activité au terrain des Delorimier, qui se préparent à leur partie de dimanche avec les Red Star.

Le mot d'ordre des Delorimiera est, il faut battre les Red Star à tout prix.

L'équipe qui fera face aux Shamrocks II sera choisie avec soin, car le club Delorimier veut absolument conserver sa bonne réputation.

Du côté des Red Star, il y a eu des pratiques sensationnelles, car les irlandais ne veulent pas entendre parler de défaite, et prétendent même que ce sera chose facile que de battre le club Delorimier.

La défense de ce dernier sera très forte et sera de taille à rivaliser avec les plus habiles. On verra sur l'équipe des Red Star plusieurs joueurs qui ont lutté samedi dernier contre le National, tels que Galley, Teddy, Nolan, Muir, O'Reilly et plusieurs autres.

On peut s'attendre à une lutte excitante, car Galley aura comme adversaire Michaud, qui fera son possible pour le réduire à l'impuissance.

Les amateurs du jeu national peuvent être certains d'assister à une belle exhibition du jeu de crosse.

Le club Delorimier mérite beaucoup d'encouragement et il est à espérer qu'il ne lui fera pas défaut.

LE BICYCLE

FETE DE GALA DU MONTAGNARD

C'est ce soir qu'aura lieu au Parc Sohmer la grande fête de gala annuelle sous les auspices du club des bicyclistes Le Montagnard.

Il y aura un programme spécial auquel prendront part plusieurs nouveaux artistes de New-York.

Le club le Montagnard a beaucoup fait pour le cyclisme depuis sa fondation et il mérite l'encouragement de tout le public qui s'intéresse au [illegible]es du sport.

Espérons que le Montagnard verra tous ses amis réunis ce soir au Parc Sohmer.

LA BOXE

JEFFRIES ET RUHLIN SE BATTRONT VERS LA FIN D'AOUT

New-York, 28 — James J. Jeffries et Gus Ruhlin se battront probablement vers la fin d'août, au 20th Century Athletic Club.

Billy Madden, représentant de Ruhlin, a parlé de la chose à Jeffries hier soir et le champion a dit qu'il acceptait la proposition. Les représentants des deux boxeurs auront une conférence aujourd'hui ou demain pour déterminer les détails de la rencontre.

BASEBALL

MASCOTTE A SAINT-JEAN

La joute de baseball qui sera jouée dimanche prochain à Saint-Jean, entre le club de l'endroit et les Mascottes, promet de donner des émotions.

Le club Mascotte a démontré sa force à maintes reprises et a prouvé qu'il possédait une équipe presqu'invincible, mais Saint-Jean s'est amélioré, a acquis de l'expérience, et il compte maintenant sur les services d'un pitcher de première classe ; il pourrait bien surprendre les Mascottes.

Le gérant du club Saint-Jean, James Finlay, qui est passé hier aux bureaux de "La Presse," a déclaré qu'il avait très grande confiance dans le résultat de la partie et dit qu'il attend avec impatience le moment de la rencontre.

Le club Mascotte partira dimanche matin de la gare Bonaventure, à 9.15 heures.

Le prix du passage n'est que de $1.00.

FARNHAM A NEWPORT

Le club de baseball Farnham, après sa partie de dimanche avec Hochelaga, ira le 4 juillet, à Newport, Vermont, où il se mesurera avec le club de l'endroit. Cette joute réunira probablement l'assistance la plus nombreuse que l'on ait encore vue à une partie de baseball, dans l'Etat du Vermont. L'excursion se fera par le C. P. R. et le Boston et Maine.

Les voyageurs seront conduits directement au terrain de l'exposition.

Outre la partie de baseball, il y aura d'excellentes courses de chevaux, pour les classes depuis 2.19 jusqu'à 3 minutes. Il y aura en outre un free for all, et pas moins de $1.000 seront donnés en prix pour les six courses.

Ceux qui ont l'intention de passer la journée du 4 juillet hors de la ville, feraient bien d'aller visiter la jolie ville de Newport, sise sur les bords du lac Memphremagog.

LA JOUTE FARNHAM-HOCHELAGA

Les amateurs de baseball auront l'occasion d'assister dimanche prochain, à une fameuse partie, car ils verront aux prises les Farnham et les Hochelaga. Certainement que Farnham est considéré plus fort que son adversaire, mais Hochelaga sera chez lui et il est en outre en train d'être renforcé par plusieurs bons joueurs. Il est faux cependant que Jos. Robillard, troisième but des Mascottes II figurera dimanche, sur l'équipe des Hochelaga, comme un journal l'avait annoncé.

Ce joueur nous a écrit une lettre nous affirmant le contraire, et disant qu'il préférait rester avec les Mascottes II.

L'équipe de Farnham sera privée des services de Biennerhassett, qui s'est sérieusement blessé à l'œil dimanche dernier, après la partie, et qui perdra peut-être cet organe par suite de cet accident.

Les Richelieu lancent de nouveau un défi au Saint-Denis, pour samedi. Informations, s'adresser par lettre à Jos. Saint-Germain, 476 rue Richelieu, Saint-Henri.

L'ASTHME PENDANT 35 ANS

Les médecins disaient qu'ils ne pouvaient lui donner qu'un soulagement temporaire. Le Composé Kola de Clarke l'a guéri permanemment.

R. D. Pitt, Esr., Kamloops, C. A. écrit: "Pendant trente-cinq ans, j'ai souffert presque constamment d'asthme et de courte haleine. Je dépensai une fortune en remèdes et médecins. Enfin, mon médecin me dit que je pouvais obtenir un soulagement temporaire, mais que je souffrirais toujours. La première fois que j'entendis parler du Composé Kola de Clarke, je l'essayai. La première bouteille ne me soulagea pas beaucoup, mais après en avoir pris quatre bouteilles, j'étais complètement guéri. Je puis maintenant respirer aussi naturellement que jamais et l'asthme ne me fait pas souffrir le moins du monde." Le Composé Kola de Clarke ne fait pas que soulager, mais il guérit permanemment l'asthme. En vente chez tous les pharmaciens, ou à la Griffiths & Macpherson Co., Limited, Toronto.

En vente chez John T. Lyons, pharmacien, angle des rues Craig et Bleury, Montréal. (4J) w

MONTREAL NE JOUE PAS HIER

L'humidité du terrain a empêché la partie entre Montréal et Hartford d'être jouée, hier. Montréal se mesurera avec ce club aujourd'hui, vendredi et samedi et reviendra ici dimanche, avec Syracuse.

TORONTO EST DEFAIT DEUX FOIS

Springfield, 28 — Le club local a gagné hier deux parties vivement contestées sur Toronto. Springfield réussit à grouper ses hits dans la quatrième et la cinquième innings, ce qui lui donna une première victoire. Alloway manqua un peu de précision au commencement de la seconde partie, et avant qu'il se fut raffermi, Springfield avait déjà gagné cette autre partie.

Une balle au vol arrêtée d'une seule main, par Curley a été le point marquant du jour.

Score par inning :

	R.	H.	E.
Première partie :			
Springfield .....10021000x—	4	4	0
Toronto .....20000000—	2	8	0

Batteries — Foreman et Taft ; Williams et Bemis. Umpire, Griffin.

Deuxième partie :	R.	H.	E.
Springfield .....21130000x—	7	11	2
Toronto .....10012010—	5	9	4

Batteries — McBride et Phelps ; Alloway et Roach. Umpire, Griffin.

A PROVIDENCE

	R.	H.	E.
Providence .....01010101x—	4	10	0
Rochester .....00000000—	0	6	2

Batteries — Evans et Leahy ; Murphy et Deal. Umpire, Hunt.

A WORCESTER

	R.	H.	E.
Worcester .....10303300—15		19	2
Syracuse .....00002230l—	8	14	0

Batteries — Horton et Kittredge ; Latimer et Altrock. Umpire, Egan.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P. C.
Providence	36	19	655
Rochester	29	25	553
Springfield	27	23	540
Worcester	26	23	531
Montréal	25	25	500
Hartford	25	26	490
Toronto	19	32	373
Syracuse	18	34	340

LIGUE NATIONALE

A New-York :

La partie New-York et Brooklyn a été remise par suite de la pluie.

A Pittsburg :—

	R.	H.	E.
Pittsburg .....31001040x—	9	15	3
Chicago .....00000002—	2	9	2

Batteries — Tannehill et Schriver; Kilien et Nichols.

A St Louis —

	R.	H.	E.
Saint-Louis .....10010020—	4	8	3
Cincinnati .....00002010 2—	5	5	1

Batetries — Young et Criger ; Hahn et Peitz.

POSITION DES CLUBS

Clubs.	Gag.	Perd.	A j'r.
Brooklyn	35	17	673
Philadelphie	32	21	604
Boston	26	25	510
Pittsburg	27	27	500
Chicago	24	30	444
Cincinnati	23	28	451
Saint-Louis	21	28	429
New-York	19	31	380

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland — Cleveland, 2 ; Détroit, 4.
A Buffalo — Buffalo, 5 ; Indianapolis, 3.
A Chicago — Chicago, 7 ; Minnéapolis, 1.
A Milwaukee — Milwaukee, 4 ; Kansas City, 2.

LES RICHMOND A LACHINE

Le club de baseball Richmond ira dimanche rencontrer le club Lachine. Ce club qui, depuis le commencement de la saison, a été invincible, aura dimanche à lutter contre l'équipe la plus forte que les Richmond aient envoyé sur le champ cette saison.

La batterie des Richmond est en bonne condition et il est tout probable que la partie va être excitante.

Ceux qui aimeraient à encourager ce jeune club pourront se rendre sur la rue Richmond, le départ se fera à midi, dimanche prochain.

Les Watson-Foster lancent un défi au Montagnard, pour une partie de baseball qui sera jouée dimanche, 1er juillet, à 2 heures p.m., sur le terrain des Watson-Foster.

Les Richmond sont aussi invités à venir se mesurer avec les Watson, le 8 juillet, à 2 heures p.m.

Les Watson sont prêts à entreprendre la lutte avec ces deux clubs pour un enjeu quelconque.

Pour informations, s'adresser à C. Richard, 79 Lafontaine, Maisonneuve, ou à R. Limoges, 27B Orléans.

Maisonneuve III vs St. Denis, Monarque, Davidson, Caporal, Inf. chez C. Richer, 7 avenue Lasalle.

Les Bellerives ont défait les Frontenac, dans une partie fort intéressante. Le pitcher Trudeau n'accorda qu'un seul but sur quatre balles et retira 14 hommes au bâton. Gauthier, Turcot et Primeau méritent aussi une mention spéciale. Score :

Frontenac .....1034300021—15	
Bellerive .....0000424112—14	

Coups bons pour 3 buts, Gauthier 2, Primeau 2, Turcotte 1. Buts sur quatre balles, par Trudeau 1, par Desjardins 3. Struck out, par Trudeau 14, par Desjardins 2. Umpire, Desjardins. Assistance, 500.

Noms des joueurs : Frontenac, E. Bédard c., V. Jean 1.f., C. Perroquat 1b., L. Brunet 3b., P. Desjardins p., H. Desjardins s.s., S. Desjardins 2b., S. Syrille r.f., E. Desjardins c.f.

Bellerive — J. Turcotte s.s., T. Morin 1b., Amédée Gauthier c., A. Lefort 3b., Geoffrion 2b., Truteau cap. et p., Primeau r.f., Lavallée c.f., Vallée 1.f.

Les Stars ont remporté une brillante victoire sur les St Laurent, dimanche après-midi, à Valleyfield.

Noms des vainqueurs — Art. Deschamps c.f., F. Hébert 1.f., H. Langevin r.f., E. Hébert 3b., O. Parent 2b., O. Demers 1b., Art. Lalonde p., J. L. Cossette c.

Coups bons pour trois buts, F. Hébert 3, Cossette 2, Lalonde 4, Demers 1. Coups bons pour deux buts, Demers 2, E. Hébert 1. Coups bons pour un but, Lalonde, Cossette, Demers et Lespérance 2. Un homme run fait par Laloude, qui fit entrer deux hommes au home, fut ce qui donna la victoire au Star, par un seul point. Le score fut de 22 à 23.

La première partie de la ligue de baseball des banques de Montréal sera jouée samedi après-midi, à 2 heures, entre la Merchants Bank et la Quebec Bank.

Les batteries seront Cameraine et Johnson, pour Merchants, et Pinlkney et McGowan, pour Québec.

La partie sera jouée au Montreal Baseball Park. A 4 heures, une autre partie de ligue sera jouée entre la Molsons Bank et la Toronto Bank.

L'admission est gratuite.

Jeune Ste Elizabeth vs Jeune Turcot, dimanche, à 2 heures, pour un enjeu. Inf. chez S. Peltier, 2135 rue St Jacques, St Henri.

Canadien vs White Rose, de Iachine, Rival et Baimoral, de St Henri.

Jeune Lasalle vs jeune Springfield, dimanche, à 2 heures, à l'île Sainte-Hélène. Informations chez Raoul Potvin, 36 rue Pichette.

Jeune Sohmer vs jeune Windsor, dimanche, à 2.30 heures, sur l'île Sainte-Hélène. Informations chez Etienne Jeanneau, 9 rue Beaudry.

Richelieu vs Belmont, lundi. Informations, 476 rue Richelieu.

Le président de la ligue a reçu les noms des joueurs suivants, qui figureront dimanche avec le club qui les accompagne :

Ed. Geoffrion, Sorel.
Thomas et Henri Bernard — Hochelaga.

Bernard est également réclamé par Saint-Hyacinthe.

Le club I. B. B. C. d'Iberville, a défait les Saint-Alexandre, dans une partie de baseball jouée sur le terrain de ces derniers.

Le score a été de 21 à 11. Assistance 300 personnes.

Le Club I. B. B. C. aimerait à se mesurer avec les Saint-Césaire.

Pour informations, s'adresser au gérant, Henri Ménard, Iberville, P. Q.

Dimanche dernier, le club de Saint-Jean-Baptiste est venu faire voir sa force en s'essayant avec celui de Marieville, mais ce dernier, comme toujours, est sorti de la lutte vainqueur.

Le club Saint-Paul a défait le club Brunet, par un score de 24 à 11.

Score par inning :

	R.	H.	E.
Saint-Paul .....000616187—24			
Brunet .....005120 021—11			

Noms des vainqueurs :

Moire Maréchal, 2 b. ; Fred Thouin, c. ; A. Maréchal, c.f. ; V. Chaput, l.f. ; Alf. Maréchal, 1b. ; Edouard Maréchal, c.f. ; Constantineau, p.

Struck out par Constantineau, par Racette, 4.

Le club Comet lance un défi au club de Beauharnois pour une partie qui serait jouée lundi prochain, à Beauharnois.

Réponse à M. T. Fontaine, 1848 rue Notre-Dame.

Jeune Windsor vs jeune Chénier, dimanche, à 2 heures, sur le champ de mars.

Informations, 454 rue Dorchester.

Le club de baseball Diamond, de Sainte-Thérèse, a commencé sa saison le 24 par une belle victoire sur le club Saint-Jérôme.

Le score 22 à 6 indique la supériorité des Thérésiens.

Batteries des vainqueurs :

Vaillancourt, Cyr et A. Denis.

Umpire, Dubreuil.

Les Mont-Royal ont défait le club Orléan, de Maisonneuve, par un score de 9 à 0.

Mont-Royal vs Jeune Laval, d'Hochelaga, dimanche, à 2 heures, terrain des Mont-Royal, angle des rues Orléans et Sainte-Catherine.

Informations chez Eug. Commire, 576 rue Notre-Dame.

Les Delisles lancent un défi à tous les clubs dont les membres ne sont pas âgés de plus de 15 ans.

Delisle vs Vinet. Dimanche ou lundi. Informations chez E. Dalgnault, 122 rue Delisle.

Le club Lachine a remporté une autre belle victoire sur les Beaver, par un score de 18 à 1.

Le club Lachine a joué une partie remarquable, faisant seulement trois erreurs. Le pitcher Ricard a relevé 10 soueurs au bâton. Le catcher Delisle s'est aussi bien acquitté de sa tâche.

Score par inning :

	R.	H.	E.
Beaver .....000100000—	1	.	.
Lachine .....21121141x—18	.	.	.

Le club Lachine désirerait arranger une partie avec les Mascottes II et les Royals.

Comme le club n'a pas d'engagement pour le 2 juillet, il serait prêt à jouer avec n'importe quel adversaire.

Informations chez Alfred Chapman, Lachine.

Westmount Indépendant de Sainte Cunégonde, vs Victoria. Dimanche, à 2 heures, terrain des premiers.

Informations chez R. Leblanc, 250 rue Delisle.

Jeune Laval Indépendant vs jeune Montcalm, Capital, ou jeune Fullum. Dimanche. Le premier à répondre sera accepté. Informations 411 rue Amherst.

Il y aura ce soir une grande assemblée du club Canada, au No 1297 rue Notre-Dame. Tous les membres sont invités.

Le club Canada désirerait arranger des parties avec les clubs suivants :

Capital Indépendant, Montréal Indépendant, Richmond, Indépendant, Villeray, Lachine, Beauharnois, Marieville, Berthierville, Trois-Rivières, Terrebonne, Jockey, du Valleyfield; National, de Québec ; Montagnard, jeune Hochelaga et Sainte-Elizabeth.

Informations chez Gaudias Collard, 38 rue Montcalm.

Chénier vs Berri. Informations chez Eugène Prieur, 105 rue Saint-Christophe.

J. Durand, gérant du club Hochelaga, adresse au président de la ligue provinciale la liste suivante de joueurs :

Louis Belcourt, J. Gallpeau, G. Généreux, E. Turenne, J. Brouillet, D. Masson, J. Branchard, T. Amyot, Y. Varive, A. Bissonnette, T. Bonhamie.

Saint-Jean — A. Cutter et R. Rémi.
Sorel — V. Tessier, A. Tessier, J. Lambert.
Farnham — Bob. Seale et H. Reid.
Saint-Hyacinthe — Congédié, Bob Seale.

Le club Chénier a défait les Windsor par un score de 70 à 3.

Score par inning :

	R.	H.	E.
Chénier .....00401221x—10	14	1	
Windsor .....0102000000— 3	9	5	

Batteries des vainqueurs :

A. Lefebvre, p. ; Joseph Renaud, c.

Il vient de se former un nouveau club de baseball qui portera le nom de jeunes Trilby.

Ce club lance un défi aux Mascottes III, pour une partie de baseball qui sera jouée dimanche, 1er juillet, à 2 heures. Informations chez Emile Aubin, 740 rue Lafontaine, entre 6 et 7 heures du soir.

Voici les noms des joueurs :

E. Aubin, c. ; L. Mercier, p. ; A. Shultz, 1 b. ; A. Gary, 2 b. ; A. Fatoriy, s.s. ; A. Marsolais, 3 b. ; A. Tremblay, l.f. ; A. Gary, c.f. ; V. Guérin, r.f.

Le gérant du club jeune Hochelaga désirerait voir les gérants des clubs suivants :

National Indépendant, Mascotte Indépendant, Richmond, Watson-Foster. Pour affaire très importante.

S'adresser au No 644 rue Ontario, ce soir, à 8 heures précises.

Le club Richelieu s'est réorganisé avec les joueurs suivants :

Président, Patenaude ; vice-président, McMan ; secrétaire trésorier, Neveu ; gérant, Saint-Germain ; lachine, A. Prud'homme.

Noms des joueurs :

Patenaude, c. ; Lachaine, p. ; McMann, 1 b. ; A. Légaré, 2 b. ; Ladouceur, s.s. et p. ; A. Neveu, 3 b. et c. ; H. Léger, l.f. ; C. Prud'homme, r.f. ; M. Champagne, c.f. ; substitut, Provost.

Ce club se rencontrera dimanche à l'île Ste Hélène avec les Saint-Pierre.

Les Richelieu lancent de nouveau un défi au club Saint-Denis, pour samedi.

Informations par lettre, au No 446 rue Richelieu.

Jeune Ville-Marie vs Jeune Orient, dimanche, à 3 heures, Inf. au No 1037 avenue de l'Hôtel de Ville.

Jeune St Jean de St Henri vs Jeune Sport, dimanche, à 2 heures, terrain des Jeunes St Jean. Inf. chez Richmond Petit, 96 rue St Jean, St Henri.

Les St Joseph de Lachine ont remporté une belle victoire sur les Jeunes Turcots de Ste Elizabeth, par un score de 11 à 2. Noms des vainqueurs : Cochran 2b., A. Lebianc 1.f., T. Legault r.f., J. Bergevin 1b., H. Richer c., R. Sam c.f., N. Larivée p., A. Girard s.s., J. Murphy 3b.

Saint-Mauricet vs jeune Richelieu Indépendant, dimanche, nformations chez Emile Boulay.

Rochester a congédié Smink et Buckley. Le premier a été engagé de suite par Irwin, gérant du club Syracuse. Weaver, membre de ce club, a été remercié de ses services.

Mascotte Indépendant vs Montréal, dimanche.

Informations, 217 ou 301 rue Rachel.

Le même jour que les Mascottes triomphaient des Hochelaga, les Mascottes Indépendants remportaient une victoire sur les Hochelaga II, sur le terrain de ces derniers, par un score de 11 à 10. La partie a duré 10 innings.

Noms des vainqueurs :

Lespérance, p. et c. ; G. Renaud, p. ; E. Laporte, 1 b. ; L. Montant, 2 b. ; G. Brouillette, 3 b. ; A. Brousseau, s.s. ; A. Paquette, r.f. ; H. Bélec, r.f. ; B. Richard, r.f. ; substituts, W. Laporte et A. Demers.

Les Lauriers, de Saint-Henri, ont remporté une belle victoire dimanche, sur les Rivals, par un score de 15 à 9.

Home runs : Barbeau, Cusson et Mitchell. Score par inning :

	R.	H.	E.
Rivals .....001200213— 9	.	.	
Laurier .....13031214x—15	.	.	

Batteries — Genest et Daoust, Dumontier et Cusson.

Umpire, W. Hubert.

Le club de baseball Saint-Laurent a joué dimanche sa première partie avec le club de la Côte des Neiges, et l'a défait par un score de 10 à 7.

Club Saint-Laurent vs Bordeaux, dimanche, 8 juillet.

Saint-Pierre vs Saint-Denis, dimanche, à 2.30 heures. Informations chez E. Prud'homme.

Les Mascottes III demandent aux Saint-Maurice de former une ligue de baseball. Ce dernier consent pourvu que l'on s'adjoigne quatre autres clubs. Informations chez Emile Boulay, 10118 rue Berri.

Mascotte Indépendant vs Mascotte Indépendant, dimanche, pour le nom.

Informations chez E. N. Deschatelets, 53 avenue Duluth.

Star, de Saint-Henri, vs Balmoral, dimanche, ou lundi. Informations chez A. Lacroix, 17 rue Sainte-Marguerite.

Beaver vs Canadien, de Saint-Henri; Eerri, et Montréal Indépendant, dimanche, à 2 heures. Informations chez A. Larose, 198 rue Châteauguay.

Le club Richelieu s'est réorganisé avec les joueurs suivants :

Patenaude, c. ; Lachaine, p. ; U. McMan, 1 b. ; Légaré, 2 b. ; Ladouceur, s.s. et p. ; Arthur Neveu, 3 b. ; H. Léger, l.f. ; C. Prud'homme, r.f. ; M. Champagne, c.f. ; substitut, Provost.

Les Richelieu se rencontreront dimanche avec les Saint-Pierre, à l'île Sainte-Hélène.

Les Richelieu joueront avec les Belmont, lundi, le 2 juillet, sur le terrain des premiers.

Ste Elizabeth vs St Jacques Indépendant, dimanche, à 2 heures, terrain des Ste Elizabeth. Pour informations, s'adresser A. S. Pelletier, 2135 St Jacques, St Henri.

Jeunes Saint-Joseph vs jeunes Ville-Marie, dimanche, sur le terrain de l'Exposition.

Pour informations, s'adresser chez I. Picard, 282 rue Richmond, entre 7 et 8 heures du soir.

Jeunes Saint-Joseph vs jeunes Richmond, pour une partie de baseball qui sera jouée lundi sur la ferme Logan.

Pour informations, s'adresser à l'adresse ci-haut mentionnée.

Le club jeune Richmond a remporté une brillante victoire sur les Orients, par un score de 15 à 12, la partie fut chaudement contestée du commencement à la fin.

Ce club lance un défi aux jeunes Ville-Marie, pour dimanche. Informations chez F. Montreuil, 49 rue Richmond, ce soir, entre 7 et 9 heures.

LUTTE A BRAS LE CORPS

Réné Robillard se mesurera samedi soir, avec Joe Williams, dans une lutte à bras le corps gracco-romaine. La lutte sera pour un enjeu considérable.

La dernière fois que ces deux hommes se sont rencontrés, la lutte a dû être arrêtée après une prise d'une heure environ, les deux hommes étant à bout de force.

La rencontre aura lieu à l'Atlantic Garden. Demain soir, Robillard se mesurera avec Jos. Morin, dans une lutte d'exhibition.

CONCOURS DE TIR AUX PIGEONS

M. DE LUNDEN GAGNE LE GRAND PRIX DE L'EXPOSITION

Paris, 28 — Les épreuves finales dans le concours de tir aux pigeons au cercle du Bois de Boulogne, pour le Grand Prix de l'Exposition, commencé lundi, se sont terminées hier, le nombre des concurrents s'étant restreint à 36. Voici le résultat :

1. Léon de Lunden, 21 sur un possible de 21.
2. Maurice Faure, 20 sur 21.
3. D. McIntosh, et C. Robinson, 18 sur 19.

M. de Lunden est un tireur belge bien connu.

A. C. Spalding est parmi ceux qui ont manqué le but dans la première épreuve. Tod Sloan et M. M. Wadsworth et Rogers, se sont retirés dans les deux épreuves suivantes, ce qui laissa quatre concurrents seulement. M. Robinson, un Californien, proposa de diviser le prix de 3040 francs, ce qui fut accepté.

BONNET HOP DU CLUB NAUTIQUE LAPRAIRIE

Le club nautique Laprairie donnera samedi soir, un grand bonnet hop à son club, en l'honneur des militaires qui campent actuellement dans les environs du village. La maison du club sera toute décorée, et il y aura un orchestre de première force. On s'attend à une fête splendide.

Les élections du club de croquet Saint-Denis ont donné le résultat suivant :

Président, Z. Corbeau.
Vice-président, J. Brunet.
Secrétaire, J. E. Saint-Jean.
Assistant secrétaire, V. Landry.
Trésorier, E. Lacasse.
Capitaine, E. Lacasse.
Assistant capitaine, J. Bilodeau.
Tableau, L. Toussaint ; assistant tableau, A. Caron.
Gardien, J. Toussaint.

Toute correspondance devra être adressée au secrétaire, J. E. Saint-Jean, 1117 rue Huntley.

AUX CORRESPONDANTS

Ed. B., Québec. — Votre lettre adresse au rédacteur du "Witness," et contenant vos parties avec M. Stanley, nous a été référée. Nous remarquons que vous faites erreur d'annotation. Au jeu franc, le damier se compte comme le nôtre, de gauche à droite, de haut au bas. Les Noirs sont placés de 1 à 12 et ont le trait. Par conséquent, vos parties telles que notées, laissent à supposer que les blancs avaient le trait ou bien que vous avez mal interprété le damier. Un mot d'explication à notre adresse, S. V. P.

LA SEMAINE FINANCIERE

Montréal, 28 juin 1900.

Il y a, dans les amendements à la loi des banques, une omission que nous ne pouvons laisser passer et que les députés représentant la population ouvrière de la province de Québec auraient dû signaler au gouvernement. Si nous parlons ici de population ouvrière, c'est que cette population est celle qui a eu surtout à souffrir des récentes faillites de banques. On a introduit dans la loi d'excellentes dispositions dont le but est de prévenir la répétition d'irrégularités qui ont causé des pertes au public en général, mais on aurait dû, pour empêcher toute confusion chez ceux qui ne connaissent pas la différence entre une caisse d'épargnes et une banque d'escompte, interdire à ces dernières sinon de recevoir des petits dépôts de l'épargne populaire, au moins de se servir du nom de "Banque d'Epargnes" ou même de celui de "Département d'Epargnes."

Combien d'ouvriers et d'ouvrières vont à la plus prochaine succursale de banque, portant à sa devanture les mots "Savings Bank Department," ou ceux de "Département d'Epargnes," étant sous l'impression qu'ils s'adressent à une "Banque d'Epargnes" ? Il y en a un grand nombre, et ceux-là devraient être protégés.

On nous répondra peut-être qu'on ne peut faire ainsi de la législation restrictive pour le bénéfice d'une classe sociale. On l'a déjà fait, pourtant, lorsque l'on a défendu d'imprimer et de mettre en circulation des circulaires, annonces ou réclames dans une forme ressemblant plus ou moins à celle d'un billet de banque. Il est clair que cette prohibition n'est pas faite pour le bénéfice des hommes d'affaires, habitués à manier des billets de banque, mais uniquement pour la sauvegarde des pauvres gens, des illettrés, qui seraient exposés, à première vue, à confondre ces billets-réclames avec des billets de banque.

Le principe est donc admis; et quant à l'opportunité de la restriction que nous aurions voulu voir dans la loi, il sera facile de la constater en interrogeant la plupart des ouvriers qui ont perdu de l'argent à la banque du Peuple ou à la banque Ville-Marie.

Si nos législateurs ont cru bon de créer des banques d'épargnes spéciales pour recevoir les petits dépôts de l'épargne et d'entourer l'administration de ces dépôts d'une foule de sauvegardes que les banques d'escompte n'ont pas à observer, il est clair qu'on ne devrait pas permettre à ces dernières de rendre nulles ces précautions en prenant elles-mêmes le nom de Banques d'Epargnes.

La guerre de Chine n'a pas encore pris une importance suffisante pour intéresser beaucoup les financiers. S'il devenait nécessaire, même de mettre en campagne 100,000 soldats européens pour venir à bout des Boxeurs, le coût de cette expédition serait partagé entre plusieurs nations et dans tous les cas, il y a en Chine des richesses suffisantes pour indemniser tout le monde.

La grande guerre est virtuellement terminée en Afrique, et la guerre de guérillas, qui menace de continuer encore quelque temps, ne paraît pas réserver aux Anglais des surprises comme celles de Colenso, Spion Kop, etc. Donc, l'avenir étant plus assurant, les capitaux se font plus abordables.

Les prêts à demande, à Londres, sont cotés de 1½ à 1¾ pour cent ; l'escompte sur le marché libre est de 2¾ à 2⅞ pour cent pour les billets à longue échéance et de 2⅞ à 3⅛ pour les billets à courte échéance, tandis que l'escompte de la banque d'Angleterre est à 3 pour cent.

A New-York, les prêts à demande sont à 1½ pour cent ; le papier de commerce s'escompte aux taux de 3½ à 4½ pour cent. A Montréal, le taux des prêts à demande est encore à 5½ pour cent, mais il y a abondance de fonds pour tous les bons emprunteurs.

Nous avons eu à la bourse, depuis notre dernière revue, une rude secousse qui a fait baisser certaines valeurs, de 10 à 12 points. Bon nombre de spéculateurs ont dû se trouver veufs de leurs marges. La dépression paraît terminée, mais elle a dû laisser des ruines derrière elle. Cette secousse nous a été communiquée en grande partie par le Pacifique Canadien qui, avec les autres chemins de fer américains, a subi l'influence des mauvaises nouvelles des récoltes de grains au Manitoba et dans le Nord-Ouest. La situation des récoltes paraît sensiblement améliorée, au moins dans le Nord-Ouest Canadien, et les chemins de fer remontent, entraînant avec eux toute la liste, dans la montée comme dans la descente.

La valeur la plus éprouvée, les Tramways de Montréal, n'a cependant aucun intérêt commun avec les chemins de fer en question. Ses recettes sont magnifiques et son dividende assuré. Ce cependant elle est tombée à 242, après avoir commencé la semaine à 255, par suite de réalisation de lots portés sur marge, dont la marge était épuisée.

Les mines ont été moins actives, mais pas plus fermes que la semaine dernière. Décidément notre public spéculateur ne veut plus de ces valeurs à soubresauts trop fréquents et trop inattendus. Nous ne saurions le blâmer de s'en désintéresser.

Recettes des chemins de fer pendant la troisième semaine de juin :

PACIFIQUE CANADIEN

1900	$504,000
1899	538,000
Augmentation	$56,000

GRAND-TRONC

1900	$455,873
1899	419,099
Augmentation	$34,774

Voici un tableau résumé des opérations à la bourse depuis jeudi dernier :

Nombre.	Valeurs.	Plus bas.	Plus haut.	Dern. cours.
BANQUES				
12	Banque de Montréal	250	250	250
65	Banque des Marchands	150	150½	150½
20	Banque du Commerce	150	150	150
5	Banque de Toronto	237	237	237
27	Banque Union	106½	106½	106½
COMPAGNIES DE TRANSPORT				
8325	Pacifique Canadien	85½	90¾	89¾
2672	Tramways de Montréal	242	255	249½
150	Do. nouvelles actions	233	244	237½
1191	Tramways de Toronto	95	97	97
1400	Tramways Twin City	58¾	61	59¾
15	Tramways de St Johns	118	118	118
4	Tramways de Halifax	90	90	90
500	Richelieu	99½	104	103
ECLAIRAGE, ELECTRICITE, ETC.				
2057	Gaz de Montréal	179¾	183	182½
1050	Royal Electric	190	201	197
5	Télégraphe de Montréal	161	161	161
25	Bell Téléphone	177	177	177
71	Câble Commercial	165	165	165
INDUSTRIES, ETC.				
439	Dominion Cotton	91	94	93
131	Montreal Cotton	134	135	134
75	Colored Cotton	80	84	80

18899 actions.

MINES

25500	Payne Mine	97	102	99
12800	Virtue	60	66	66
12500	Republic	85	88	87
11500	Montreal and London	24	25	24
10500	War Eagle	144	146	144

72800 parts.

OBLIGATIONS

$700	Colored Cotton Co	99¼	99½	99¼

DISTILLATION ILLICITE

Norwood, Ont., 28 — L'officier Floody, du Revenu, assisté d'un autre officier, a saisi une immense distillerie clandestine, ce matin, à Hasbodel, situé à six milles d'ici. Le matériel a été expédié à Peterboro.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 28 juin 1900.

Les vacances se font sentir, le nombre des enregistrements diminue et les transactions de quelque importance deviennent très rares. Il n'y a, cette semaine, qu'une seule vente dépassant $10,000 et encore elle nous paraît plutôt rentrer dans la catégorie des échanges.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 71a RUE ST JACQUES
MONTRÉAL.

ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

ÉDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte, B. P. 2376 *Montréal, Canada.*

BUREAU A LONDRES (Angleterre),
145 rue Fleet, E. C.
Central Press Agency Limited,
Agents spéciaux.

BUREAU A PARIS (France),
N. Lacroix, 10 rue de Rome.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 23 JUIN 1900.

LUNDI	66,249
MARDI	66,378
MERCREDI	66,507
JEUDI	66,643
VENDREDI	66,764
SAMEDI	74,721
TOTAL	407,262
Edition Hebdomadaire	33,996

Total des deux Editions Durant la Semaine **441,258**

De ce tableau sont exclus plusieurs milliers de numéros, que nous vendons, durant cette période émouvante de la guerre, et que nous croyons ne devoir pas considérer comme circulation régulière.

MONTREAL, 28 JUIN 1900.

TROP DE CRISES

Dans presque toutes les provinces, à part celles de Québec et d'Ontario, dont l'attention se concentre actuellement sur Ottawa, et le Manitoba, où par un coup de maître, l'hon. Hugh Macdonald a débrouillé la situation, la crise politique est à l'état de permanence.

A la Colombie Anglaise, la législature, qui devait se réunir le 5 du mois prochain, sera prorogée au 19, pour donner aux membres du cabinet Dunsmuir, le temps de se faire réélire, s'ils le peuvent ; et, si toutefois d'autre dissidence n'arrive pas, cette fois, entre les ministres eux-mêmes.

A l'Ile du Prince-Edouard, le gouvernement Farquharson ne se soutient que par la voix de Pineau, personnalité devenue assez fameuse par ses aventures politiques pour que le sénat s'en soit occupé longuement hier.

Au Nouveau-Brunswick, le premier ministre Emmerson quitte prudemment l'arène troublée de la politique pour le temple pacifique de la Justice.

Et voilà que si tout semble bien pour lui et ses chefs en hiérarchie, il n'en est pas de même parmi ses confrères du barreau, qui n'en veulent pas, et parmi les électeurs de sa province, qui protestent hautement contre l'arrivée au pouvoir de M. Tweedie, son collègue, et le renverseraient, pour certain, s'il faisait des élections générales.

M. Emmerson ne monte sur le banc que contre la volonté de tout le barreau du Nouveau-Brunswick. M. Emmerson est bien un avocat, mais il a, depuis de longues années, abandonné la profession pour la carrière politique. Sa nomination est très mal vue et rencontre une vive opposition de la part des amis de M. G. F. Gregory, de Fredericton, autre aspirant.

UNE FETE IMPORTANTE

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'importance du banquet de la Chambre d'Agriculture de la région Saint-Jean d'Iberville.

Ce banquet, tel que nous l'annonçons dans une autre colonne, aura lieu, le 2 juillet prochain, jour de la Confédération.

La Chambre d'Agriculture de Saint-Jean n'a cessé de progresser depuis sa fondation, et c'est avec orgueil qu'elle doit fêter, le 2 juillet, ses noces de bois. Son travail a été considérable depuis cinq ans.

Nous avons toujours été sympathique à cette association, parce que nous étions convaincu qu'elle donnait un excellent exemple aux cultivateurs des autres régions

Ce qui fait actuellement la faiblesse de la classe agricole, c'est indubitablement le manque d'union entre ses membres. C'est dans l'association que le cultivateur trouvera l'éducation, l'instruction et la force nécessaires pour être à la hauteur de sa vocation.

Dans la grande lutte pour la vie, sur le terrain national, sur le terrain social et sur le terrain économique, a dit un homme d'Etat distingué, l'Association est le levier le plus puissant pour multiplier l'effort individuel et lui donner une force irrésistible."

Encourageons donc l'association et efforçons-nous de convaincre les cultivateurs que c'est d'elle que dépend leur plus grande prospérité.

L'OURS ET LE LION

Au début de la guerre anglo-boer, nous avons prédit que les puissances mettraient à profit les embarras de l'Angleterre pour attaquer et démolir partout où elles le pourraient l'influence britannique, et que le Foreign Office, immobilisé par la menace de complications internationales, subirait, sans pouvoir s'en défendre, de nombreuses humiliations.

Depuis que ces lignes ont été écrites, la Russie a forcé les consuls britanniques en Finlande, qui étaient pour la Constitution finnoise, à démissionner ; l'Allemagne a tranché à son profit la question des Samoa ; les généraux russes ont fait évoluer leurs troupes sur la frontière afghane et tout préparé pour une invasion; un syndicat allemand a enlevé la concession du chemin de fer qui reliera Constantinople au golfe Persique ; la diplomatie moscovite a aidé l'impératrice douairière de Chine à exécuter un coup d'Etat et à fomenter, ou tout au moins exploiter, une insurrection contraire aux intérêts anglais ; et enfin, la Russie a conclu avec la Perse un traité politico-financier qui est considéré à bon droit comme le coup de grâce porté à l'influence anglaise dans ce pays.

Le gouvernement de Saint-Pétersbourg avait déjà obtenu de la Perse l'engagement de ne construire aucun chemin de fer sans son autorisation.

Il s'assurait ainsi la domination future des lignes ferrées qui joindront la mer Caspienne au golfe Persique. Prudemment, longuement, il avait étudié les ports de ce golfe, débouché espéré sur l'océan Indien. Un moment même, le bruit courut d'une main-mise russe sur Bender-Abbas.

Or, il y avait un obstacle à l'expansion russe. En 1892, la Perse avait contracté à Londres un emprunt d'un demi-million sterling, garanti par les douanes du Farsistan et des ports du sud. Les Anglais considéraient cette convention comme leur donnant le contrôle de la côte persane entière du golfe. Les finances de l'Iran ne sont pas devenues plus prospères depuis 1892 ; le Schah a eu besoin encore d'argent. Cette fois, c'est la Russie qui lui a imposé ses bons offices. La banque d'emprunts russe, dont la plus grande partie des actions sont entre les mains de la Banque d'Etat, assure à la Perse vingt-deux millions et demi de roubles, garantis par l'ensemble des douanes persanes, celles du Farsistan et des ports du sud naturellement exceptées. Mais la condition principale du prêt est que la Perse remboursera à l'Angleterre l'emprunt de 1892. Les Anglais demandaient 6 p. c. d'intérêts. Les Russes ne veulent que 5 p. c., ce qui facilitera l'opération. La Banque pétersbourgeoise est assurée de placer les fonds persans en Russie, les fonds d'Etat de l'empire donnant au capitaliste un rendement moindre.

Voilà donc l'Angleterre poliment expulsée du golfe Persique. A toute autre époque, cet événement aurait provoqué une tempête de réclamations à Londres. Mais le public britannique, entièrement absorbé par la guerre du Transvaal à l'époque où cette transaction a été faite ne s'en est pas préoccupé.

Il était dans un état d'esprit où il aurait donné une colonie entière en échange d'un "kopie". "Mon royaume pour un cheval !", s'écriait Richard III, il y a quatre siècles. L'histoire se répète.

LES EUROPEENS EN CHINE

Sous ce titre, notre confrère le "Courrier des Etats-Unis", publie l'article que nous reproduisons ci-dessous, article résumant en quelques lignes la situation exacte qu'occupent, depuis plus de soixante ans, les puissances européennes, en Chine.

Depuis plus de huit siècles, il y a une question d'Orient qui a suscité beaucoup de guerres et de traités, fait répandre des fleuves de sang et des tonneaux d'encre diplomatique. Depuis cinq ans, la question d'Extrême-Orient est ouverte. L'Europe a sur les bras un autre "homme malade", et c'est un géant ! On peut dire que la question chinoise est beaucoup plus grosse que la question ottomane, non seulement parce que le Céleste-Empire est beaucoup plus vaste que la Turquie et qu'il compte plus de quatre cents millions d'habitants, mais aussi parce que les affaires se compliquent là-bas de deux éléments nouveaux : le Japon et les Etats-Unis.

Pour l'intelligence des événements qui commencent, il importe de connaître exactement la situation respective des puissances en Chine, c'est-à-dire la répartition des intérêts qui sont engagés dans la grande affaire.

L'Angleterre a, sur tous les autres Etats de l'Europe, l'avantage de l'antériorité. C'est elle qui, la première, après la guerre de l'opium (1839), obtint, par le traité de Nankin, la souveraineté sur l'île de Hong Kong et l'ouverture de cinq ports chinois au commerce européen. De 1857 à 1860, la France aida l'Angleterre à assurer sa prépondérance en Chine, mais elle n'en retirera pour elle-même aucun avantage particulier. C'était la politique de Napoléon III.

Cependant, pendant cette même période, la Russie travaillait pour son propre compte, et sans guerre, sans bruit, acquérait des territoires sur le fleuve Amour, et, à la faveur de l'insurrection musulmane, occupait la vallée de l'Ili. Elle préparait ainsi la voie libre à son futur chemin de fer transsibérien.

La république française, moins désintéressée que Napoléon III, fit ses propres affaires dans le sud de la Chine. Elle conquit la province du Tonquin et l'empire vassal d'Annam, et, par les traités de Tientsin (1884-1885), elle obtint des avantages commerciaux dans les provinces limitrophes de Kouang Tong, Kouang Si et Yunnan.

L'Angleterre exigea alors, comme compensation, une délimitation de frontière entre la Birmanie et le Yunnan, avec des avantages également commerciaux dans la partie occidentale du Yunnan et l'ouverture du Si Kiang au commerce européen.

Telle est, en résumé, l'oeuvre des Européens en Chine avant 1895.

Le Japon, vainqueur dans la guerre de 1894, à propos de la Corée, ne fut pas maître de dicter ses conditions à la Chine abattue, malgré l'appui moral de l'Angleterre. La France, la Russie et l'Allemagne s'opposèrent à ce que le Japon insulaire acquît une portion du territoire continental. On l'obligea à rendre Port-Arthur et Wei Haï Wei, qu'il avait conquis ; et il dut se contenter de la souveraineté de la grande île de Formose.

Pour prix de son concours, la Russie se fit adjuger à bail, par la Chine, Port-Arthur, arraché au Japon, et Talien Wan, positions qui commandent au nord l'entrée du golfe de Petchili. L'Allemagne profita de la première occasion pour obtenir également à bail Kiao Tchéou, dans le Chantoung, sur la mer Jaune. Alors l'Angleterre, toute puissante à la cour de Pékin, bien qu'elle eût été l'alliée morale du Japon, exigea sa part de dépouilles et reçut Wei Haï Wei, en face de Port-Arthur, autre port arraché au Japon, et des droits exclusifs dans la vallée du Yangtsé Kiang, le grand fleuve qui aboutit à Shanghaï. La France, restreignant ses ambitions aux provinces limitrophes du Tonquin, reçut également à bail la baie le Kouang Tchéou, voisine de l'île d'Haïnan.

Ainsi, la Chine était entamée. Mais, tandis que la Russie développait ses intérêts au nord, l'Allemagne, en un point isolé, voisin de Pékin, et la France, dans le sud, l'Angleterre s'installait partout, à Wei Haï Wei, au nord ; dans le Yangtsé Kiang, au centre ; étant déjà prépondérante dans le sud à Hong Kong et dans la vallée du Si Kiang.

Ce n'étaient pas seulement des territoires que réclamaient les européens ; c'étaient aussi des chemins de fer. Les ports concédés à bail n'étaient que les robinets par où devaient s'écouler les produits de la Chine intérieure : il fallait alimenter ces robinets par des conduites, c'est-à-dire des lignes ferrées.

La Russie, pour abréger son Transsibérien, avait déjà obtenu le passage à travers la Mandchourie, de Novo-Isarakhaïti sur l'Argun, affluent de l'Amour, jusqu'à Vladivostok. Elle obtint, en outre, la concession d'un embranchement partant du grand réseau, sur la Sungari, et se dirigeant sur Port Arthur et Talien Wan. Cette ligne sera reliée à Pékin par le chemin de fer anglais de New Chouang rejoignant à Shanghaï Kouan la ligne déjà existante.

Un syndicat anglo-germanique a obtenu la concession d'une ligne de Tientsin à Shanghaï et Ouan Chou.

Un syndicat franco-belge a reçu la concession d'une ligne de Pékin à Hankéou, grand entrepôt sur le Yangtsé. Cette ligne est construite jusqu'à Paoting Fou, ville menacée par les Boxeurs.

Les Américains doivent construire une ligne de Hankéou à Canton, continuant jusque dans le sud la ligne franco-belge.

L'Angleterre a la concession d'une ligne de Hong Kong, passant par Canton et remontant jusqu'à Chengtou, au coeur de l'empire ; elle a aussi une ligne de Tchouking, sur le Yangtsé au Yunnan, se raccordant aux lignes projetées de Birmanie et du Siam.

La France étudie les travaux d'une ligne de Langson à Canton, avec embranchements sur Pakhoï et Kouang Tcheou, et d'une ligne de Laokaï au Yunnan, avec raccord à la ligne de Langson à Canton.

Depuis 1895, le régime des concessions à bail a amené les Européens à substituer à la politique de la porte ouverte celle des zones d'influence. C'est ainsi que la Russie a obtenu le monopole des concessions dans le nord de la Chine, l'Allemagne dans la province de Chan Tung, l'Angleterre dans la vallée du Yantsé, la France dans les provinces limitrophes du Tonquin. Le Japon réclame la prépondérance dans le Fou Kien. Mais jusqu'ici, toutes les puissances ont déclaré leur désintéressement territorial, les concessions à bail ne portant pas atteinte à l'intégrité de l'empire chinois.

Par ce rapide exposé, il est aisé de comprendre l'importance de la question d'Extrême-Orient. Les Européens ont déjà des droits acquis en Chine. Nous venons de les énumérer. Ce sont ces droits qu'il s'agit de ne pas laisser anéantir par une révolte d'indigènes.

Tant qu'il s'agira de se défendre, les puissances resteront unies, soit qu'elles agissent ensemble, soit qu'elles délèguent à l'une d'entre elles la sauvegarde des intérêts collectifs. Après ? — C'est l'affaire de la diplomatie.

INFORMATIONS

La culture du jingoisme aux Etats-Unis et en Angleterre jouera de mauvais tours à la tacite alliance anglo-saxonne, si toutefois une semblable alliance existe ou vient à exister entre des deux pays.

L'amiral Dewey passait à Détroit, l'autre jour. Mêmes fêtes, mêmes salutations, que celles des autres villes. Il est vrai que les fêtes Dewey, en cette saison, n'ont plus le caractère délirant qu'elles eurent à l'arrivée du héro triomphant, mais elles n'en suintent pas moins le jingoisme traditionnel.

Or, il arriva que, pendant le passage de Dewey, un Anglais, croyant bien faire, hissa le drapeau de sa patrie. Immédiatement, ce drapeau fut abattu et foulé aux pieds.

Dewey a pourtant presque associé l'Angleterre à ses succès, en disant qu'il en devait une large part à l'attitude bienveillante des officiers des navires de Sa Majesté, dans les eaux de Manille. De plus, les Etats-Unis n'ont guère compté d'amis, durant leur guerre avec l'Espagne, que dans la nation anglaise.

L'incident de Détroit prouve, encore une fois, que la masse ne raisonne pas toujours en unisson avec les chefs de la nation ; et que les rapprochements politiques ne tiennent, devant le peuple, que selon son bon plaisir.

* * *

Hier matin, a eu lieu à Toronto, la première séance de la Commission Royale des Scandales Politiques. Les juges Boyd, McTavish et Falconbridge étaient présents.

La séance a été privée, mais on sait que M. John D. Falconbridge, fils du juge, est nommé greffier de la commission, et que MM. A. R. Aylesworth, C. R. et Wallace Nesbitt, C. R., sont chargés de la conduite de l'enquête.

* * *

La nouvelle année fiscale, aux Etats-Unis, commence le premier juillet, et comme à l'ordinaire, le président doit nommer un certain nombre de fonctionnaires pour les positions nouvelles qui ont été créés. L'exécutif pourra dès les premiers jours de juillet commencer à dépenser les crédits votés par le cinquante-sixième congrès.

Les congressmen et les sénateurs n'ont pas oublié leurs amis. Il y en a qui attendent pour remplir toutes les meilleures positions nouvelles, et ceux qui n'ont pas encore demandé de place font aussi bien de ne pas se déranger maintenant. Il est trop tard. Les sénateurs ne laissent pas fuir l'occasion. Ils commandent beaucoup plus de patronage que la plupart des députés, dont le terme est plus variable.

Du "Soleil" :

"Le ministre de la justice n'a encore rien décidé au sujet de la demande de commutation de peine de Cazes et Duhâ."

* * *

La rage du khaki vient de s'étendre à la chaussure, et les chaussures couleur khaki constituent la dernière nouveauté. Il est fort peu probable que cette mode dure longtemps. Elle est devenue trop rapidement populaire pour subsister ; mais les fabricants de chaussures de fantaisie vont en tirer le plus qu'ils pourront. Il y a des cravates khaki, du papier à lettres khaki, des enveloppes khaki, des portefeuilles khaki, des cartes de visites khaki, des vêtements khaki, etc., etc.

* * *

Le Japon, de sa propre initiative, a restreint l'immigration de ses sujets aux Etats-Unis.

A l'avenir, on ne permettra qu'à cinq personnes de chaque préfecture de l'Empire de venir, par mois, aux Etats-Unis.

Cette limitation restreint pratiquement l'immigration japonaise.

Pour cette raison, le gouvernement américain a décidé de rappeler l'agent d'immigration qu'il avait sur la côte du Pacifique pour faire respecter les lois relatives à l'entrée des étrangers dans le pays. Cet agent reviendra à Washington.

FÊTE DE LA CONFEDERATION

Parc du Bout de l'Isle —Passage à bon marché

La Compagnie de chemin de fer de la ligne de ceinture de Montréal (Belt Line), a réduit ses prix de passage, pour le Bout de l'Ile, aller et retour, pour lundi, le 2 juillet, à 25 cents, pour adultes, et 10 cents pour enfants. Des tramways partiront de l'Avenue Lasalle à toutes les 10 minutes, de 9 heures a.m. à 10 heures p. m. Les restaurants du parc sont bien approvisionnés, et tout est vendu aux prix de la ville. Achetez vos billets avant de prendre les tramways. 199-4

CES 500 JUPES

Que nous venons d'acheter à des grandes réductions, nous vous les offrirons, vendredi et samedi, avec les mêmes avantages. Voyez nos vitrines et constatez vous-même par nos bas prix qu'aucun magasin ne peut vous donner les mêmes avantages. M. Marchand, 1869 et 1871 Notre-Dame.

Dr A. Brosseau

Dentiste, 7 rue St Laurent, Montréal. Téléph. Bell, Main, 2001. 119—a

Sirop Calmant du Dr Fred. J. Demers

Pour les Enfants

Ce sirop, qui est inoffensif, ne peut être trop recommandé pour rendre le sommeil aux bébés, calmer les coliques et faciliter la dentition. Dépôt 1157 rue St Laurent. 42—mlvj—a

Demandez à Voir

Nos Blouses en Soie à $6.00, dont le Prix est Réduit à

$3.98.

BERNIER & WEST

ANGLE DES RUES

Sainte-Catherine et Université.

La Cie S. Carsley Limitee

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 28 Juin 1900

VENTE DE JUILLET et Bargains du Vendredi

Des Bargains Extraordinaires seront offerts Vendredi en rapport avec le premier Jour de la Vente de Juillet.

Jupes fraiches à bon marché

Elégantes, bien faites fraiches, et bon marché, voilà ce qui distingue ces marchandises.

Jupes de rue en crash naturel, pour dames, bien faites et bien finies, valant 50c. Prix de vendredi..... **27c**

Jupes de rue élégantes en duck blanc, très larges, plis renversés en arrière, ourlet large, bien faites, pour dames, valant 85c. Prix de vendredi..... **55c**

Elégantes jupes en duck anglais blanc garnies de bandes de couleurs, pour dames, valant $1.50. Prix de vendredi..... **99c**

Offres en Blouses en Soie

En grande demande, le vêtement le plus populaire de la saison ; il le sera encore bien davantage lorsque vous lirez ces prix.

Très élégantes Blouses en soie, parfaitement et élégamment bien faites, avec collet en toile blanche, pour dames, valeur $2.50. Prix de vendredi.. **$1.79**

Jolies Blouses en soie, dans un bon assortiment de genres et couleurs, yoke en linon plissé, devant ample, avec collet repassé, pour dames, valeur $3.50. Prix de vendredi..... **$2.25**

Pinces a Glace

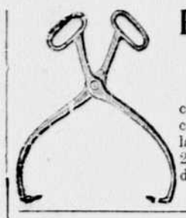

188 pinces à glace en broche d'acier forte comme la vignette, valant 20c. Prix de vendredi... **12c**

Balances de familles

36 seulement de ces balances de familles, comme la vignette, fort plateau en ferblanc, rouge ou noir. Valeur $3.20. Vendredi. **$2.45**

Bargains en Elégantes Etoffes qui se lavent

Ces étoffes sont marquées à des prix plus bas que jamais. L'acheteur de ce département est résolu de faire vendre toutes ces étoffes qui se lavent ; de là, les immenses réductions.

Delaines de fantaisie qui se lavent en jolis rayés et taches, valant 8c. Prix de vendredi **4 1/2c**

7000 verges de brin, zéphyr, dentelle Dimity et silkenette qui se lavent, valant de 15c à 25c. Prix de vendredi..... **8 1/2c**

5000 verges de Plaid écossais, Ginghams, Organdie et étoffes d'été qui se lavent d'autres fabriques, valant de 19c à 25c la verge. Prix de vendredi

Offres spéciales en Soies

Ces lignes sont bonnes soit pour blouses ou robes d'été ; les prix sont à la portée de toutes les bourses.

2000 verges de jolies soies de couleurs avec raies blanches unies, plusieurs nuances de choix, valant 35c, vendredi..... **25c**

100 pièces de pure soie de Chine, à blouses, en 30 couleurs différentes avec raies cordées pesantes, feront de jolies blouses, 50c. Vendredi **37c**

40 pièces, seulement, de riches soies rayées dans toutes les nuances différentes et fashionables de la saison. 60c la vg. Prix de vendredi **39c**

Offres Spéciales en Etoffes à Robes

C'est la vente de choix de juillet réunie aux bargains du vendredi qui fait que la plupart des lignes que le Gros Magasin offre paraissent à des prix ridiculement bas.

Lot spécial d'environ 1000 verges de nouvelles étoffes à robes en une grande variété de couleurs, valant de 15c à 25c la verge. Prix de vendredi **9c**

950 verges d'étoffes à robes de fantaisie en une variété de couleurs et effets, double largeur, valant de 25c à 33c. Prix de vendredi, la verge. **15c**

1200 verges de riches étoffes à robes d'été, plusieurs couleurs de choix, valant de 25c à 50c. Prix de vendredi..... **25c**

Vêtements d'été

Durant ces jours de chaleur, chacun veut être habillé fraichement. Les marchandises seront à assez bon marché demain.

25 douzaines de blouses de matelot de fantaisie, faites de jolie indienne et flanellette, bien faites partout, grandeurs assorties pour petits garçons, valant 55 cts. Prix de vendredi. **35c**

Pantalons pour Hommes

200 paires de pantalons en tweed rayé, en trois différentes nuances, parfaitement bien faits et cousus, grandeur 32 à 38 pouces de ceinture, pour hommes, valant $1.25. Prix de vendredi.. **69c**

Chapeaux et Casquettes

Pas de meilleur temps qu'à présent pour acheter un chapeau de paille, les prix sont assez bas actuellement. Environ 300 Chapeaux en paille unie et tachetée, blanc ou noir, pour hommes, valeur 20 et 25c. Prix de vendredi **10c**

Casquettes Golf en toile crash, bande raide et palette noire, pour hommes et adolescents, valeur 35c, vendredi..... **21c**

Képis "Bobs"

S'ajustent bien, confortables, frais et légers, la meilleure coiffure pour l'été. Prix de vendredi..... **45c**

Canards Emaillés

Seulement 79 canards émaillés, grandeur comme la vignette. Valant 70c. Prix de vendredi..... **48c**

Bols à Fruits

Grands Bols à fruits en cristal coupé, nouveaux patrons, les mieux finis, les plus jolis effets, valant 15c. Spécial pour vendredi **10c**

Grands Verres en verre

500 douzaines de grands Verres, bien faits de beau verre brillant, bas cannelé et très bien finis, valant 50 cts, prix spécial de vendredi, la douzaine..... **28c**

Faucilles

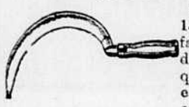

Seulement que 135 douzaines de faucilles en acier de la meilleure qualité, fortes et bien faites, comme la vignette, valant 30c. Prix de vendredi..... **21c**

Fers à repasser de Madame Potts.

Seulement que 75 sets de fers à repasser de Mme Potts, 3 fers, 1 poignée, 1 support, valant $1. Prix de vendredi **82c**

ESSAYEZ UN REPAS AU RESTAURANT DU GROS MAGASIN, VENDREDI

La Cie S. Carsley, Limitée

Nos 1765 à 1783 rue Notre-Dame et 184 à 194 rue St Jacques, Montréal.

SOBRITE 10 CENTS

nettoie rapidement n'égratigne pas

Demandez à Voir

Nos Blouses en Soie à $4.00, dont le Prix Réduit est à

$2.99.

BERNIER & WEST

ANGLE DES RUES

Sainte-Catherine et Université.

Lave sans Frotter

Si vous êtes fatiguée de frotter sur la planchette, de vous y casser les reins et déchirer les lingeries fines, demandez-nous l'échantillon GRATIS, qui, simplement en faisant bouillir et rincer, rend le linge blanc comme la neige, sans pouvoir le ronger. C'est la

VICTORINE

Des milliers de femmes s'en servent et nous en font l'éloge et la Victorine se vend partout.

2 roulettes 5c—lavent 4 bouilloires de linge — Ecrivez aujourd'hui pour l'Echantillon

W. Crawford Gaden & Cie, 237 rue St Paul, Montréal.

EVENTAILS ELECTRIQUES

Pour la prochaine Saison.

La Standard Light and Power Co s'occupe spécialement de fournir le courant pour les Evantails Electriques, de quelque modèle qu'ils soient à courant continu ou à courant alternatif.

Venez à nos bureaux et nous vous donnerons tous les renseignements possibles.

Standard Light & Power Co.,
7, 9, 11 rue Chenneville.
CHARLES MORTON, *Gérant.* 128—a

PACIFIQUE CANADIEN

Vendra des billets aller et retour entre toutes les gares à l'Est de Port Arthur pour le

Jour de la Confédération

Au prix d'UN PASSAGE SIMPLE de première classe le plus bas, le 30 juin, les 1er et 2 juillet, bons pour revenir jusqu'au 3 juillet 1900.

De Montréal à Québec et les endroits dans les Provinces Maritimes, des billets seront vendus les 29 et 30 de juin, les 1er et 2 de juillet, bons pour revenir jusqu'au 4 de juillet.

Voici quelques-uns des principaux endroits situés près de Montréal et les prix depuis Montréal :—

Sherbrooke	$ 3 35	Source Caledonia	$2 20
Québec	8 50	Hudson	1 15
St Joan	1 00	Hudson (aller par chemin de fer, retour par bateau	1 00
Vaudreuil	0 85	Ottawa	3 50
Labelle	$3 20	Ste Anne de B'vue (aller par ch. de fer, retour bateau	0 80
Ste Agathe	2 00	St Faustin	2 45
St Jérôme	1 95	St Jovite	2 70
St Lin	0 95	Ste Marguerite	1 65
St Gabriel (Lac Maskinongé	2 20	Knowlton	2 10

Au Bord de la Mer et à la Nouvelle Angleterre

Saison 1900. Service Amélioré

Entre Montréal, Portland et Old Orchard et Montréal, Boston, Springfield, Worcester, Nashua, etc.

Chars-salon et dortoir directs entre Montréal et Old Orchard.

ST ANDREWS, N. B.

PRIX BAS SPECIAUX :

Des wagons-dortoir directs quitteront Montréal le mardi et le vendredi, à 8.20 p.m., pour revenir quittant St Andrews le mercredi et le lundi à 5.45 p.m.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ST. MARY'S C. Y. M. SOCIETY

Excursion au Parc Otterburn

Le 30 juin 1900, pour aller par convoi spécial seulement à 1.30 p.m., et revenir par convoi spécial à 7 p.m. Passage aller et retour **65c.** Enfants **35c.**

FETE de la CONFÉDÉRATION

Des billets d'aller et retour seront émis au prix d'un

Seul Billet de Première Classe,

entre toutes les stations du système de chemin de fer du Grand Tronc au Canada, des stations en Canada à Détroit, Mich., Port Huron, Mich., Port Covington, N.-Y., Bombay Jct., N.-Y., Helena, N. Y., Massena Springs, N.-Y., Rouses' Point, N.-Y. et Island Pond, Vt.

Des stations en Canada à, mais non pas de Buffalo, N.-Y., Black Rock, N.-Y., Niagara Falls, N.-Y., et Suspension Bridge, N.-Y.

De Détroit, Mich., Port Huron, Mich., Fort Covington, N.-Y., Bombay Jct, N.-Y., Helena, N-Y, Massena Springs, N.-Y., Rouse's Point, N.-Y., et Island Pont, Vt, aux stations en Canada.

Les billets seront bons pour partir

Le 30 Juin et les 1er et 2 Juillet.

Bons pour revenir du lieu de destination le ou avant le 3 Juillet 1900.

Aux stations du système du G. T. R., de la Chaudière Curve à Québec inclusivement.

De Montréal et des stations à l'est de Montréal à Ste Rosalie inclusivement.

Les billets d'excursion seront bons pour aller les 29 et 30 Juin et les 1er et 2 Juillet, et revenir du point de destination le ou avant le 4 Juillet 1900.

Ci-suit une liste des prix de Montréal pour les particuliers et les pique-niques à quelques-uns des endroits d'été populaires.

Otterburn Park	$0.85	Huntingdon	$1.55
St Hyacinthe	1.20	Ste Anne, ch. de fer	0.70
Richmond	2.55	Ste Anne, aller ch. de fer ret. bateau	0.80
Sherbrooke	3.35	Québec	3.50
Québec	3.50	Vaudreuil	0.80
St Jean	1.00	Valleyfield	1.15
Iberville	1.00	Cornwall	2.15
Rouse's Point, N.Y	1.95	Lachine, aller ch. fer, retour bateau sautant les rapides	0.60
Burlington, Vt	4.20		
Highgate Spgs	1.85		
Ormstown	1.25		

Conditions Spéciales pour les Voyageurs de Commerce entre les stations en Canada.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure

LIGNE DOMINION

STEAME DE LA MALLE

SERVICE E LIVERPOOL

Steamer	De Montréal	De Québec
*Roman	30 juin, de jour, directement.	
Vancouver	7 juillet, 9 a.m.	7 juillet "
Dominion	21 juillet, 9 a.m.	21 juillet "
Cambroman	28 juillet, 9 a.m.	28 juillet "
Vancouver	11 août, 9 a.m.	11 août 9 p.m.

*Ce steamer ne transporte pas de passagers.

PRIX DU PASSAGE—Cabines $60.00 et au delà pour aller et $111 et au delà aller et retour, suivant le steamer et la cabine, seconde cabine $37.50 pour aller et $71.25 aller et retour.

Entrepont— Pour Liverpool, Derry, Londres, Queenstown, Belfast et Glasgow, $23.50. Nécessaires d'entrepont fournis gratuitement.

Service de Boston

S.S. New England de Boston, 18 juillet, 2.30 p.m.

Salons au milieu du navire, lumière électrique, ponts spacieux pour la promenade. Pour autres renseignements s'adresser à n'importe quel agent de la Compagnie ou à

DAVID TORRANCE & CO, Agents Gén. 17 rue St Sacrement, Montréal. 142a

Cie Générale Transatlantique

Ligne FRANÇAISE, directe de New-York au Havre, Paris, France, 42 B'way, New-York.

Depart chaque jeudi, à 10 hrs a.m. de la jetée No 42 North River, au pied de la rue Morton.

L'Aquitaine	28 Juin	La Bretagne	19 Juillet
La Touraine	5 Juillet	La Champagne	26 "
La Gascogne	12 Juillet	La Touraine	2 Août

Passages { 1re cl N.Y. au Havre $82.50 et au dessus. 2e cl N.Y. au Havre, $55 et au-dessus 10 p c de réduction sur billet de retour de 2e classe

J. DE SIEYES,
Agent général au Canada,
1673 rue Notre-Dame, Montréal
14—a

ASSEMBLEE ANNUELLE

De l'Orphéon et de l'Orchestre de l'Union Ste Cécile

Rapports annuels de cette union

Hier soir, a eu lieu l'assemblée annuelle de l'orchestre et de l'orphéon de l'Union Sainte-Cécile, sous la présidence de M. J. E. Bernier.

M. Bernier, dans un discours approprié, a parlé avec âme de l'excellence du chant et de la musique, des jouissances qu'elles procurent. Le dévoué président a aussi félicité l'Union Sainte-Cécile de son travail et des succès qu'elle remporte continuellement. Il a remercié les journaux du concours qu'ils ont apporté au succès de leurs entreprises. Il a terminé en souhaitant à M. Elzéar Roy, directeur des Soirées de Famille, et membre honoraire de l'Union Sainte-Cécile, un heureux voyage à Paris. Comme témoignage d'estime, il lui a remis au nom de l'Union un magnifique souvenir.

M. Elz. Roy s'embarquera pour Paris le 5 juillet prochain, à bord du " Lake Champlain", pour un voyage d'une couple de mois dans l'intérêt des Soirées de Famille. M. Roy a répondu avec beaucoup de tact et de délicatesse.

M. l'abbé Maillet, chapelain de l'Union Sainte-Cécile, a aussi adressé la parole. Il a félicité et encouragé les membres de cette Union.

Il y eut ensuite chant, par M. Edouard Panneton, élève de Mlle Marier ; par M. W. Quesnel, et M. C. Fournier. M. B. Thibault a joué une magnifique sélection sur le piano. L'Union fera une excursion à Sainte-Rose, dans le cours de l'été.

Le 27 septembre, l'ouverture des Soirées de Famille sera faite au bénéfice de l'Union Sainte-Cécile.

Les rapports annuels de l'orchestre et de l'orphéon ont été lus, hier soir.

Celui de l'orchestre de l'Union Sainte-Cécile, fait par M. L. E. Gagnon, montre que l'orchestre a joué, cette année, 44 fois, dont 30 fois au Monument National. Les recettes de l'orchestre ont rapporté $439.25 ; les dépenses ont été de $92.90. La balance, $346.35, a été divisée entre les membres de l'orchestre.

Le rapport se termine par des remerciements aux Sulpiciens, au Rév. M. Maillet, et aux journaux.

Le rapport annuel de l'orphéon de l'Union Sainte-Cécile, présenté par M. J. A. Marier, montre que durant l'année, cinq membres honoraires et douze membres actifs ont été admis. L'orphéon compte actuellement 10 membres honoraires et 30 membres actifs.

GRAVE ACCIDENT

Un jeune homme se fait briser une jambe

(Spécial à "La Presse")

Rivière Beaudette, 28.—Un grave accident est arrivé dans cette localité, ce matin, à la River Beaudette Creamery.

Un jeune homme du nom de Denis s'est fait briser une jambe et un bras. Il était en train de mettre en place une baratte, lorsqu'il fut précipité par le mouvement.

Le médecin fut aussitôt demandé et il constata qu'il s'était brisé une jambe et un bras.

Le jeune homme est âgé de 18 ans. Il était employé chez M. Louis Méthot, propriétaire de l'établissement.

EN DEUIL

Nous regrettons d'apprendre la mort de madame Auger, épouse de M. Joseph Auger, prote à l'imprimerie du gouvernement, à Ottawa. Madame Auger est décédée samedi, le 23 du courant. Les funérailles ont eu lieu lundi matin, dans la cathédrale d'Ottawa, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La défunte était la mère de 21 enfants, dont 8 lui survivent.

AUX TROIS-RIVIERES

De notre correspondant particulier

Trois-Rivières, 28 — Le conseil de ville a décidé, sur recommandation du comité des chemins, de faire faire une piste pour bicycles, dans cette partie de l'avenue Laviolette comprise depuis la rue Saint-Maurice jusqu'à la ruelle conduisant à l'hippodrome Laviolette.

—A l'assemblée de messieurs les commissaires d'écoles de cette cité, tenue le 26 du courant, il a été résolu de remplacer la bâtisse de l'école des garçons, sous la direction des Rêvds Frères des Ecoles Chrétiennes, dans le quartier Notre-Dame, ici, par un nouvel édifice. Le plan en est très joli, et cette construction du genre moderne est appelée à donner plus de confort aux professeurs et aux élèves. Des soumissions doivent être demandées, prochainement, pour ces travaux.

—Nous avons eu, dans la nuit de mardi à mercredi, une terrible tempête de pluie, de vent, d'éclairs et de tonnerre ; enfin, tout le branle-bas d'un ouragan comme nous n'en avions pas été témoins depuis longtemps. Nos rues étaient converties en torrents impétueux, et les puisards ne pouvaient suffire à absorber l'énorme quantité d'eau qui couvrait même les trottoirs, dans divers endroits de nos rues macadamisées. A deux places, dans la partie Est de la rue Notre-Dame, où des services d'aqueduc ont été posés, il y a quelques jours, la masse d'eau cherchant une issue, et trouvant là moins de résistance, a creusé deux trous considérables que M. l'inspecteur de ville a dû faire combler, mercredi matin, afin de prévenir des accidents. Dans certaines parties de la ville, les trottoirs étaient couverts de boue et de pièces de bois que l'eau avait entraînées.

Trempez vos mains, avant de vous coucher, dans un savonnage chaud de SAVON CUTICURA, le savon le plus efficace pour la peau et le plus pur pour la toilette, le bain et les enfants. Quand la peau est sèche, appliquez l'ONGUENT CUTICURA, le grand remède pour les maladies de la peau. Portez de vieux gants durant la nuit. Pour les gerçures et les démangeaisons de la main, ce traitement d'une nuit est merveilleux.

En vente partout. POTTER D. and C. CORP., seuls props., Boston, E. U. 6

JUPES

Les mieux faites, en Piqué et en Crash, valant $1.50. Votre choix à

99 cts.

BERNIER & WEST

Angle des rues Ste Catherine et Université.

Celery King- repose les nerfs

Le Céleri King est une herbe qui nourrit les nerfs. Si les nerfs ne sont pas nourris, ils torturent le corps et rendent insensible. Le Céleri King contient d'autres ingrédients, qui agissent délicatement sur l'estomac et nettoient comme il faut les intestins. Le Céleri King est un remède du printemps.

25c le paquet. Pharmaciens, on The Woodward Medicine Co., Limitée, 299 rue Washington, Buffalo, N.Y. youw
(8)

AU COLLEGE DE MONTREAL

Nous recevons la comunication suivante :

27 juin 1900.

Monsieur,

En parcourant les lignes relatives aux examens de Baccalauréat au collège de Montréal, j'ai remarqué quelques erreurs. Voici le résultat complet et exact : Il y a eu 9 bachelers et 8 Princes de Galles. Voici les noms et les points de ces derniers : Stanislas Poulin, 134 ; Aimé Leblanc, 130 ; Napoléon Deguire, 130 ; Joseph De Granpré, 124 ; Ernest Derome, 123 ; George Kelly, 122 ; Aldéric Dulude, 120 ; Jacques Cartier, 120.

"UN INTERESSE."

L'ŒUVRE DU FEU

Ste Catherine, Ont., 28 — Vers dix heures, hier matin, le feu a éclaté dans une grange située en arrière de la résidence de Mme Hennegan et s'est rapidement répandu vers l'une des grandes piles de planches de la Wilson and Co's Lumber Yard ; les pertes causées dans l'enclos s'élèvent à $30,000. La brigade des pompiers a rendu de grands services, mais l'incendie avait déjà fait de grands ravages à son arrivée et répandait une chaleur terrible, à tel point que plusieurs pompiers en ont perdu connaissance. C'est le quatrième incendie dont cette compagnie a eu à souffrir depuis deux mois.

Belleville, Ont., 28 — Le Palmer's Hôtel, à Corbyville, a été détruit par le feu, hier après-midi ; pertes, $2,000, assurances, $1,000 ; la résidence de Mme Palmer, a aussi été détruite, ainsi que celle de M. R. Foxton.

Ruthven, Ont., 28 — Le feu a détruit la partie nord du village, la nuit dernière. Deux magasins et deux résidences ont été détruits ; les pertes s'élèvent à $6,000.

LA ST JEAN-BAPTISTE A VALOIS

Les résidents de Valois ont très bien fait les choses, lundi soir. Tous s'étaient donné la main pour bien célébrer la grande fête nationale.

MM. Aimé Charlebois, F. Tremblay, Ephrem Brosseau, Leluis Valois, Joseph Thibeau, Horace David, Arthur Leclaire, le Dr Dubeau, dentiste, etc., avaient organisé la fête, pour cette soirée. Un feu d'artifice des mieux réussis avait été préparé pour la circonstance.

MM. Aimé Charlebois, Horace David et Alfred Lecavalier étaient chargés de conduire ce feu de joie, un des plus beaux que l'on puisse voir à la campagne.

Une foule de personnes étaient venues de Lachine, Dorval, Lakeside, Stratmour, Pointe-Claire, Sainte-Anne, Beaconsfield, etc, et même de Montréal.

Un grand nombre de dames assistaient à cette fête.

A PROPOS D'EXAMENS

Il a été décidé, paraît-il, de fournir aux élèves finissants en droit du McGill l'avantage de se présenter tous les six mois pour les épreuves du baccalauréat en droit, sans attendre, comme auparavant, au terme de chaque année scolaire. Cette mesure ne fait que suivre en cela les usages du Barreau de cette province, qui tient deux fois par année des séances pour l'admission à la pratique du droit : une fois en janvier, à Montréal, et une autre fois en juillet, à Québec. Laval a déjà depuis longtemps suivi cette pratique d'examens semestriels pour les finissants.

La Chambre des notaires ne fait des recrues qu'une fois par année. Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul point par où les lois organiques du Notariat sont de beaucoup plus rigoureuses que celles du Barreau. Ainsi, un sujet qui échoue à trois examens consécutifs ne peut plus jamais se reprendre. Au Barreau, aucune telle forclusion n'est prononcée. De plus, un clerc notaire ne peut ajourner indéfiniment son projet de se présenter pour le dernier examen final comme les étudiants en droit. Enfin, tout clerc notaire doit avoir fait un cours classique complet, dans un collège incorporé. Aucune de ces professions n'exigera un stage universitaire. Le programme d'études des futurs notaires est de beaucoup moins lourd que celui du Barreau, et les victimes y sont bien moins nombreuses. Quoi qu'il en soit des différences sur la matière des examens, les deux professions s'accordent sur un point pratique. C'est qu'il y a un encombrement menaçant de prendre des proportions alarmantes. A la dernière assemblée du Barreau, tenue pour les élections du Conseil du district de Montréal, l'un des arguments invoqués pour modifier la tradition suivie jusqu'à présent de réélire le bâtonnier pour un second terme, était que les conditions économiques du Barreau étaient bien changées, maintenant qu'on admettait des nouveaux confrères jusqu'au nombre de vingt-huit, rien que pour le district de Montréal, dans l'année courante. Les notaires, de leur côté, dans la "Revue du Notariat", semblent avoir jeté les yeux sur le principe de la limitation du nombre des notaires, tel que pratiqué en France, pour remédier aux dangers de l'heure présente.

Quant aux médecins, on sait que la moitié des élèves de nos universités n'ont pas le brevet requis pour pratiquer au pays, et que le Dr Roddick fait des efforts pour étendre à tout le Canada les avantages d'un diplôme provincial.

Pour vos jupes blanches et jupes de toile

Aucun magasin ne peut vous donner de meilleurs bargains que M. Marchand, 1869 et 1871 Notre-Dame. N'achetez pas sans avoir vu nos prix.

PAS LE MÊME

Adélard Cloutier, accusé de complicité de vol dans diverses manufactures de Toronto, n'est pas Adélard Cloutier, commis-voyageur de la rue Roy, Montréal. 200-1

PERSONNEL

Le Rév. C. H. Duguay, curé d'Alpena, Mich., est parti pour Paris, où il visitera l'exposition et les principales villes de la France. Son retour est attendu en octobre prochain

LA FETE NATIONALE A ROXTON-POND

Granby, 28 — Votre correspondant était, samedi dernier, l'hôte de M. A. Brault, à Roxton-Pond, où il fut témoin d'une célébration qui démontre une fois de plus le patriotisme de la paroisse canadienne-française de Sainte-Pudentienne.

La grand'messe solennelle et le sermon de circonstance eurent lieu le 24, jour même de la fête, mais les paroissiens voulant se soumettre aux volontés de l'évêque diocésain, qui, dans une lettre pastorale, a récemment rappelé l'importance de l'observation du dimanche, ont organisé pour samedi un joli programme de jeux.

Le village était en liesse, les hôtels étaient comblés d'étrangers et les rues pavoisées de drapeaux canadiens. Le dîner terminé, la foule, séduite par l'harmonie argentine de l'orchestre du village, se rendit au terrain des jeux, qui se trouve magnifiquement situé sur les bords enchanteurs du petit lac de Roxton. Les valses succédèrent aux polkas, les "cake-walks" aux valses, etc., etc., tandis que le petit yacht chargé de joyeux passagers, parcourait en tous sens les eaux limpides du lac.

Les courses ne furent pas nombreuses, mais le comité, qui s'était réservé le droit de changer le programme, a su les remplacer par des parties de boxe et des luttes corps à corps, propres à faire rougir les héros de Carson City et de Coney Island.

Quelques volontaires du 79me bataillon, dont les tuniques rouges faisaient ressortir davantage la délicatesse des toilettes du beau sexe, qui était partout en évidence, ont su y maintenir l'ordre d'une manière qui a rendu inoubliable la célébration de 1900, et une belle démonstration pyrotechnique couronna dignement cette fête, qui occupera une place éminente dans les annales de la paroisse.

Aux consommateurs de vin de table

Nous avons réussi à faire un vin de table qui se compare aux bons Bordeaux importés. Toute la différence est dans le prix ; notre Bordeaux ne se vend que $1.80 la caisse. Essayez-le, et si vous n'êtes pas satisfaits, on vous remettra l'argent.

A. TOUSSAINT et CIE,
199—2 Québec.

1869 et 1871 Notre-Dame

Nous vous offrirons vendredi et samedi 500 jupes de toiles et jupons de tout genre, le plus grand job de la saison. Remarquez qu'aucune de ces jupes ne vaut moins de $1. Nous vous en offrirons à 25c. M. Marchand, 1869 et 1871 Notre-Dame.

L'EX-LIEUTENANT - GOUVERNEUR McINNES

Victoria, C. A., 28 — T. R. E. McInnes, secrétaire privé du lieutenant-gouverneur, a dit aujourd'hui que son père rentrerait dans la politique, mais qu'il n'avait pas encore décidé s'il se présenterait pour la Chambre des Communes ou pour la Chambre provinciale.

GRANDE EXCURSION

Lundi, le 2 juillet, jour de la Fête de la Confédération, vapeur 'Terrebonne'

Partant de Montréal à 8 a. m. A Boucherville et retour, 40c. Varennes et retour, 40c. Verchères et retour, 50c. Contrecoeur et retour, 60c. Lanoraie et retour, 75c. Sorel et retour, 90c. De retour à la ville à 8 hrs p. m.

Repas servis à bord du bateau.

Les bateaux partent du quai Victoria, pied de la rue Bonsecours.

Aussi voyages à l'Ile Grosbois, Boucherville, Laprairie, Longueuil et l'Ile Sainte-Hélène.

Pour plus amples renseignements, se présenter au No. 128 rue Saint-Jacques. Téléphone Main, 1731. 200-3

Vous rendront santé, joie et bonheur

Les "PILULES CARDINALES" du Dr Ed. Morin, sont une mine inépuisable pour les femmes ou jeunes filles faibles, pâles et nerveuses. L'usage continu de cet excellent Tonique améliore les constitutions les plus délabrées, guérit, donnant vigueur et longue vie. 50c la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. j-n

BRULURES MORTELLES

Woodstock, Ont., 28 — Gersham Chance, un jeune homme d'environ 30 ans, est tombé dans une cuve d'eau chaude, ce matin. On croit qu'il va mourir de ses brûlures.

—Les dames et Demoiselles atteintes des maladies particulières à leur sexe peuvent se procurer la liste de questions secrètes, sans qu'il leur en coûte un centin et se soigner elles-mêmes, en écrivant au Dr J. Larivière, Manville, R. I. 192—m. j. s.—n

AUX TAILLEURS

Les marchands-tailleurs qui désirent faire un cours de coupe complet ou se perfectionner d'après leur propre système à "l'Institut des Tailleurs" durant les mois suivants, sont priés d'écrire une semaine d'avance.

Nos cours pour la saison d'automne sont commencés depuis le 1er juin et se continueront jusqu'au mois de novembre. C. et D. School Co, 4 rue St Laurent, Montréal. 23,26,28,30

ORAGES BIENFAISANTS

Winnipeg, 28 — De gros orages sont tombés, hier soir, et de bonne heure, ce matin, dans les parties sud et ouest du Manitoba. Cet avant-midi, il fait beau, mais la pluie aura causé un incalculable bien.

Sans délai

N'attendez pas à demain pour soigner votre rhume qui ne ferait que s'aggraver. Prenez de suite du BAUME RHUMAL et vous éviterez les complications. qh

ETABLIS EN 1839.

COUCHETTES EN FER

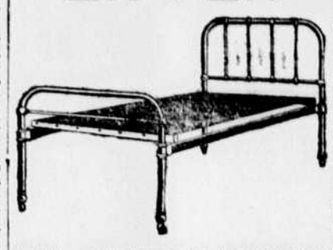

EN GENRES VARIES

Pourvues de Sommiers avec montants en bois ou en fer.

Convenables pour camps, résidences, institutions, etc. Aussi

COUCHETTES EN CUIVRE SOLIDE

H. R. Ives & Co.,

Manufacturiers, Montréal.

N. B.—Gros Seulement. 200-3

A STE ANNE DE LA PERADE

La St Jean-Baptiste — Superbe démonstration patriotique

La fête mémorable qui a été célébrée lundi dernier restera longtemps dans le souvenir du peuple de Ste Anne de la Pérade, et dans les annales de son histoire.

La journée de la St Jean-Baptiste s'annonça par un temps superbe. Le soleil était éclatant et le temps frais. C'était la température la plus favorable que l'on pouvait souhaiter. Celle du jour précédent ne l'avait aucunement fait prévoir et avait fait même redouter tout le contraire. La surprise n'en fut que plus grande.

A huit heures précises, tout le monde entra au son des cloches dans l'église paroissiale qui, pour la circonstance, avait revêtu des ornements de la plus grande richesse.

L'autel était étincelant de lumière et d'or.

Des banderoles tricolores couvraient la voûte de la vaste église, tandis que la nef disparaissait sous une forêt de jeunes érables émaillés d'oriflammes et de petits drapeaux aux couleurs variées.

Au milieu du choeur, sur un trône spécial et richement décoré, était assis le petit St Jean-Baptiste. C'était un jeune enfant, d'une beauté ravissante, vêtu de la toison d'un agneau. Il est âgé de cinq ans et a nom François Beaudry. Il tenait à la main droite une petite hampe au bout de laquelle se trouvaient écrits sur un oriflamme les mots: "Ecce Agnus Dei."

Bientôt le saint sacrifice de la messe commença.

Le choeur puissant de la société Ste Cécile a chanté d'une manière admirable la messe du second ton harmonisée.

Après l'évangile, M. l'abbé Dusablon, du séminaire des Trois-Rivières, monta en chaire et fit un éloquent panégyrique du saint patron de la race canadienne-française et ouvrit la voie aux autres orateurs qui ont pris la parole sur la place publique au retour de la procession.

La quête fut faite par MM. P. G. Beaudry, N. P., Jos. Marcotte, J. E. Lanouette et Dr Marcotte, accompagnés respectivement de Mesdames O. Lacoursière, G. T. Paradis, Dr Marcotte et J. E. Lanouette.

L'office divin terminé, la procession qui s'était formée sur la Place du C. P. R., se mit à défiler.

Tous les chars allégoriques étaient admirablement décorés.

Les rues ornées de verdure étaient encombrées d'une foule immense venue de toutes les paroisses environnantes. De distance en distance, la procession passait sous des arcades élevées pour la circonstance.

Au retour de la procession sur la place publique, la foule s'y porta en masse et les discours commencèrent.

Plusieurs orateurs firent d'heureuses improvisations écloses sous le souffle patriotique canadien.

Dans l'après-midi, il y eut de magnifiques courses au trot et au galop et autres amusements sur les terrains de l'Exposition, où tout Ste Anne était convié.

Le soir, il y eut concert en plein air et le tout s'est terminé par un beau feu d'artifice qui a été le "Bonsoir" de la Société St Jean-Baptiste de Ste Anne de la Pérade au peuple canadien-français.

A CHAMBLY

Enfin, Chambly n'aura plus à se plaindre de l'heure des trains de son chemin de fer. Les touristes pourront venir nous visiter, tout en ayant le temps de s'amuser et de jouir des avantages qu'offre cette belle localité.

La Compagnie donne des accommodations telles que tous sont satisfaits.

Départ de Montréal : 8.55 a.m., de la gare Bonaventure ; 9 a.m., 5 p.m., 7.15 p.m.. Départ de Chambly, 7.13 a.m., 8.17 a.m., 2.50 p.m., 5.35 p.m.

—Les élèves du collège ont exhibé leurs travaux de l'année; cahiers d'écriture, dessins et devoirs sténographiques, tout a prouvé le soin avec lequel l'enseignement est donné, en cette maison. La distribution des prix a eu lieu en présence de quelques personnes.

M. l'abbé Lesage présidait cette dernière séance de l'année scolaire. Le prix d'honneur, donné par M. le maire Durocher, a été gagné par le jeune Gravel.

Nous regrettons de n'avoir reçu à temps la liste des heureux élèves qui ont remporté les premiers prix.

Nos félicitations aux élèves et aux religieux de Ploermel, qui ont la direction de cette maison.

American Sheet Steel Company
Battery Park Building
New-York
Fabricants de toutes sortes de Tôles en Fer et en Acier Noires et Galvanisées.
Tôle Dégrossie de la W. Dewees Wood Company
Tôle en Acier Poli Wellsville.

Représentants pour le Canada
B. & S. H. Thompson & Company
2e rue St Sulpice, Montréal. mjsn

AVEZ-VOUS VU

Nos Jupes en Piqué Blanc et en Crash à $2.50. Si vous ne les avez pas vues vous devriez les voir ; le prix de ces jupes est réduit à . . . $1.59

BERNIER & WEST

ANGLE DES RUES

Ste Catherine et Université.

E. LEPAGE & CIE

Bargains Extraordinaires Vendredi

Des milliers de Bargains qui ne manqueront pas d'attirer des foules d'acheteurs à ce magasin, demain. Cette vente de Marchandises tout-à-fait recommandables sous tous rapports ne saurait manquer d'avoir beaucoup de succès.

VOUS EPARGNEREZ DE 25 à 50 POUR CENT

SUR TOUS LES ARTICLES QUE VOUS ACHETEREZ.

1,000 pièces de magnifique dentelle chiffon pure soie, richement brodée, blanc, crème, bleu pâle, gris, rose, Nil, beige, héliotrope et noir, valant 25c et 50c la vge. Vendredi tout à 5c

5,000 verges pure soie japonaise, des plus jolies rayures, dans toutes les nuances les plus nouvelles et des plus recherchées, balance de nos soies déjà annoncées à 33c et 39c. Votre choix Vendredi à 20c

20 costumes en mousseline organdie, élégamment garnis de dentelle et ruban de velours, yoke en guipure. Prix réguliers $7.50 à $10, tous $3.75

Encore une centaine de nos belles jupes en piqué blanc, garnies d'insertion ajourée et d'appliqués ; elles ont créé une sensation à $1.49. La balance vendredi à 99c

Riches costumes en toile et en duck, garnis d'appliqués, toutes les couleurs nouvelles, toujours vendus $10.00. Vendredi . . . $5.50

Prix toujours plus bas. Réductions Radicales. Vraiment Extraordinaires.

Vente Surprenante dans les Rubans

10,000 verges de rubans en satin reversibles, dans 50 couleurs différentes, 2 et 3 pouces. Vendredi, tous à 5c

4½ pouces de largeur, en pure soie cordée pesante dans toutes les jolies couluers, valant 25c et 35c la vge pour 15c

2,000 pièces de ruban pure soie, rangé, dans toutes les couleurs désirables, 18 verges dans une pièce, valant 90c la pièce. Très spécial, Vendredi, à 20c

Mousseline de Fantaisie "Spécial"

15 pièces de soies foulard imprimées, dessins des plus fashionables, coloris magnifique, nouveautés de Paris. Prix régulier, $1.50. Spécial $1.05

22 pièces satin vénitien, dessins orientaux, dans les teintes les plus riches, couleurs les plus nouvelles, marchandises des plus élégantes pour costumes et blouses d'été, valant $1.10. Vendredi 55c

Vraie soie taffetas française, très pesante, dans 30 nuances différentes. Prix régulier, 90 cts. Vendredi 75c

Soies et Satins "Grande Valeur"

Marchandises pour laver, magnifique Dimiti Royal Irlandais, très jolies couleurs dans les rayés et pointillés, valeur 20c. Vendredi 12½c

Mousseline française, dernière et haute nouveauté, incomparable comme dessin, coloris et finesse de tissus. Prix réguliers, 60 cts et 75 cts. Vendredi, spécial 40c

Mousseline de fantaisie, brodée point Renaissance, dessins les plus nouveaux, achetée de manufacturiers les plus en renom : Rochlin Frères, Mulhouse, France, valant $1.50. Spécial. 85c

Bargains dans les Fleurs

50 douzaines de vraies fleurs françaises, dans toutes les couleurs et genres les plus nouveaux, valant 50c à $1.00. Spécial à 10c

Chapeaux en paille de Fantaisie

Chapeaux nouveaux, tous de cette saison, dans toutes les couleurs et de toutes les formes, marqués $1.00 à $3.00. Spécial 25c

100 douzaines de bas carreauté écossais, dans toutes les plus jolies couleurs, pour dames: 8½, 9, 9½. Prix régulier, 50c la pre. Spécial . 15c

Corsets. Extra spécial

25 douzaines de corsets en net blanc ajouré, valant 35c. Vendredi à 21c

50 douzaines de corsets d'été, faits de coutil de fantaisie français, rose, bleu et drab, toutes les grandeurs, valant $1.00. Spécial 39c

10 douzaines de capelines, tourmalines et bonnets faits de lawn et mousseline pour enfants, valant 50c à 75c, légèrement salis. Spécial . . 15c

Lingerie. Très spécial

25 douzaines de robes de nuit en batiste, yoke avec plis et ruche, pour dames. Prix régulier, $1.25. Spécial 89c

Bargain Extraordinaire

150 paires de Rideaux en vraie Dentelle, Guipure antique, valeur exceptionnelle à $4.00. Spécial, la paire. $2.25

100 paires, Rideaux Guipure d'art, très larges, dessins des plus artistiques, prix régulier, $7.50. Spécial. $5.75

Offres Spéciales dans les Modes

Offres très spéciales dans le département des Modes. — 100 chapeaux Sailor en paille Panama, élégamment garnis de chiffon, ruban et fruits. Valeur réelle, $6.00. — En vente lundi. $2.50

50 Toques en paille de fantaisie et chiffon, élégamment garnies de plumes et ospreys, le Chapeau le plus en vogue de cette saison, valant $10. — Spécial. $4.50

50 douzaines de Bunch de fruits, la dernière nouveauté, telles que Grappes de raisins, prunes, groseilles, etc., etc. Prix réguliers $1.00 à $1.50. — Spécial. 39c

200 douzaines de magnifiques Sailors en paille, dans toutes les jolies couleurs, garnis de ruban de Soie. Prix 50c à $1.00. Vendredi. 19c

CINQUANTE POUR CENT de réduction sur tous nos Chapeaux de paille de Fantaisie de cette saison, modèles des plus nouveaux, formes les plus élégantes.

50 POUR CENT.

EXTRA SPECIAL

500 sets en plaqué d'or et d'argent pour blouses, dessins très nouveaux, achetés à grand marché, valeur 15c. Spécial, le set 5c

Eléganta fichus, faits de chiffon et crêpe de Chine, garnis de dentelle et rubans frangés, dans les styles les plus nouveaux et les plus riches, de toutes les couleurs recherchées. Prix variant de 50 centins à $1.50. Vendredi 25c

Dentelle valenciennes, orientale, duchesse, immense variété de dessins, qualité d'un fini supérieur, 4½ à 6½ pouces de largeur. Valeur ordinaire de 15c à 25c. Vendredi 5c

175 pièces de ruche en chiffon de soie uni, dans toutes les plus jolies couleurs, valant réellement 20 cts la verge. Pour vous intéresser. Vendredi 5c

Etoffes à Robes—Offres Extraordinaires

Etoffe en Mohair noir, desseins des plus élégants et des plus nouveaux, 44 pouces de largeur, prix régulier, 35c. Notre prix 19c

Riche Etoffe tout laine, aussi mélangé de Soie et de Laine, dans les plus jolies couleurs nouvelles, 46 pouces de largeur. Prix régulier, 60 et 75 cts. Notre prix vendredi 25c

2,500 doublures de fantaisie, imitation de soie, barrée et fleurie, argent, argentée, magnifique dessin, 36 pouces de largeur. Bargain extraordinaire. Prix régulier, 35 cents. Vendredi 15c

MATINEES BLANCHES

Un grand choix de blouses en Mousseline blanche, joug garni de dentelle, collets et poignets détachés, valant $1.50. Spécial à $1.00

Blouses en Lawn blanc, jour garni de broderie et insertion, collets et poignets détachés. Prix régulier $2.50. Spécial à $1.95

Costumes en piqué et en Duck blanc et couleur, garnis de magnifique Braid et Appliqué, très bien faits, fini parfait. Prix régulier, $5.00 à $15.00. Vendredi $2.10

200 autres Jupes en Piqué blanc, valant $1.50 à $2.50. Vendredi, extra spécial. 59c

Jupes faites par tailleur, en tweed et drap de couleur, qualité très supérieure, valant de $6.50 à $12.00. — Vendredi $4.25

50 Collerettes en Drap et Feutre, garnies de Braid et d'Appliqué, bonne longueur, couleur Drab, Noir et Bleu. Valant $2.50 à $4.00. Vendredi 95c

Jupons en soie, patrons français, faits d'élégante soie Taffets, seulement que 12 magnifiques genres, très bien garnis de deux et trois volants et de remplis de fantaisie, prix réel, $12.50 à $17.. Spécial $5.25

300 bunchs de Fleurs Françaises, telles que Roses, Lilas, Pensées, Marguerites, Hyacinthes, Fleurs nouvelles, fraîches, dans toutes les plus jolies couleurs, valant 75c, $1.00, $1.25, en vente sur le premier plancher, lundi, à 15c

E. LEPAGE & CIE, COIN STE CATHERINE ET ST LAURENT

Agents pour les Patrons "Bazaar Glove Fitting.

MALADIES DES HOMMES. GUERISON ASSUREE.

PASTILLES DU Dr JEAN

JEUNES VIEUX

Les seules véritables. Soulagement immédiat. Virilité perpétuelle. $1.00 le flacon, par la malle franco. Envoyez pour notre livre "HOMMES FAIBLES ET FATIGUES". Envoyé GRATIS sur demande. Adressez : CIE MEDICALE DU Dr JEAN. B. P. Boîte 187, Montréal, Qué., et toutes les pharmacies.

GARTH & CO.,

536 à 542 rue Craig Montréal, Can

INGENIEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

ENTREPRENEURS POUR SYSTEMES DE

Chauffage, Plomberie et Ventilation

ESTIMATIONS, PLANS ET DEVIS FOURNIS

Fabricants de toutes sortes de... MATERIAUX Nécessaires aux plombiers et aux poseurs d'appareils à gaz, à vapeur et à eau chaude.

AGENTS ET FABRICANTS POUR

- National Meter Co., New-York.
- Vanduzen Steam Jet Pump, Cincinnati.
- Buckeye Bell Foundry Co., Cincinnati.
- Penberthy & Korting Injectors.
- Watson, McDaniel's Steam Specialities.
- Watson's Pressure Regulator.
- Chapman's Steam Trap Fittings, etc.
- Jenkins' Globe Valves.
- Chapman Valve Mfg Co.
- Wilhelml Copper Bath Boilers.
- Braender's Jet Pump and Water Elevator.
- Fellow's Little Giant and Twin Comet Lawn Sprinklers.
- Newton's Sanitary Traps.

Fabricants du robinet d'arrêt (stop cock) Imperial dont la Corporation se sert dans les rues, du régulateur à gaz et du radiateur à eau chaude.

Demandez le catalogue et les listes de prix 800-mjs—3

LE CAFÉSANTÉ

Breuvage Délicieux Comme Substitut au THE et CAFE

Recommandé par les médecins dans les cas de DYSPEPSIE, CONSTIPATION, MANQUE D'APPETIT, NERVOSITE et DEBILITE GENERALE.

C'est un Nutritif et Fortifiant sans Egal

EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS ET EPICIERS

DEPOT DE GROS POUR QUEBEC W. BRUNET & CIE 198-4

PETITES ANNONCES

—TARIF—
(Invariablement payable d'avance)
ELEVES DEMANDES, EMPLOI DEMANDE, CHAMBRES A LOUER, TROUVE — 20 MOTS POUR 10 CENTS
½ CENT PAR MOT EXTRA.
SITUATION VACANTE, SERVANTE DEMANDEE, MAISON A LOUER, A VENDRE, PROPRIETE A VENDRE, PERDU — 25 MOTS POUR 25 CENTS, 1 cent par mot extra.
"PERSONNEL" 20 mots, 40 cts. 2 cts par mot extra.

Petites Annonces de LA PRESSE

SUCCURSALES
....DE....
LA PRESSE

Les "Petites Annonces" de La Presse seront reçues à nos Succursales aux même prix qu'au Bureau principal.

Hors de Montréal
40 Succursales

BEAUHARNOIS, Qué. — Madame M. Laberge.
BORDEAUX. — Adolphe Provost.
COTE DES NEIGES. — E. Desmarchais.
COTE SAINT-PAUL. — Mlle Boudrias.
COWAN LANDING, Que. — Alex. Méthot.
CHICOUTIMI, Que. — Gray et Godbout.
ETCHEMIN, Qué. — Jos. Garant.
FARNHAM, Qué. — Madame H. Sabourin.
GRAND'MERE, Que. — E. W. Evet.
GRAND'MERE, Que. — Jos. Hamel.
HULL, Qué. — Mlle H. Lapierre.
JOLIETTE, Qué. — N. A. Guilbault et Cie.
LEVIS, Que. — C. Carrier.
LEVIS, Qué. — D. Bourget.
LONGUEUIL, Qué. — E. Carrière.
LACHINE, Qué. — Jos. Fournier.
MONTMAGNY, Qué. — A. E. Michon.
MARIEVILLE, Qué. — A. D. Quintin.
NICOLET, Qué. — Z. A. Langlois.
OTTAWA, Ont. — P. C. Guilbaume, No. 1 rue York.
RIGAUD, Qué. — Mlle J. Charlebois.
SAINT-VINCENT DE PAUL. — Cyrille Bisson.
SOREL, Qué. — G. D. Lussier et Cie.
SAINT-LAMBERT, Qué. — V. Trudeau.
SAINT-JEROME, Qué. — J. E. Parent.
SAINTE-THERESE, Qué. — W. P. Brennan.
SAINTE-ANNE DE BELLEVUE, Que. — Mlle Lamarche.
SAINT-HYACINTHE, Qué. — A. Charpentier.
SHERBROOKE, Qué. — V. E. R. Archambault, 152 rue Wellington.
SAINT-REMI, Qué. — Arthur Colette.
SAINT-JEAN, Qué. — Ed. Arpin.
SAINT-EUSTACHE, Qué. — Madame Bitaillon.
TROIS-RIVIERES, Qué. — J. Bellefeuille.
TERREBONNE, Qué. — J. Nap. Gauvreau.
VALLEYFIELD, Que. — C. A. Choquette.
VERCHERES, Qué. — E. Deschambault.
WINDSOR MILLS, Qué. — C. Roy et Cie.
YAMACHICHE, Qué. — E. Melançon.

A Montréal
25 Succursales

Librairie DEOM FRERES, 1877 rue Sainte-Catherine.
Pharmacie DECARY, rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine.
Pharmacie V. LEVESQUE, 131 Rachel, coin Chambord.
Pharmacie LAPORTE, 1130 Ontario, coin Panet.
Pharmacie HUOT, 1954 rue Ste Catherine, angle St Charles-Borromée.
Pharmacie ROD. CARRIERE, 1400 rue Ste Catherine, coin Visitation.
Pharmacie E. RICHARD, 743 rue Sainte-Catherine, coin Dufresne.
Pharmacie H. LANCTOT, 525 rue Saint-Laurent, coin Prince Arthur.
Pharmacie Dr DEMERS, 1157 rue Saint-Laurent, coin Marie-Anne.
Pharmacie Dr B. THERIEN, 1313 Saint-Denis, coin Carrières.
Pharmacie J. H. NAULT, 2449 Notre-Dame, coin Richmond.
Pharmacie Dr LEDUC ET CIE, 2054 Notre-Dame, carré Chabrolles.
E. C. LALUMIERE, 259 Notre-Dame, coin Désery.
Pharmacie J. E. W. LECOURS, 370 rue Craig, coin Bonsecours.
Pharmacie J. O. QUENNEVILLE, 397 Saint-Antoine, coin Fulford.
Pharmacie SENECAL, 100 rue Windsor, coin Saint-Antoine.
Pharmacie BRAULT, 540 rue Saint-Denis, en face de la rue Cherrier.
F. X. LASALLE ET FILS, 349 Rachel, coin Rivard.
Pharmacie E. DUBERGER, 260 rue Centre, coin Island.
Pharmacie Dr E. PELLETIER, 1621 rue Saint-Laurent, vis-à-vis l'avenue Fairmount.
Saint-Louis, Mile-End.
Pharmacie WILDE, 1738 rue Saint-Jacques, coin Rose de Lima.
A. BERNARD, 3637 rue Notre-Dame, près du pont, Saint-Henri.
Pharmacie LAURENCE, coin St Denis et Ontario.
Pharmacie FILION, coin Ontario et Fullum.
Pharmacie BOUTIN, coin Mont-Royal et Saint-André.

A QUEBEC
8 Succursales

SUCCURSALE GENERALE
124½ RUE ST JOSEPH

Pharmacie ED. MORIN, 340 rue St Jean.
Pharmacie J. B. MORIN, 325 rue St Joseph.
CHS. VAILLANCOURT, marchand, 703½ rue St Joseph, St Roch.
ALEX. JEAN, marchand, 40 rue St Jean, Haute-Ville.
F. LACROIX, 766 rue St aVlier.
A. LANGLOIS, 24 Côte La Montagne.
L. P. LAROCHELLE, 80 rue Sainte-Marguerite.

ELEVES DEMANDES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, enseignée en six semaines, français, anglais, latin, arithmétique, correspondance, tenue des livres. Diplômes accordés, position assurée. Bas prix. 169 avenue Hôtel de Ville. 200—1

ELEVES DEMANDES—M. A. Charbonnier, professeur, 94 Parc Logan-ouest, demande des élèves pour français, cours classique préparation aux examens, droit, médecine, pharmacie, piano, orgue, cornet ,clarinette, art de composer la musique en vingt leçons. Succès garanti. 193—10

ELEVES DEMANDES pour faire les éléments latins durant les vacances, près à commencer en syntaxe au mois de septembre, au No 191 Lagauchetière. 198—10

PROFESSEUR — Vous trouverez un professeur diplômé de sténographie et clavigraphie, à des prix modérés, 393 rue St André. 200—5

EMPLOIS DEMANDES
20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

COMMIS — Jeune homme, 20 ans, connaissant les deux langues, demande position comme commis général de bureau ou colporteur, plusieurs années d'expérience, bonnes références. Ecrire F., 228 "La Presse". 198—6

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme de 20 ans, ayant fait un cours classique complet et désirant apprendre le commerce d'épiceries, demande place dans une bonne maison de détail de cette ville. S'adresser 239 Dorchester. 28,30

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée, au No 76 rue Panet, 2e étage. 199—2

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade avec références, au No 634 ou 636 rue Mentana, près de la rue Mont-Royal. 199—6

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade, en s'adressant chez les Révérends Sœurs Grises, coin Lagauchetière et St Urbain. 198—3

Succursale No II

Pharmacie Lecours,

Coin Saint-Denis et Craig.

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BARBIER — On demande un barbier d'un an ou deux d'expérience, à 115 rue Vitré, près Saint-Laurent. 200—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente, bons gages. S'adresser immédiatement 125 Saint-Antoine. 200—1

BARBIER — On demande immédiatement, au No 20 carré Chabollez, un bon barbier place permanente. Bons gages. 200—1

BONNE — On demande une bonne pour avoir soin des enfants, dans une maison située de Ste Agathe, bons gages à une personne compétente. S'adresser 87 rue St Jacques. 199—2

BRIQUETIERS — On demande des personnes pour poser la brique dans les tuyaux d'egout, pour la section 1 et 2, drain principal, Ottawa, Ontario. Gages 33 1-3 cents de l'heure. S'adresser sur les lieux, O'Leary et Robillard. 195—6

COUTURIERES — On demande 100 couturières. Se présenter au Workman's Clothing House, 1888 rue Notre-Dame. 197—6

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer. Se présenter chez John P. Black et Co. 361 rue Saint-Jacques. 182-24

COUTURIERES — On demande immédiatement 50 couturières dans la lingerie pour dames, machine Singer. Aussi 6 ss presseuses. S'adresser jusqu'à 7 hurs du soir. The Progress Mnfg Co, coin Sainte-Catherine et Saint-Urbain. 26,28,30

COMMIS-VOYAGEUR — On demande un commis-voyageur pour la province de québec, bien vu et bien connu dans les marchands de marchandises sèches pour la vente de vêtements, pour vendre à commission une ligne extra — "side line" — qui rapporte de bons profits. S'adresser par lettre à M. 2235 bureau de "La Presse." 200—2

COMMIS DE BAR — On demande un commis de bar au No 319 des Commissaires. 198—3

COMMIS — On demande des commis d'expérience dans les marchandises sèches. S'adresser immédiatement au No 1493 rue Sainte-Catherine. 200—1

CHARPENTIERS — On demande des charpentiers pour poser des soliveaux au chantier, coin des rues Sainte-Catherine et Drummond. 200—1

CONTREMAITRE — On demande un contremaitre pour une manufacture de biscuits, ayant de bonnes références, bons gages. Ecrire D., 325 "La Presse". 200—3

CONFISEUR — On demande un confiseur avec de bonnes réterences. S'adresser par lettre D., 325 "La Presse", bons gages. 200—3

CUISINIERE — On demande immédiatement une bonne cuisinière pour maison de pension, 3ème Casey, près du bureau de poste, Longueuil. 200—1

CUISINIERE GOUVERNANTE — On trouvera une cuisinière ou gouvernante en s'adressant au No 13 rue Saint-Paul. 200—1

CUISINIERE — On demande une excellente cuisinière, française préferée, cité à la campagne. Boite postale 2382, Montréal. 174—mjs—6

CORDONNIERS — On demande des ajusteurs et "fitters" de chaussures, 2 opérateurs pour tout faire, excepté poser les empeignes, quatre operateurs pour chaussures boutonnées pour dames, deux tourneurs, six personnes pour coudre le dessus des chaussures, deux "beaders" à la main, pas de limite du tout, emploi permanent. S'adresser à The J. D. King Co, Ltd., Toronto, Ont. 200-3

CORDONNIERS — On demande, pour aller à Fredericton, deux bons poseurs d'empeignes et un coupeur de cuirs, bons gages à des gens compétents ; emploi permanent garanti. S'adresser de 12.30 heures à 1.30 heure p.m., vendredi, à L. H. Packard et Co, 162 rue McGill. 200—1

DEMOISELLES — On demande cinq demoiselles d'expérience pour servir au comptoir, chez Bastien et Valiquette, 1885 rue Notre-Dame. 200—1

DAME — On demande une dame comme modèle pour notre département des costumes ; devra mesurer 36 pouces du buste. Se présenter au département des mantesaux, chez James A. Ogilvy et Fils, angle des rues de la Montagne et Ste Catherine. 200—2

FAMILLES DEMANDEES — On demande des familles pour apprendre à travailler dans une fabrique de coton. On enseignera à travailler aux tisserandes et on les paie libéralement jusqu'à ce qu'ils deviennent tout à fait compétents. S'adresser à Merchants Cotton Co., St Henri, Montréal. 144—n

FILEUR — On demande un fileur de première classe, pour ouvrage en cuivre, au No 536 rue Craig. 200—1

FORGERON — On demande un forgeron ajustant tout ouvrage concernant le métier, qu'il soit garçon préféré, chez Joseph Hert, Petite Côte, Qué., près de Montréal. 200—2

FILLES — On demande des filles expérimentées pour coudre à la machine. Se présenter à la Workman Clothing House, 1888 rue Notre-Dame. 197—6

FILLES — On demande des filles pour la préparation des marinades. S'adresser de 7 à 8 heures, le matin, 915 Berri. 200—1

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle parlant les deux langues, au restaurant Bougeant, 25 Côte St Lambert. 199—2

FILLES — On demande immédiatement des filles compétentes pour faire les habits, coudre les boutonnières et pour finir les habits à la machine Singer mue par pouvoir électrique; emploi permanent. National Rubber Co, 445 rue Saint-Paul. 200—1

FILLES — On demande des filles pour poser les empeignes et coudre le dessus des chaussures. Heures de 8 heures a.m. à 6 heures p.m. Se présenter au dernier étage. L. H. Packard et Co, 162 rue McGill. 200—2

GARCON — On demande un garçon de 15 ans connaissant les deux langues pour ouvrage général dans un magasin de campagne. Ecrire à H., 2265 "La Presse". 200—1

INSTITUTRICE — St Paul l'Ermite a besoin d'une institutrice, âgée de pas moins de 30 ans et ayant pas moins de 5 ans d'enseignement. 200—4

JEUNE FEMME — On demande à Outremont, une jeune femme pour faire les travaux légers et aider à avoir soin des enfants. Bons gages. La maison est pourvue de toutes les commodités de la ville et est à dix minutes en tramways électriques de l'avenue Mont-Royal. S'adresser à la ménagère, chez M. Joyce, 29 avenue Union, cité. 200—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme expérimenté comme margeur pour une presse servant à plier les boîtes de carton. S'adresser à J. C. Wilson et Co., 700 rue Craig. 199—2

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour le bois, dans les voitures. S'adresser 1034 St Laurent. 200—1

JEUNE FILLE — On demande une bonne jeune fille comme servante, bons gages. S'adresser No 965 St Laurent. 200—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille sachant bien coudre la lingerie, pour deux ou trois jours par semaine, dans une famille. S'adresser au No 81 avenue Union. 200—1

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles d'expérience comme commis pour le commerce de nouveautés. S'adresser No 1860 et 1871 rue Notre-Dame. 200—1

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1344 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. On demande des servantes.
On trouvera à ce bureau :
Des commis-voyageurs, des assistants teneurs de livres, des commis-épiciers, des commis de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des presseurs, des mécaniciens, des blanchisseuses, des apprentis, des aides de cuisine, des plombiers, des cordonniers de petit banc, un commis dans la chaussure, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des boulangers, des cuisiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des gardes-malades, des femmes de journée, un boucher, un homme utile pour réparations générales des bâtisses, un conducteur d'ascenseur, un commis dans la ferronnerie, des commis-voyageurs, un porteur de pain, des pâtissiers, un portier, des charpentiers-menuisiers.
Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, le bureau ferme à une heure. — Urbain Lafontaine, gérant.

SITUATIONS VACANTES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

JEUNE HOMME — On demande de suite un jeune homme avec trois ou quatre ans d'expérience, dans un magasin général de campagne, salaire raisonnable à l'homme qualifié. Les meilleures références seront exigées. S'adresser à B. P., boîte 378, Richmond, Qué. 199—2

JEUNES FILLES—On demande trois jeunes filles parlant anglais et français, pour servir chez un confiseur. S'adresser à A. Roncari, 83 Saint-Laurent. 199—2

MODISTE — Une modiste d'expérience demande de l'emploi. 1056 St André. 200—1

MODISTES — APPRENTIES — On demande des modistes et des apprenties, chez Mlle Houde, 221½ Saint-Laurent. 200—1

PHOTOGRAPHES — On demande un imprimeur et un jeune homme ayant deux ou trois ans d'expérience dans la photographie. Rice Photo, No 2260 rue Sainte-Catherine. 199—2

PIANISTE — On demande un pianiste et un corsettiste, et aussi des filles pour servir les tables, à l'hôtel European, 125 rue des Commissaires. 200—1

PATISSIER — On demande un apprenti pâtissier d'une couple d'années d'expérience, au No 2242 rue Notre-Dame. 200—4

SERVANTE — On demande une servante au No 439 rue Berri, pas de lavage. 199—2

SERVANTE — On demande une servante au No 739 rue Saint-Denis, pas de lavage. 199—2

SERVANTE — On demande, pour la première semaine de juillet, une servante générale dans une petite famille, pas de lavage. S'adresser 638 rue Saint-Denis. 199-3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, pas de lavage. Se présenter au No 300 avenue du Parc, St Louis du Mile-End. 198—3

SERVANTE — On demande une servante pour une maison d'un étage. S'adresser 611 St André. 200—1

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, dans une petite famille, pas de lavage, bons gages. S'adresser au No 587 rue St Hubert. 199—4

SERVANTE — On demande une servante générale pour une petite famille, avec ou sans lavage. 1753½ rue Visitation. 200—1

SERVANTE — On demande une servante compétente, gages $12, petite maison, famille de trois. Se présenter au No 421 rue Mance. 200—1

SERVANTE — On demande une servante générale, au No 1742 rue Ste Catherine, chez M. Ayotte. 200—1

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage, références exigées. S'adresser au No 217 rue St Hubert. 200—1

SERVANTE — On demande une servante générale au No 375 rue Saint-Hubert ; elle pourra aller coucher chez elle. 200—2

SERVANTE — On demande une servante au No 109 rue Saint-Denis. S'adresser entre 7 et 8 heures, le soir. 200—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour petite famille. S'adresser 351 rue Dorchester. 200—2

SERVANTE — On demande une servante au No 22 avenue Duluth, bons gages. 200—3

SERVANTE — On demande une bonne servante, pas de lavage ni repassage. S'adresser au No 386 rue Saint-Hubert. 200-1

VOYAGEURS — On demande des voyageurs pour une maison de vêtements en gros. S'adresser personnellement ou par lettre, spécifiant l'expérience, les maisons pour lesquelles ils ont voyagé, et combien de temps pour chaque maison. Toutes communications strictement confidentielles. John Calder et Co., Hamilton, Ont. 198—6

AGENTS DEMANDES
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande des agents partout, bonne occasion pour des gens énergiques de faire de l'argent en vendant notre nouvelle bijouterie et boutons ornés de photographies, articles, faits de n'importe quelle photographie. Photo Jewellery Mfg. Co., 67 rue Yonge, Toronto. 200—mjs—n

MAISONS A LOUER
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENT — A louer, un logement de six appartements, avec w.c. No 393 rue Lagauchetière, près St Denis. S'adresser 395 rue Lagauchetière. 158—n

CHAMBRES A LOUER
20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — On trouvera une magnifique grande chambre double sur le devant, étage du salon, pension de première classe, 387 Dorchester. 200—3

CHAMBRE — Belle grande chambre garnie, dans une famille parisienne, 86 par mois, 744a rue Saint-Laurent, près Prince Arthur. Pas d'affiche à la porte. 23,26,28

CHAMBRES — Chambres meublées pour messieurs. S'adresser 501 Dorchester. 198—5

CHAMBRE — L'on trouvera une belle chambre, meublée ou non, avec usage de la cuisine si désiré. No 480 Lagauchetière. 200—1

CHAMBRES — A louer, chambres doubles et simples, meublées ou non, sur étage du bain. No 715 Sherbrooke, près Bleury. 199—4

CHAMBRE — Chambre à louer, belle grande chambre garnie, avec pension, sur le devant, No 2013 rue Notre-Dame, à droite. 200—1

CHAMBRES — A louer, belles grandes chambres meublées ou non, eau chaude, bain, w.c. S'adresser 325 St Laurent. 198—3

PENSION
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

PENSION — Vous trouverez une bonne pension strictement privée, au No 31 rue Lusignan, à des prix très modérés. 199—2

A LOUER
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTEL — Hôtel à louer, avec droit de licence, au No 64 rue Saint-Gabriel, autrefois connu sous le nom de Hôtel Saint-Louis, Hôtel Riendeau et Club Franco-Canadien, et avec améliorations modernes de première classe, contenant environ 30 appartements. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 198—10

HOTELS ET PENSIONS
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTEL FRASERVILLE — Rivière du Loup, en bas, service de bâteaux quotidiens et chemin de fer Intercolonial et Témiscouata, à proximité des bains et des places de chasse et de pêche. Jos. Deslauriers, propriétaire. 198—10

RIVIERE DU LOUP, POINTE. — Hôtel Bellevue, très belle place pour la saison d'été, ouvert le 20 juin aux visiteurs, cuisine de première classe, prix modéré. Z. S. Aubut, gérant. 200—mjs—n

PENSION — Il y a de la place pour quelques pensionnaires, chez un cultivateur, dans une localité agréable et salubre, belle cour bien ombragée d'arbres ; prix modique. S'adresser à Mme Beach, boîte 81, Cowansville, P. Q. 28,30

HOTELS A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTELS A VENDRE — Hôtels, restaurants, épiceries licenciées et tout autre genre de commerce en général. Hôtel de campagne, propriétés, lots, terres à vendre ou à échanger. Spécial, un magasin de fer rue St Jacques-ouest ; on acceptera $500 comptant, balance à termes faciles. Avis aux personnes qui veulent vendre leurs places d'affaires. S'adresser à Cousineau et Hall, 62 rue Saint-Jacques, Bell Tél. Main, 2253. 200—1

A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BICYCLE — A vendre, un magnifique bicycle, un mois d'usage, avec accessoires complets, lampe à gaz, licence 1900, etc. Vendra bon marché. S'adresser 112 rue St Louis, près du Champ de Mars. 200—1

CHEVAUX — A vendre, une magnifique paire de chevaux, 6 ans, couleur baie, grandeur 16 mains, parfaitements sains, domptés pour la ville. S'adresser Dr P. E. Mauricе, 1415 Ontario. 200—3

COLLECTEUR — Ronde de collection à vendre, établie depuis 5 ans, pour cause de maladie. S'adresser 61 rue Poupart. 200—1

EPICERIE A VENDRE — Avec ou sans licence, stock frais de première classe, bonne chance pour un homme qui voudrait s'établir. Bonne clientèle, coin de rues, loyer bas. S'adresser au No 31 rue St Jacques. 198—4

EPICERIE — A vendre, une épicerie avec ou sans licence, coin de rue, stock frais, pour cause de mortalité. S'adresser 628 Hippolyte. 199—2

ETAL — A vendre, un étal de boucher et aussi une écurie de louage. S'adresser à A. Valiquette, au No 1328 rue Ste Catherine, coin Plessis. 198—5

ETABLISSEMENT DE TAILLEUR — Etablissement de tailleur pour dames très bien établi, à vendre, pour cause de départ pour la santé. S'adresser A. B., 55 rue Victoria, Montréal. 186—26

MOTEUR — On demande à acheter un moteur électrique, d'un à deux et demi pouvoirs de chevaux, ainsi qu'un banc pour une manufacture de bardes faites. 272 St Laurent, dernier plancher. 200—1

MEUBLES — Meubles à vendre à crédit, ameublements de salle à dîner, de chambre à coucher et cuisine, tapis, prélarts, rideaux, poêles, etc. Prince Co, 33 rue Saint-Laurent. 184—15

MEUBLES A VENDRE — Piano, sets de salon, salle à manger, chambre, etc., tapis à vendre à bon marché, visible tous les jours, de 2 à 6 heures p.m. S'adresser à 1216 St André, près de la rue Mont-Royal. 200—1

MEUBLES — A vendre, comptant ou à crédit, meubles neufs, tapis, prélarts, rideaux, pianos, cadres, miroirs, pendules, poêles, bicycles, etc., etc., Nos 189 et 189a rue Montcalm, 2e porte plus haut que la rue Sainte-Catherine. Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. F. Guibord, gérant. 175—n

MOULIN — A vendre, moulin à scie de prix, situé dans une bonne limite à bois et maison avec 10 acres de terre bien cultivée, sur le C. P. R. Le moulin comprend une chaudière de 85 chevaux-vapeur, un engin neuf de 50 chevaux-vapeur, une scie circulaire avec transmission de pouvoir au moyen de câbles, un moulin à bardeaux, une machine à lattes, un "heading machine," un moulin à fourrage, etc., le tout en parfait ordre. H. G. Smith, Apple Hill, Ont. 179—26

MATERIAUX — A vendre, bois, ardoise, $1 le cent, pierre à bosse, 5 cents la verge, pierre de taille, 5, 10 et 15 cents le pied, coin St Dominique et Sherbrooke. 28,30

MAGASIN — A vendre, M. C. A. Huet, de Boucherville, offre en vente son magasin et sa propriété, étant obligé de se retirer des affaires, pour cause de maladie, vendra à des conditions raisonnables. S'adresser sur les lieux. 198—3

OUTILS — A vendre, des outils de plombier et steam-fitter. S'adresser 2320 rue Notre-Dame. 200—1

ORGUES A BON MARCHE, chez Lindsay-Nordheimer Co, 2366 rue Sainte-Catherine. Orgue Uxbridge, 10 jeux, pour $40, payable $3 par mois, orgue Cornish, 12 jeux, pour $45, payables $3 par mois ; orgue Doherty, 9 jeux, pour $40, payables $3 par mois ; orgue Dominion, en chêne, 9 jeux, pour $40, payables $3 par mois. 26,28,30

PIANO — A vendre, un magnifique piano carré, 4 coins ronds, piano américain, presque neuf, $60.00 comptant. Vente cause de départ. S'adresser au No 65 St Christophe. 200—1

PIANO WEBER BABY GRAND, coût primitif, $1,000, peut maintenant être acheté pour $300, payables mensuellement, ou encore un escompte spécial argent comptant. Ce piano de haute classe ayant une touche très parfaite, convient surtout aux musiciens. Il a un son sonore et puissant. Il est en si bon ordre, sous tous rapports, qu'il durera facilement 25 ans si on en prend bien soin. Lindsay-Nordheimer Co, 2366 rue Sainte-Catherine. 26,28,30

PIANO CARRE STEINWAY, $175. Piano Chickering carré, $175. Conditions de paiement faciles. Voici deux splendides pianos d'un excellent son et des mieux construits. Pour quelqu'un qui est grandement, ce sont les meilleurs places qu'il puisse acheter. Lindsay-Nordheimer Co, 2366 rue Sainte-Catherine. 26,28,30

$150 à $5 par mois, achètent un piano carré de Haines Bros, octaves complètes, cadre en bois de rose. Un instrument en parfait ordre et d'un son très doux, ¼ du prix primitif. Lindsay-Nordheimer Co, 2366 rue Sainte-Catherine. 26,28,30

PIANO A VENDRE — Superbe piano cottage américain, presque neuf, partie vendra à grands sacrifices pour argent comptant, immédiatement. 22 rue Guilbault. 199—3

VENTES — A vendre sans réserve durant ce mois, des tapis Royal Wilton, Axminster, de Bruxelles et tapestry, et paillassons de différentes grandeurs, prélarts anglais, meubles et articles de ménage, quatre beaux pianos droits et un piano carré, etc., etc., afin de faire de la place pour une nouvelle consignation. Ventes à l'encan chaque mardi et vendredi, à 2.30 heures, ventes privées aux prix des ventes à l'encan ; une visite à nos salles commodes vous convaincra que nous vendons des tapis de la meilleure qualité, etc., à des prix sans égaux. Rae et Donnelly, encanteurs. 200—6

PROPRIETES A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAISON — A vendre, $4,600, maison neuve, en brique, 14 logements. J. A. Charland, 1618 Notre-Dame. 288—n

TERRAIN — A vendre, environ 4000 pieds de terrain vacant, convenable pour une fabrique, près du square Victoria. S'adresser à P. P. Cusseack, propriétaire, 2055 rue Saint-Hubert. 28,30

COMBUSTIBLE A VENDRE
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

BOIS — A vendre, $1 le voyage, bois sec, de moulin, scié, bois franc, $1.25. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Bell 1337, Tél. Marchands, 131. 177—26

BOIS — A vendre, pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupée, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up. 2553. 186—n

CHAUFFAGE A BON MARCHE — Blocs, $1.25 ; slabs sciées, $1 le voyage, livrés à domicile. Leclaire et Bruneau, 1334 Ontario. Téléphones : Bell Est 1095 ; Marchands, 150. 173—n

PERDU
25 mots : 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHIEN — Perdu, un chien English Setter blanc, avec grande tache jaune autour de l'oeil droit, une petite tache près de l'oeil gauche, deux petites sur le dos. Récompense au No 75 Chambord. O. David. 200—1

CHIEN — Perdu, lundi soir, un chien collie blanc et jaune, répondant au nom de Laddy. Récompense sera donnée en le ramenant au No 444 avenue Argyle, Westmount. 200—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, le 26 juin, mardi, porte-monnaie cuir noir, contenant $8.15, échantillon batiste bleu, rue St Jacques, dans un char de la rue Notre-Dame. Récompense au No 824 Ontario. 200—2

PORTE-MONNAIE — Perdu, un porte-monnaie contenant environ 15 ou 16 piastres. Récompense en retournant au No 1874 Notre-Dame. 200—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 2024 ..... B. Berard, demandeur vs A. Cousineau, défendeur — Le 7e jour de juillet 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 604 avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Jos. H. Beaulieu, H. C. S. Montréal, 28 juin 1900. 200—1

DIVERS

COFFRE-FORT — On demande un coffre-fort d'environ 40 à 50 pouces carrés. Ecrire à John Williams, 742 rue Sherbrooke. 199—2

DIVERS — Les gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni garantie ; paiements pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 rue Saint-Jacques. 132—n—mjs

DIVERS — Avis est donné que MM. J. L. E. Brunel et Joseph C. Bourret, tous deux agents d'assurances, de la cité de Montréal, ne sont pas autorisés à solliciter des risques pour la compagnie d'assurance Mutuelle contre le feu des comtés de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska, la dite compagnie ayant son bureau d'affaires en la ville de St Germain de Rimouski, P. Q. Rimouski, 22 juin 1900. 198—3

LICENCE — On demande à acheter immédiatement une licence d'hôtel ou de restaurant. Ecrire à 2234 bureau de "La Presse". 200—1

PLANCHER — On demande, pour fins manufacturières, un plancher de 2,000 à 2,500 pieds carrés, avec ou sans pouvoir. Adressez : Boîte 323 bureau de "La Presse". 199—3

RECONNAISSANCE à saint Antoine de Padoue, aux âmes du purgatoire et à saint Jean-Baptiste de Lasalle, pour grande faveur obtenue, avec promesse de publier. — U. C. V. 200—2

TERRE — On demande à acheter une terre dans la Longue-Pointe ou Pointe aux Trembles. Donnez No officiel, grandeur, prix, conditions, etc. Ecrire à A., 322 "La Presse." 26,28,30

L'EDIFICE DE "LA PRESSE"
Nos Locataires

Pour l'information de nos lecteurs et des nombreux clients des locataires qui ont pris leurs bureaux dans le nouvel édifice de "La Presse," nous donnons ici la liste par ordre numérique des bureaux occupés :

AU 2ième ETAGE

Bureaux No 1 — MM. Dupuis et Lussier, avocats.
Bureaux 2 — Jos. Lussier, avocat, et J. X. Fauzé.
Bureaux 3 — Mainville et Mainville, notaires.
Bureaux 4 — Fontaine et Labelle, avocats.
Bureaux 6, 7 et 9 — Canadian and Foreign Detective Agency.
Bureaux 8 et 10 — Gustave Droist, E. B. Droist, avocats.
Bureaux 11, 12 et 25 — Mutual Reserve Fund Life Association, de New-York.
Bureaux 13 et 15 — MM. J. C. Lamothe, avocat, Chs. Chauveau, avocat, et A. R. Archambault, comptable.
Bureaux 14 et 16 — J. E. Bénard, barbier et coiffeur, tabac et cigares.
Bureaux 17 et 19 — Nantel, Beaulieu et Bourbonnière, avocats.
Bureaux 18 — Tessier et Gagnon, agents d'immeubles.
Bureaux 20 et 22 — Cornellier et Hubert, avocats.
Bureaux 21 et 23. — W. C. Palmer, agent d'immeubles et d'assurance, clavigraphiste et sténographe.
Bureaux 24 — M. Beaudry, "Le Courrier Canadien."

AU 3ième ETAGE

Série de bureaux par M. J. O. A. Laforest. 155—n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 815. — Denis Ratelle, demandeur, vs. Louis Duplessis alias Laporte, défendeur. Le septième jour de juillet 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 305 rue Wolfe, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en chevaux, voitures, etc., etc. Conditions, argent comptant. J. A. Renaud, H. C. S. Montréal, 28 juin 1900. 200—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5701. — J. D. Couture, demandeur, vs. J. Cataphard, défendeur, et J. B. Langlois, intervenant, et Bérard et Brodeur, distrayants. Le septième jour de juillet 1900, à dix heures de l'avant-midi, au No 104 rue Windsor, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit intervenant, saisis en cette cause, consistant en chaises de barbier, etc. Conditions, argent comptant. L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 28 juin 1900. 200—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 6066. — Azarie Brodeur, demandeur, vs Dame Bina Bird, défenderesse.—Le 1er jour de juillet 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 9 rue Hutchison, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : Argent comptant. Anatols Cherrier, H. C. S. Montréal, 28 juin 1900. 200—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 6627. — Dame A. Délisle, demanderesse, vs. Dame James F. Fosbee et vir., défenderesse. Le septième jour de juillet 1900, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 142 rue Barré, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions, argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 27 juin 1900. 200—1

Je voudrais emprunter $8,000 à 5½ pour cent pour cinq ans, sur première hypothèque "à la ville." Ecrire N, 57, LA PRESSE.
94—mjs—n

ON DEMANDE des journaliers à Chambly. S'adresser à P. Lyall & Fils, 88 rue King. 195—6

LE RIFLE, Eczéma, Mal de Barbe et toutes les maladies de la peau, guéris en peu de jours par la POMMADE ANTISEPTIQUE DU Dr RAMEAU. Guérison garantie. Dans toutes les pharmacies. Par poste, $1.00. Pharm. Lecours, 370, rue Craig, Montréal.
POT D'ESSAI 50c

$$$$$$$$$$$$$$$$ $$$$$$$$$$$$$$$$

NOUS vous donnerons de l'Argent! — Avez-vous des articles de ménage, des pianos, des orgues, des chev

LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 27 juin 1900

Voici le rapport des membres conservateurs du comité de la "Vitaline" :

"Votre comité a l'honneur de faire rapport : Il ne peut y avoir aucun autre doute, d'après la preuve faite, que longtemps avant janvier 1900 les produits alimentaires de Henri Hatch étaient bien connus du département et du ministre de la milice lui-même, et qu'ils étaient, jusqu'au commencement de janvier 1900, les seuls aliments nutritifs qui aient été mentionnés au département, ou au ministre de la milice, en rapport avec les rations de marche. Dès l'été ou l'automne de 1899, Henri Hatch expédia au Dr Neilson, directeur général du service médical, à Ottawa, des échantillons de Protéine Végétale, qui était déjà connue alors sous le nom de "Hatch's Protose." Bien que ce nom ait été enregistré à une date ultérieure, en octobre ou novembre, 1898, d'après la déclaration du Dr Borden, le Dr Devlin, à l'hôtel Windsor, à Montréal, présenta Henri Hatch au ministre comme un spécialiste en nourriture concentrée, (Déclaration du Dr Borden, page 5), et Hatch jure que lors de la dite entrevue, le ministre l'a remercié pour avoir envoyé des échantillons de nourriture au département, et a promis de l'expérimenter à Kingston, ou à Saint-Jean, sur des soldats, (déclaration de Hatch, page 21). Subséquemment, en décembre 1898, ou en janvier 1899, Henri Hatch a eu une longue entrevue avec le Dr Borden, dans les chars, de New-York à Montréal, et qu'alors le sujet de la conversation a été exclusivement sur la nourriture de Hatch et sur l'expérience qui devait en être faite à Kingston. Ainsi qu'il appert au dossier, Henri Hatch, le 16 octobre 1899, écrivit une lettre (exhibit 10), à l'hon. Dr Borden, et le 25 du même mois, une autre lettre au Dr Neilson (exhibit 31), concernant sa nourriture. Ces lettres sont écrites sur du papier portant l'entête "The Hatch Protose". Elles furent reçues par les personnes à qui elles étaient adressées. Elles étaient des communications officielles, et comme telles, ont été filées dans le département de la milice. Le 24 octobre 1899, le ministre de la milice a signé et fait expédier à la "Hatch Protose Co.", 10, carré Richmond, Montréal, une lettre remerciant ce dernier pour l'offre qu'il faisait de ses rations de marche et refusant de l'accepter.

Le Dr Neilson jure que dès le 15 février 1899, il était en correspondance avec Henri Hatch, et que ce jour, le ministre a envoyé une lettre et quelqu'autre objet qu'il avait reçus de Hatch. Ceci avait rapport à la Protéine Végétale, et il y avait un certificat d'une analyser de cette substance et des certificats concernant cette substance. C'était une analyse faite à l'Université McGill, par le prof. Ruttan (déclaration de Neilson, page 6.).

Les copies des affidavits assermentés par les cinq soldats qui ont expérimenté la nourriture, à Kingston, qui sont produits, et qui sont réimprimés dans une brochure intitulée "Protose" manufacturée par "Hatch Protose Co." se rapportant tous à la nourriture expérimentée sous le nom de Hatch Protose Powder Co. (copies) et la dite brochure ont été filées dans le département, peu de temps après l'expérience de Kingston et ont été vues par le ministre (déclaration du Dr Borden, page 9) et exhibit 15, 40, 47, 48, 49 et 50. La brochure en question (exhibit 15) est une annonce de la Protose décrite et vante ses principales qualités, contient plusieurs certificats de la part des personnes qui ont employé une nourriture appelée "Hatch Protose" et aussi un rapport adressé à Henri Hatch d'une analyse datée 3 juin 1898 de la Hatch Protéine Végétale, par le Dr Ruttan, de l'Université McGill de Montréal, qui témoignait des excellentes qualités de la composition de cette nourriture tant au point de vue de sa force en protéine qu'à celui de sa qualité digestive.

D'après les nombreuses entrevues du Dr Borden et Henri Hatch, d'après les lettres reçues par le Dr Borden, du dit Henri Hatch et écrites par le ministre de la milice et d'après les documents produits et toutes les circonstances établies par la preuve, il est évident que le ministre de la milice était parfaitement renseigné quand il disait dans la Chambre le six juin courant, que le nom de la nourriture était "Protose". (Voir Hansard, page 988). Il est aussi évident d'après ces faits et ces circonstances qu'il était bien connu que Henri Hatch était le seul manufacturier de cette substance; qu'avant le départ du premier contingent l'agent de la "Bovril Ltd" a offert de fournir les rations de marche au département de la milice, mais qu'on lui a répondu que le gouvernement n'en achetait pas.

Le prix de la ration de marche de la Bovril Ltd est de $4.10 la douzaine. Chaque ration contient 8 onces, ce qui fait 6 livres à la douzaine ou 70 cents la livre; dans deux autres occasions, le gérant de la Bovril Ltd a interviewé le ministre de la milice, avant le départ du premier contingent, et le Dr Neilson, avant le départ du second contingent, et a offert de fournir les rations de marche; mais il fut informé que le gouvernement n'en achetait pas.

3o La preuve établit que, le 3 janvier 1900, un Dr Devlin, de Montréal, fit imprimer, au bureau du "Herald", de cette ville, (voir déclaration de Sharp, page 18, et exhibit 17, 18), une certaine étiquette dont la reproduction se trouve sur l'exhibit 5, et qui se lit comme suit : "Nourriture de protéide végétale, la Vitaline ; trois jours de rations pour un soldat; une demi-once à une once à toutes les quatre heures; quatre fois par jour, mêlée à de l'eau à la température d'au moins 70 Farenheit. Thé de boeuf, lait, légère soupe. — Prenez trois à quatre biscuits par repas, ou une demi-livre de pain par jour. A ce traitement avec du thé ou du café, des soldats canadiens ont vécu en parfaite santé, 21 à 30 jours. La boîte échantillon renfermant cette poudre a été montrée par le Dr Devlin au Dr Neilson et, sur l'assurance donnée par le Dr Devlin que la Vitaline et la Protose végétale, expérimentée à Kingston, étaient identiques, le Dr Neilson a recommandé au ministre de la milice de l'employer comme ration de marche, le même jour, sans autres informations, sans aucune analyse pour vérifier cette identité et sur la seule assurance et les présentations du contracteur. Le ministre de la milice a prouvé la recommandation du Dr Neilson et le département a alors acheté du Devlin 2,333 livres de cette substance à être mise dans 7,000 boîtes en ferblanc représentant 25 rations pour chaque homme du second contingent canadien. Les raisons alléguées par le ministre pour fournir ces rations au deuxième contingent sont les suivantes : Plus tard, d'après des télégrammes reçus de ces pays, je crois en décembre, il y a été démontré que nos troupes avaient, sur des marches longues, souffert du manque de nourriture et il y a été alors décidé de leur donner une ration additionnelle. Il fut entendu que ces rations ne devaient en aucune façon remplacer celles fournies par le gouvernement impérial et, comme question de fait, elles n'ont pas remplacé celles fournies par le gouvernement impérial, c'est-à-dire que nos troupes pourvues de ces rations auraient en même temps tout ce que fournit le gouvernement impérial (déclaration du Dr Borden, page 3). La substance fournie au département de la milice fut rapidement mise dans 7 milles boîtes par le dit Dr Devlin, dans la pharmacie d'un nommé J. T. Lyons, coin Bleury et Craig, Montréal, avec l'étiquette suivante : "Rations de marches. Poudre Protéide Végétale, une once ou 2 cuillérées, 4 fois par jour, dans du thé de boeuf, lait ou soupe ou de l'eau à une température de 70 Farenheit. Prenez avec cette poudre trois tranches de pain ou quatre biscuits, thé ou café. Vitaline Co. coin Craig et Bleury, Montréal, Canada. (Exhibit No 4) Les dites boîtes ont été placées dans de larges caissons en bois avec l'inscription "Vitaline" (voir déposition du capt. Benoit, page 16), expédiés à Halifax.

Le dit J. T. Lyons se rendit à Halifax avec ces boîtes; ce n'est pas établis clairement si ces boîtes ont été expédiées en Afrique, en deux lots ou en trois, mais d'après la preuve et les documents produits, votre comité est porté à croire qu'elles ont été expédiées les 20 et 27 janvier, par les S.S. "Pomeranian" et "Laurentian".

Le capitaine Benoit, secrétaire du département de la milice, qui était à Halifax dans ce temps, a pris deux boîtes de ferblanc des caissons pour sa propre satisfaction sans aucune instruction à cet effet (Voir sa déclaration, page 17) et les a déposées au département le 2 février, en recommandant de les faire analyser pour constater si la nourriture était identique à l'échantillon. Les dites rations n'ont pu se rendre en Afrique avant le 20 février. L'échantillon rapporté de Halifax par le capt. Benoit et l'échantillon déposé au département par Devlin furent subséquemment analysés par l'analyste du département du Revenu de l'Intérieur, et il a trouvé que le premier contenait 16.88 pour cent de protéine et le dernier 16 pour cent.

Le rapport de l'analyste dit que puisque le percentage de protéide, dans le blé, est de 12, il n'apparaît pas que cette poudre protéide soit une nourriture très concentrée, ou qu'elle ait droit de porter son nom ou soit une nourriture d'une valeur équivalante, à $2 la livre.

Ce rapport a été filé au département de la milice, le 12 février 1900, et en vertu de ce rapport, le département a payé au Dr Devlin,, le 14 février, la somme de $4,666, soit $2 par livre.

Votre comité n'a pu avoir la déclaration de l'analyste du gouvernement, parce qu'il est actuellement en voyage en Europe.

5o. Le 25 février 1900, Henri Hatch a envoyé au ministre une lettre enregistrée. Ce dernier admet avoir reçu la lettre. Votre comité est d'opinion que cette lettre ayant trait à un contrat fait avec le département de la milice, et concernant l'achat de rations de marche, était, de sa nature, un document public. Il n'apparaît pas qu'elle ait été filée dans le département par le ministre qui ne paraît pas en avoir parlé à aucun autre qu'au Dr Devlin, le contracteur, vers la date de sa réception et au député ministre, vers le 17 juin courant, (voir déclaration du cap. Pineault, page 15, et Dr Borden, page 11.). Votre comité désire attirer l'attention de la chambre sur les faits suivants :

L'échantillon, filé avec la soumission, était appelé "Vitaline" ; il portait l'étiquette "Vitaline", et disait qu'il était manufacturé par la Cie Vitaline, coin Craig et Bleury, une compagnie qui n'a aucune existence légale. Cet échantillon a été accepté sur la simple assurance et sous la fausse représentation du contracteur qu'il était identique à celui expérimenté à Kingston, qui était connu sous le nom de "Hatch Protose", manufacturé par la "Hatch Protose Co." Il devait servir à une ration de marche, de sorte que toute autre nourriture manquant, c'était une substance sur laquelle pouvaient compter les soldats pour se soutenir. Il n'a pas été examiné, expérimenté ni analysé avant l'expédition. Il a été dénoncé par le manufacturier de "Hatch Protose", le 25 janvier, comme étant une pauvre et frauduleuse falsification ; il a été prouvé par l'analyste du gouvernement, le 12 février, qu'il ne contenait que 16 à 18 pour cent de protéide et qu'il ne méritait pas le nom de nourriture concentrée, et il a été cependant payé et expédié pour l'usage des troupes et jusqu'au six courant, aucune information n'a été donnée concernant son peu de valeur, comme ration de marche. 1o. Une certaine quantité de la même nourriture "Vitaline"a été achetée du dit J. F. Lyons, en février dernier et analysée par Milton Hersey, analyste de Montréal, et il trouvé qu'elle ne contenait que 17 pour cent de Protéide (Voir déposition de Hersey, exhibit No 25). Le 18 juin courant, le Dr Ruttan a analysé 2 échantillons de la poudre envoyée en Afrique et qui lui ont été remis par le Dr Neilson et déclare, dans sa déposition, que l'un contenait 15 pour cent et l'autre 16 pour cent de Protéide, ce qui nourrit pas plus que ce qu'il y a dans la nourriture ordinaire. (Dr Ruttan, déclaration, page 12), et qu'il en faudrait une livre trois quarts à des soldats en marche, afin d'avoir une quantité suffisante de Protéide.

D'après les expériences faites depuis un grand nombre d'années, le montant ordinaire est vingt grammes de nitrogène, ce qui correspond à 4½ onces de protéine pour les rations d'une journée. (Voir déclaration du Dr Ruttan, pages 12 et 13). Que la "Vitaline" fournie par le Dr Devlin soit tout à fait sans valeur comme nourriture de rations de marche, c'est abondamemnt prouvé par la déclaration du Dr Ruttan. Le témoignage sur ce point est corroboré par l'analyste du gouvernement et par celui du McGill et celui de M. Milton Hersey, analyste d'une grande réputation. Votre comité désire mentionner les faits suivants qui sont clairement établis par la preuve et qui quoiqu'ils ne soient pas tous essentiels jettent cependant de la lumière sur toute cette transaction. La nourriture fournie par le Dr Devlin a été importée des Etats-Unis dans de larges valises, contenant chacune 2 sacs d'une substance ressemblant à des biscuits broyés. Où la nourriture a-t-elle été achetée ? Quel prix a-t-on payé ? De quoi est-elle composée, il est impossible de le dire avec quelque degré de certitude pour des raisons suivantes, pendant la séance de mardi, 26 juin, vers 11.30. Le Dr Devlin qui avait suivi toutes les séances du comité avec grand intérêt, s'absenta soudainement. A la séance de 3 heures du même jour, le président fut à votre comité une lettre du Dr Devlin dans laquelle ce dernier demandait à être entendu. Votre comité l'a attendu jusqu'à 4 heures et alors ajourna jusqu'à 6 heures, alors que le président lut à votre comité une autre lettre du Dr Devlin disant qu'il était obligé de partir pour New-York et demandant d'ajourner le comité au 29 courant, que votre comité prenant en considération le fait que le Dr Devlin avait eu toutes les chances de faire sa déclaration dès le commencement de l'enquête, et aussi le fait qu'il était nécessaire de faire rapport à votre honorable Chambre à cette session du Parlement, la proposition du Dr Devlin a été unanimement rejetée.

Votre comité est d'opinion que le Dr Devlin n'a jamais eu l'intention de faire une déclaration et qu'il employa les moyens ci-dessus dans le seul but d'inventer une excuse pour son défaut de comparaître. Le rapport fourni par le percepteur des douanes indique que six des valises déjà mentionnées et un paquet ou sac déjà enregistré comme bagage ordinaire par le Dr Devlin ont été arrêtés aux douanes et ensuite relâchés par le percepteur des douanes de Montréal sur les indications qui lui ont été fournies par le Dr Devlin et par son associé Lyons, qui l'ont informé que le contenu des valises était importé pour la milice canadienne et qu'ils obtiendraient le certificat requis pour le passage des marchandises ; mais ils ne l'ont pas fait.

Les droits ont été payés le 20 juin dernier, le jour même où le percepteur des douanes a comparu devant le comité, le 20 juin dernier. Ce jour là il a produit deux chèques sans acceptation, l'un de $80, signé par un nommé Egan, l'autre de $60 tiré par l'entrepreneur sur la banque des Marchands où l'administrateur local, M. Ramsay, jure que la Cie en question n'avait pas de compte courant.

Douze mille caisses ont été ensuite apportées au moulin de M. Edson. Il n'a été donné aucune explication des autres valises passées par les douanes et rien n'indique qu'elles ont suivi la filière régulière. La matière en question a été moulue au prix de $23. Ensuite, elle a été transportée à la pharmacie du dit John T. Lyons, ou on l'a empaquetée dans sept mille boîtes et on a mis des étiquettes pour les envoyer à Halifax aux frais de Lyons.

Tous les témoins examinés à cet égard, M. U. McGill, Hersey, Ruttan et Hatch jurent que les rations de marche devront être empaquetées dans des paquets à l'épreuve de l'air. C'est ainsi que sont empaquetés les échantillons de rations pour l'armée anglaise.

L'aliment canadien en question a été empaqueté dans des boîtes ordinaires, de celles qui servent pareillement à empaqueter de la peinture ou du blanc de céruse.

Quant au prix de la substance, en prenant l'évaluation du Dr Devlin, c'est-à-dire trente cents la livre, pour les 900 livres laissées en entrepôt, et bien que M. le Dr Devlin ait à maintes reprises, refusé au percenteur White, de donner un compte complet, on se trouve en face du compte suivant : 2,333 livres à 30c chacune, $699.20. Prix de moulure, 23 p. c. ; prix des boîtes, 70 p. c. ; étiquettes 12 p. c.

Frais de douanes pour lesquelles on a reçu des chèques non payés, $140.

Total, $1,094.20.

Si l'on ajoute au compte, $300 pour dépense de voyage, on arrive à un profit de $3,316, pour un entrepreneur fournissant un article provisionnellement insuffisant.

Le comité, après avoir fait allusion au mode de paiement de la fourniture, conclut comme suit :

En résumé, le comité juge que le ministre de la milice et le département de la milice ont été coupables de négligence blâmable en achetant, payant et envoyant aux soldats canadiens un article qui ne répondait en aucune façon aux besoins qu'il était censé satisfaire. Et le comité recommande que les autorités militaires de l'Afrique du Sud soient informées immédiatement du rapport de l'analyste,

---

Ottawa, Ont., 28 — Voilà les conclusions auxquelles sont arrivés MM. Monk, Casgrain et Clarke et qu'ils ont, naturellement tenté de faire accepter par la majorité du comité, c'est-à-dire par les quatre membres libéraux, qui n'ont rien voulu entendre.

En dépit de la fuite de Devlin, qui est un aveu, en dépit des preuves accumulées pour indiquer que nos soldats ont été envoyés en Afrique avec des pauvres boîtes contenant des aliments insuffisants, la majorité servile que commandait M. Belcourt a fait un rapport expliquant que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Tout le monde regrette de voir l'attitude prise dans ce comité, par M. Belcourt, qui s'est conduit comme le plus ordinaire des partisans. On attendait mieux de son intelligence.

Les questions que l'on se pose au sujet du comité et de son rapport bref, rédigé pour sauver, si possible, M. Devlin, sont nombreuses.

On se demande pourquoi M. Devlin s'est sauvé et a passé la frontière, l'autre soir. C'est bien simple.

Nous rendons au gouvernement cette justice de croire qu'il était prêt à arrêter les coupables de cette infâme transaction. M. Devlin a su que sur sa tête étaient suspendues une foule d'accusations toutes criminelles et qu'énumère le rapport de la minorité :

Vente par escroquerie d'articles sans valeur.

Violation de la loi des brevets.

Violation de la loi relative aux falsifications des denrées alimentaires.

M. Belcourt n'eût pas été là pour voter deux fois — comme le maire Payment — et pour tirer M. Devlin du trou, s'il eût été arrêté.

M. Devlin a jugé qu'il était beaucoup plus courageux et profitable de se réserver pour une autre occasion et il a mis la frontière entre le Code Sherwood et lui.

C'était plus prudent.

Ils sont tous comme cela, ces bons entrepreneurs du gouvernement. Ils empochent l'argent et amusent leurs amis, puis, ils prennent la poudre d'escampette.

Cependant, tout le monde sait, à Montréal, que M. Devlin n'a pas eu les quatre mille piastres de bénéfice que l'opération a laissées.

Tout le monde sait et dit, à Montréal, qui a eu l'argent. C'est un secret de polichinelle.

Voyons qui parlera en Chambre.

* * *

Le R. P. Paradis est parvenu, au Sénat, à obtenir que l'ancien tracé de son chemin de fer Verner-Timagami soit maintenu. La motion, telle que proposée par le sénateur Clemow, a été adoptée: Que le chemin de fer ait son point de départ à Domrémy, sur le Pacifique Canadien, à deux milles à l'ouest de la station de Verner.

De là, qu'il se dirige au nord, entre les townships de Kirkpatrick et Caldwell Hugel et Badgerow, Pardo et Hobbo, jusqu'à la Baie Jeanne, extrémité sud de la baie sud-ouest du lac Timagami.

Le Père Paradis est récompensé de ses efforts persévérants.

Les colons canadiens du Nippissing doivent être reconnaissants à leur missionnaire, pour le dévouement dont il a fait preuve.

* * *

Sir W. Laurier a annoncé que, lundi prochain, la Chambre siégerait, [illegible]

* * *

Nous cherchons évidemment à en finir et faire rentrer les régiments canadiens qui ont fini leur service actif au Transvaal.

Ce soir, le lieutenant-gouverneur a fait afficher une dépêche ainsi conçue :

"Cape Town, 28 juin. — Un avis officiel dit qu'aucun contingent ne quittera l'Afrique avant que la guerre des Boers ne soit absolument terminée."

L'avis de notre confrère semble tomber dans l'eau ; cependant, il devrait se faire un mouvement pour empêcher nos pauvres Canadiens de rester là-bas pour mourir de fièvre intestinale.

C'est bon de se battre ; personne ne le niera ; mais rester dans ce sale pays pour fournir des patients aux hôpitaux, c'est de trop. Nous n'avons pas envoyé nos "boys" là-bas pour cela.

* * *

M. et Mme Sifton se sont embarqués hier, à bord de l'"Etruria," pour revenir au pays. L'hon. M. Tarte ne rentrera pas au Canada avant le commencement de septembre. M. Auguste Dupuis, secrétaire français de la Commission Canadienne de l'Exposition, partira la semaine prochaine pour Paris.

* * *

L'Intercolonial et l'administration de la ligne par l'hon. M. Blair ont fait l'objet d'une discussion suivie et complète en chambre.

M. Powell avait préparé un travail considérable pour démontrer que c'est simplement par une jonglerie spéciale, par un exercice d'équilibre arithmétique qu'on arrive à créer des surplus.

L'hon. M. Blair fut absolument abasourdi de cette démonstration et finit par demander où M. Powell avait trouvé tous ces chiffres là.

—Dans vos rapports, répondit M. Powell.

Le département de la milice a signé, aujourd'hui, le contrat pour la construction du champ de tir à la Pointe aux Trembles.

Il s'agit d'ériger des buttes, de bâtir des abris, etc.

La propriété a été achetée, il y a quelque temps, au prix de $43,000. Le gouvernement a demandé des soumissions pour la construction et c'est l'échevin J. White, d'Ottawa, qui a déposé la plus basse soumission. Il a obtenu le contrat contre la soumission de Montréal.

Le montant du contrat est de $33,000. M. White va partir immédiatement pour Montréal en vue de commencer les travaux. Il a déjà construit les buttes de tir à Rockliffe, à Ottawa.

Le département de la milice a reçu de M. E. Pacaud, notre confrère du "Soleil" une demande pour la médaille militaire du Canada.

En 1870, quand certains bataillons de la province de Québec furent appelés sous les armes, M. Pacaud qui était alors aux Trois-Rivières, prit du service et agit comme aide-de-camp du colonel de Bellefeuille.

Le bureau de la guerre a examiné, hier, sa requête et l'a reconnue conforme aux dispositions de l'acte.

La médaille a été accordée.

On prête aux amis de M. Pacaud l'intention de faire de la remise de cette glorieuse médaille l'occasion d'une démonstration de sympathie et d'amitié.

Le conseil des ministres examinera demain, les recours en grâce des deux meurtriers condamnés à Québec : Dubé et Cazes.

D'après les informations que j'ai obtenues, le rapport du ministre de la justice conclut à ce que la peine de Dubé soit commuée et à ce que la loi suive son cours dans le cas de Cazes.

PASCAL.

ETRANGLES COMME TRAITRES

Triste fin de deux anciens ministres en Corée

Vancouver, 28 — Les dépêches apportées de Yokohama, par le vapeur "Empress of China" montrent que le gouvernement japonais est fortement indigné de l'exécution secrète du général An Kyeng Su et de Kwon Youngchin, autrefois ministres dans le cabinet coréen, et chefs du parti progressif, qui ont été étranglés, comme traîtres, dans la prison de Séoul, la nuit du 27 mai.

Tous deux étaient impliqués dans l'assassinat de Queen Min, à Séoul, en 1895. Ils se sont réfugiés au Japon, durant quatre ans, et étaient retournés en Corée, sous la protection des ministres japonais. En dépit de cette protection Au et Kwon ont été forcés de faire une confession entière, puis ont été battus et étranglés. Puis leurs corps furent exposés, et enfin écartelés.

Les ministres japonais ont essayé d'empêcher l'exécution, mais ne purent obtenir une audience du roi de Corée, qui fit répondre qu'il était malade. Le Japon avant demandé des explications, tous les fonctionnaires qui ont pris part à l'exécution de la sentence ont été condamnés à la déportation, afin d'apaiser le gouvernement japonais. Cette explication a été présentée par le ministre des affaires étrangères de Corée, mais elle ne paraît pas satisfaisante au Japon.

LES PIQUE-NIQUES D'ENFANTS

La C. M. B. A. paiera un dîner

LES SOURDS-MUETS CONDUITS AU PARC DU BOUT DE L'ILE

Ils manifestent leur reconnaissance

Le temps des vacances étant presque partout arrivé, les petits enfants n'ayant aucune espérance d'aller passer cette heureuse période à la campagne, ont, sans aucun doute, hâte de voir arriver les jours de pique-niques au parc du Bout-de-l'Ile, organisés pour eux par "La Presse", au cours des mois de juillet et d'août, chaque année, depuis quatre ans.

Le premier de ces pique-niques aura lieu, ainsi que déjà annoncé, le 9 juillet prochain, sous le patronage de Son Honneur le maire et de madame la mairesse Préfontaine, qui paieront le dîner aux enfants, ce jour-là, et présideront à leur fête.

Son Honneur le maire et madame la mairesse Guy, de Saint-Henri, se sont chargés des frais du dîner du deuxième pique-nique qui aura lieu le 16 juillet. M. et Mme Guay, de même que les années précédentes, assisteront à cette dernière fête d'enfants et présideront à leurs amusements.

Le troisième pique-nique aura lieu sous le patronage des Compagnons de l'Ordre des Forestiers Indépendants, qui a déjà versé cent dollars dans la caisse de l'oeuvre, pour ce pique-nique, et le sixième pique-nique, aura lieu sous le patronage des Compagnes du même ordre.

La Catholic Mutual Benefit Association a bien voulu se charger des frais du dîner du quatrième pique-nique.

De sorte qu'il ne reste plus à s'inquiéter pour les frais de dîners et de patronage que des cinquième, septième et huitième pique-nique.

Les directeurs de l'oeuvre sont heureux de constater que c'est la première année qu'ils sont aussi avancés dans l'organisation des fêtes d'enfants, que leur a confiée "La Presse".

Notons également que nous avons reçu, pour acheter des bonbons, à nos petits protégés, cinq dollars de Son Excellence le gouverneur général, et une somme égale de M. Lomer Gouin, M. P. P.

Bien que nous comptions que notre premier pique-nique d'enfants de la saison n'aura lieu que le 9 juillet, il nous faut dire que nous avons déjà donné un pique-nique cette année.

Il y a une classe d'enfants auxquels on ne pense peut-être pas assez lorsqu'il s'agit d'amusements et qui, cependant, ont bien besoin d'être égayés, peut-être plus que les autres, ce sont les pauvres petits sourds-muets.

Comme ces enfants ne peuvent mieux s'amuser qu'entre eux, nous avons cru bien faire en profitant du temps où ils ne sont pas encore séparés, par les vacances, pour leur faire faire une promenade au parc du Bout-de-l'Ile, par la superbe voie de chemin de fer électrique, la Belt Line.

Ces chers petits êtres nous ont remercié d'une manière excessivement touchante, pour avoir pensé à eux, par l'adresse et la pièce de vers suivantes qu'ils ont présentées aux directeurs de notre oeuvre.

L'adresse a été lue par le jeune Goyer, d'une voix aussi intelligible que n'aurait pu le faire n'importe quelle personne jouissant naturellement du don de la parole.

La pièce de vers a été répétée par un jeune élève, au moyen des signes qu'on leur enseigne à faire, pour suppléer à la parole.

Voici l'adresse :

A Messieurs les Directeurs de
"La Presse",

Messieurs,

Permettez-nous de vous offrir nos plus sincères remerciements pour votre bonté à notre égard. Vous avez voulu nous gratifier aujourd'hui d'un charmant voyage, qui nous délassera des travaux de l'année.

Merci, messieurs ! La faveur dont nous sommes l'objet prouve que vous aimez l'enfance; vous montrez, par vos soins prévenants, l'intérêt que vous nous portez.

La charité exercée envers les petits et les pauvres est bien belle et fort méritoire devant Dieu. Vous l'avez compris et vous en faites des actes. Nous voulons pour cela vous exprimer notre reconnaissance et redire une fois encore,

Messieurs,

Merci et prospérité.

Les élèves de l'Institution des Sourds-Muets, ville St Louis, Montréal.

Voici maintenant la pièce de vers :

SOURD !

Sourd ! Hélas, je suis sourd ! Une parole [amie
N'a jamais éveillé mon oreille endormie !
Quand vous êtes joyeux,
Moi, je souffre tout bas, d'une vague tristesse. [ise,
Qui désole mes sens, les trouble, les oppresse,
Même au sein de mes jeux.

On me dit que déjà sur la branche fluette,
S'élève du pinson la pure chansonnette ;
Cet oiseau, je le vois
Saluer du printemps la brillante venue,
Mais je ne goûte pas la douceur inconnue
De sa timide voix.

Au chevet des berceaux, jaloux, veillent les [anges,
Ce sont eux, nous dit-on, qui ravissent les [langes
Aux tout petits enfants ;
Ils dissipent aussi de leurs ailes les voiles,
Puis s'envolent Là-Haut, par delà les étoiles,
Bienheureux, triomphants.

Ont-ils donc, autrefois, par un oubli funeste,
Détourné de mon front le sourire céleste ?...
Ou leur regard qui luit ?...
Du jour qui me reçut, de cette première heure,
Je sens qu'en tout mon être une chose demeure, [re,
Image de la nuit.

Pourquoi tant d'infortune à mon âge si tendre [dre ?...
Pourquoi suis-je privé de parler et d'entendre [dre ?...
Un silence éternel
Semblerait tout facile à mon âme impuissante,
Si je pouvais ouïr une voix caressante,
Un accent maternel.

Pardonnez, ô mon Dieu, si d'un mot, d'une [plainte,
Je venais d'outrager votre volonté sainte ;
Si mon coeur affaissé,
Sous votre main qui frappe et bénit tout en- [semble,
Exhale sa douleur, s'il soupire, ou s'il tremble
Comme un oiseau blessé.

Oh non ! je ne veux pas que mon âme murmure, [mure,
Ou méprise la part que me fit la nature ;
En ce pleux séjour,
Je reconnais sur moi votre bonté suprême,
A mon être indigent vous pourvoyez Vous- [même,
Et donnez sans retour.

Bénissez en ce jour de douce souvenance
Ces bienfaiteurs qui savent de notre enfance
Adoucir le malheur ;
Déversez, Dieu puissant, déversez sur leur tê- [te
Le flot de vos bienfaits en ce beau jour de [fête :
Donnez-leur le bonheur.

INSTITUTION DES SOURDS-MUETS,
Ville-Saint-Louis,
Montréal.

LE PIQUE-NIQUE DES COMMIS DE BAR

Une assemblée spéciale de l'Union Internationale No 245, des commis de bar, a eu lieu hier après-midi, au No 88 rue Saint-Jacques. M. Joseph Bourgeois présidait.

Cette assemblée avait été convoquée pour fixer la date du premier pique-nique annuel. Le jour choisi est le 1er août et l'endroit où aura lieu le pique-nique est le parc Delorimier, rue Rachel, au coin de l'avenue Delorimier. Tous les comités ont été nommés et ont résolu de faire de cette fête un véritable succès.

INSPECTION DE LA POLICE

Demain, à 9 heures a. m., aura lieu, sur le Champ de Mars, l'inspection annuelle de la police de Montréal. Le chef Hughes agira en qualité d'officier inspecteur. Son Honneur le maire, le comité de police et les échevins ont été invités à être présents.

PAR MARCOTTE FRERES

Grande Vente à l'Encan de Meubles Neufs et Fournitures de Maison.

Nous avons reçu instruction de certaines personnes intéressées, de vendre, sans la moindre réserve, un beau lot de meubles. Comprenant :

Splendide piano cottage, ameublement et fournitures de maison, chambre à coucher, boudoir, salle à diner, office, cuisine, etc., beaux lots de rideaux en net, portières, cadres, vaisselle, argenterie, etc., etc. Si rouleaux de tapis et prélarts anglais, à la verge et en lots au choix, carrosses d'enfant, glacières, moulins, sofas-lit, miroirs, tables, chaises, etc., etc.

Aussi :

Un beau lot de meubles venant d'une maison privée. Le tout pour être vendu sans la moindre réserve, VENDREDI, LE 29 JUIN, au magasin, 1693 et 1695 rue Notre-Dame. Vente à 2.30 heures.

MARCOTTE FRERES,
199—2 Encanteurs.

A VENDRE

En partie ou en bloc, ou à échanger pour propriétés de ville ou fonds de commerce, environ 500 lots à bâtir, dont 300 de 25 pieds de front et 200 de 80 pieds, vis-à-vis le couvent du Sacré-Coeur, au Sault au Récollet et traversés par le chemin de fer électrique.

MARCOTTE FRERES
96—1js—n 69 rue Saint-Jacques.

Ce que nous ne pouvons pas faire avec les Tapis

Nous ne pouvons pas mettre à neuf le brin des vieux tapis et nous ne pouvons pas donner aux vieux tapis tapestry un beau brin de tapis velours ou Axminster ; mais nous pouvons toujours bien les nettoyer ou les teindre suivant leur qualité ; mais voici

Ce que nous pouvons faire avec les Tapis

Si vous décorez ou nettoyez votre maison et si vous avez un tapis pâle de bonne qualité, quand même il serait bien sale, pourvu qu'il ne soit pas complètement usé, nous pouvons le nettoyer ou le teindre pour convenir à n'importe quelle nuance de tapisserie ou de décoration. Nous donnons les meilleures références qui puissent être obtenues à Montréal.

BRITISH AMERICAN DYEING CO.,
BUREAUX : 215 rue McGill ; 2483 rue Notre-Dame ; 1395 rue Ste Catherine, coin St Christophe. 25,26,28

Walsingham House

HOTEL ET RESTAURANT

Piccadilly, London W.

Un des principaux traits caractéristiques de cet hôtel, est que les salles publiques ouvrent sur la terrasse, dans le Green Park, où l'on sert le thé, etc.

Le site de cet hôtel est le plus beau de la métropole. Télégrammes "Soignés," London.

G. GELARDI,
184—1s—n MANAGER.

SEULEMENT

Que 25c la Bouteille

Le Queen's Hair Helper

est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chute des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelure deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 95—1s n

NOUS VOULONS ECOULER

Nos Jupes en Piqué Blanc et en Crash, valant $1.25. Prix Réduit à

79 cts.

BERNIER & WEST

ANGLE DES RUES

Ste Catherine et Université.

POUDRE A PATISSERIE COOK'S FRIEND

Ingrédients les plus purs, scientifiquement préparés, tout à fait convenable pour l'usage de la cuisine. En vente chez tous les épiciers.

Vente par Autorité de Justice

Sera vendu à l'encan, samedi, le 14 juillet prochain, l'immeuble ci-après désigné, appartenant à la communauté de biens qui a existé entre Philéas Boucher, maçon, de la cité de Montréal et feu dame Hermiline Labeille, son épouse, et à la succession de cette dernière, savoir :

Un lot de terre connu et désigné comme étant le numéro cent quatre-vingt-onze (191) sur les plan et livre de renvoi du village St Jean-Baptiste, comté Hochelaga, avec une maison et dépendances aus-érigées.

La dite vente aura lieu au bureau du notaire soussigné, No 1051 avenue de l'Hôtel de Ville, en la cité de Montréal, à dix heures de l'avant-midi.

Pour les conditions, s'adresser à

P. MAINVILLE, Notaire.

Montréal, 28 juin 1900.

A ST DENIS DE RICHELIEU

Brillante célébration de la St Jean-Baptiste

De notre correspondant particulier

St Denis, 28.—La St Jean-Baptiste a été fêtée cette année, à St Denis, avec un éclat inaccoutumé. Toute la journée, le canon s'est fait entendre. Les héros de 1837, morts sur le champ de bataille pour la patrie, ont dû tressaillir dans leur tombe. Le drapeau français flottait partout, la feuille d'érable était en évidence, les murs de notre vieux temple en étaient couverts.

Les offices religieux ont été célébrés avec pompe. A la messe, Monsieur le chanoine J. B. Michon officiait, assisté du Rev. Père Forest, comme diacre et du Rev. M. Albert Vézina comme sous-diacre. M. Joseph Archambault, maire, fit l'offrande d'un magnifique pain bénit. Le sermon de circonstance a été fait par le Rev. M. H. Bélisle. Le chant a été admirablement bien rendu, entr'autres par le Rev. M. Frs. Desrosiers.

Après la messe, la procession s'est formée sur le carré du marché, pour défiler par les rues du village. Des bicyclistes et une troupe de cavaliers ouvraient la marche. La fanfare jouait les meilleurs morceaux de son répertoire.

Il y avait une vingtaine de chars allégoriques représentant les industries locales, scènes du bon vieux temps et St Jean-Baptiste.

La fête fut couronnée par un joli feu d'artifice.

LES REFRIGERATEURS D'ONTARIO

Toronto, 28 — D'après les rapports faits pour vingt districts où le nouveau système de refrigérateurs a été mis en vigueur par le gouvernement provincial, ce système et bien supérieur à celui du gouvernement provincial. Un des avantages est que plusieurs sortes de fruits peuvent être gardés dans une même pièce. Un courant d'air entraîne le gaz et garde la température au même degré.

AMUSEMENTS

HER MAJESTY'S SAISON D'ETE

La

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Les coupeurs de cuir va renouveler son bureau

LA NATIONALISATION DES MONOPOLES

Cinquante-six "trusts" organisés depuis deux ans

La municipalisation de l'éclairage

L'Union des coupeurs de cuir convoque ses adhérents à une assemblée extraordinaire, qui aura lieu demain soir, vendredi, dans le local de la société, salle Gariépy, à l'angle des rues Maisonneuve et Logan.

L'Union procédera au renouvellement de son bureau, ce qui est une raison de plus pour engager les membres à se rendre à cette assemblée, car du choix des officiers dépend de plus souvent le succès d'une société.

* * *

Une assemblée générale des valiseirs et faiseurs de sacs, aura lieu demain, vendredi soir, à leur salle, No 1521 rue Notre-Dame.

* * *

Une des grandes objections contre la nationalisation des industries d'utilité publique donnant nécessairement lieu à des monopoles, est qu'il faudrait trop d'argent pour les acquérir. Remarquons en passant que c'est là une objection qui ne détruit pas l'inconvénient d'être servi par des compagnies privées.

Le problème de l'esclavage était bien difficile à résoudre, et, cependant, l'humanité en est bien venue à bout.

Disons, par exemple, qu'il en coûterait cent millions pour acheter les télégraphes, les chemins de fer et les téléphones ; il faudrait peut-être neuf fois ce montant, mais le chiffre n'y fait rien, ainsi qu'on va le voir.

Ces industries paient, et elles paieraient toujours davantage, si elles étaient entre les mains de l'Etat, du moins dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire en comptant tous les avantages que la communauté pourrait en retirer.

Mais, disons qu'elles ne paieraient que ce qu'elles paient aujourd'hui.

Croit-on que l'Etat serait embarrassé de trouver l'argent nécessaire à payer ces propriétés ?

Non, certes, puisque des particuliers trouvent bien l'argent pour les construire, il est bien certain que l'Etat n'aurait aucun embarras à rencontrer de ce côté.

Il ne resterait donc que la question de savoir comment payer les intérêts de ce gros capital, et le capital lui-même.

Nous les paierions avec les revenus, parbleu ! et le citoyen n'aurait pas un sou de taxe de plus à payer qu'à présent.

Croit-on que le peuple ne paye aucun intérêt actuellement, sur le capital investi dans ces entreprises ?

Et les dividendes que les actionnaires retirent tous les ans ou tous les six mois, s'est-on jamais imaginé que c'étaient les actionnaires eux-mêmes qui se payaient ces bénéfices.

Non, le peuple ne paierait pas un seul sou d'impôt de plus qu'aujourd'hui, et il y aurait cette différence, qu'au bout d'un certain temps, le capital ayant été payé, ces propriétés lui appartiendraient, tandis qu'avec le système actuel il paiera toujours les intérêts sans jamais avoir la propriété.

Lorsqu'un ouvrier achète une maison par exemple, il paye l'intérêt et le capital, mais vient un jour où la propriété lui appartient, sans avoir rien à payer de plus. Tandis que, s'il reste à louer, il paye toujours les intérêts et le capital, et il n'est jamais propriétaire.

Il en est de même pour les industries précitées. Avec les revenus, nous payerions encore une fois, intérêt et capital et il viendrait un jour où toutes ces propriétés nous appartiendraient sans que nous n'ayons plus un sou à donner.

Nous n'énumérerons pas les avantages que la possession de ces industries par le peuple lui donnerait, ce serait trop long, nous ne voulions qu'une chose, lui dire qu'il aurait tort de craindre de payer trop d'intérêt quand en réalité, il en paierait moins qu'aujourd'hui.

Le problème de nationalisation se pose aujourd'hui dans tous les pays du monde et il est bon que nous y songions à notre tour.

* * *

Pas moins de six cent cinquante-six "trusts" ont été organisés aux Etats-Unis depuis deux ans. C'est incroyable, mais n'est parfaitement vrai ; un journal américain, en donnait la liste l'autre jour, avec la valeur de leur capital. Ce serait à désespérer du pays voisin, si l'on ne savait que ce sera de l'excès du mal que sortira le remède. Si cela est vrai, le remède doit être à la veille de se montrer le bout du nez.

* * *

Le village d'Edimburg, Ind., dont la population n'est que de 2,000 habitants, possède un système municipalisé de lumière électrique et fournit la lumière aux maisons privées à raison de 15 cents par lampe par mois. Le service d'eau et le service des téléphones est également la propriété du village. Le prix du téléphone est de 50 cents par mois. On commence par trouver de ces exemples un peu partout maintenant, même au Canada.

* * *

La ville d'Elberfeld, en Allemagne, s'est pourvue d'un matériel complet pour l'éclairage de la ville à la lumière électrique. Les dynamos sont mues par des machines d'une puissance de 1,400 chevaux. Les avantages que la municipalisation de ce service a rendu à la ville, ne sont pas comparables à ceux que lui aurait offert une compagnie privée. Le service est mieux fait et coûte un tiers meilleur marché.

DU SAMEDI ET DIMANCHE AU lundi, excursions à bas prix, gare Windsor par chemin de fer Saint Laurent et Adirondack, à Châteauguay, Woodlands, Beauharnois, Valleyfield, aussi du samedi au lundi, excursions à Huntingdon, Malone et les montagnes Adirondack. Détails, gare Windsor, ou W. F. Egg, 129 rue St Jacques. z

---

Pianos pour les Vacances

Si vous avez besoin d'un piano pour les vacances, ne manquez pas d'aller visiter le magasin de L. E. N. Pratte et Cie., 1676 rue Notre-Dame. Vous y trouverez le plus grand assortiment du pays à des prix plus bas que partout ailleurs et des garanties exceptionnelles. Pas d'agents. z D ou E

TOUT LE MONDE SE LE DEMANDE

D'où vient cette jolie jupe et à si bon marché ? toujours de chez M. Marchand ; car nous venons d'acheter une balance de manufacture à des conditions que l'acheteur seul pourra juger. N'achetez pas sans voir nos prix.

M. MARCHAND,
1869 et 1871 Notre-Dame.

International Limited, viâ le Grand-Tronc

Service rapide sans égal

Départ de Montréal chaque jour à 9 hrs a. m., arrivant à Toronto à 4.25 p. m., à Hamilton à 5.25 hrs p. m., à Woodstock à 6.45 hrs p. m., à London à 7.20 hrs p. m., à Chatham à 8.55 hrs p. m., à Détroit à 9.30 p. m., le même jour à Chicago à 7.30 hrs a. m. le lendemain. Express rapide du soir pour Toronto, Détroit, Chicago et l'Ouest à 10.25 hrs p. m, excepté le dimanche ; départ le dimanche à 8 hrs p. m. Bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques. B

AUGMENTATION DE SALAIRE

Pour les employés du palais de justice

Depuis longtemps l'on demande que les employés du palais de justice de Montréal, qui relativement ont de maigres salaires, reçoivent une augmentation qui serait de nature à ne nuire ni à eux-mêmes, ni à leur famille.

Il y a de la besogne dans notre temple de Thémis, et les petits employés, qui ne gagnent pas leur argent les bras croisés, sont moins rémunérés que ne le sont leurs confrères souvent inoccupés dans d'autres districts.

Il y a quelques années, l'on avait crié à l'injustice, mais le gouvernement de Boucherville, sous le patronage de députés de Montréal, non seulement avait augmenté les petits salaires, mais avait aussi créé de nouvelles positions.

En prenant le pouvoir, M. Marchand et ses collègues mirent un trait de plume sur ces changements, donnant pour raison qu'on ne les avait pas faits avec justice, qu'on avait rémunéré des gens qui ne le méritaient pas, tandis qu'on en avait relégué d'autres bien méritants dans l'ombre.

De plus, les nouvelles positions étaient inutiles et augmentaient sans nécessité les dépenses publiques.

L'on promit cependant aux petits salariés, en reconnaissant la justice de leurs réclamations, d'augmenter leurs émoluments.

Quatre années se sont passées, mais non pas en vain, dit-on. M. le procureur-général demandera au gouvernement provincial, si nous en croyons la rumeur, de lui accorder une somme additionnel'e afin de donner justice à nos employés du palais.

Inutile de dire quelle joie cette nouvelle a répandue.

Si l'on considère que les déboursés sont trois fois plus considérables à Montréal que dans les autres districts, qu'il y a plus d'ouvrage ici que dans le reste de la province, et que le gouvernement fait de l'argent avec l'administration de notre justice, au lieu d'en perdre comme partout ailleurs, l'on s'étonnera avec raison de voir que nos employés sont les moins payés.

La nouvelle augmentation de salaire fera plaisir à bien du monde.

JUSQU'A DEMAIN

Pour se disculper de l'accusation d'avoir vendu de la boisson sans licence

La cause d'Angéla Duperron, 339½ rue Saint-Laurent, pour vente de boisson sans licence, s'est instruite hier, devant le juge Choquet. Les officiers du revenu ont juré que le 23 juin 1898, ils visitèrent l'établissement de la prévenue et s'étant assurés qu'on y vendait de la boisson, ils saisirent toutes les liqueurs qu'ils purent trouver. La défense a prétendu que l'accusée avait abandonné la place une semaine ou deux avant la saisie et un temoin jura qu'il croyait réellement que Madame Duperron était domiciliée ailleurs.

Le juge a donné à l'accusée jusqu'à demain pour entendre la déposition du propriétaire de la maison.

TABLEAU JUDICIAIRE

Le tableau judiciaire de la province de Québec vient d'être publié. Ce tableau qui contient les noms des juges, des officiers du Barreau, des avocats pratiquant, etc., etc., de la province de Québec, a été préparé et publié par MM. H. Cartwright et J. W. Blair.

AU BUREAU DE POSTE

Le jour de la Confédération tombant un dimanche, cette année, le lundi, 2 juillet, sera observé comme jour de fête légale au Bureau de poste. Les courriers de l'étranger seront fermés à 10 a.m., ce jour-là, et les courriers du soir à l'heure ordinaire. Le courrier d'Europe expédié par le "Kaiser Wilhelm der Grosse" sera fermé à 8.45 a.m. et à 5.40 p.m., ce dernier supplémentaire. Les guichets seront fermés à 10 a.m. Les couloirs seront ouverts de 7 a.m. à minuit.

LES DOCTEURS LA DISAIENT INCURABLE

Mais le notaire Lemire a été guéri du mal des Rognons en deux mois par les Dr Chase's Kidney-Liver Pills.

Ce n'est que lorsqu'ils sont pleinement convaincus du mérite supérieur d'un remède, que les hommes publics lui donnent leur sanction.

M. E. Lemire, notaire, 1692 rue Notre-Dame, Montréal, raconte sa remarquable guérison d'une sérieuse attaque de Mal de Rognons. Là où les docteurs étaient impuissants, les Dr. CHASE'S KIDNEY-LIVER PILLS ont agi. Il écrit : "Je donne ce témoignage, d'abord parce qu'il n'est que juste de faire connaître le mérite des Dr. CHASE'S KIDNEY-LIVER PILLS, et, ensuite, pour que les autres profitent de mon expérience. Je souffrais, depuis nombre d'années, d'une maladie des Rognons que les médecins avaient déclarée incurable.

Grâce aux Dr. CHASE'S KIDNEY-LIVER PILLS, que j'ai prises pendant deux mois, je suis complètement guéri. Elles me firent du bien aussitôt, et je suis aujourd'hui parfaitement guéri."

Une pilule à la dose, 25c la boîte, chez tous les marchands, ou Edmanson, Bates and Co., Toronto. (9)

DEMANDEZ A VOIR

Notre Ligne Spéciale de

JUPES

En Piqué et en Crash

Valant $2.00. A écouler à..... **$1.19**

BERNIER & WEST,

Angle des rues Ste Catherine et Université.

TRADE MARK REGISTERED — TURKISH DYES

Il est tout aussi facile de teindre une blouse et une jupe que de les laver, si vous vous servez des

TEINTURES TURQUES

52 différentes couleurs non changeantes.

10c le paquet chez tous les pharmaciens.

BRAYLEY SONS & CO., Montréal.

OLD ST GEORGE

Le Magasin de Bargains du Bas de la Ville. | 1883-85 Notre-Dame.

Vente a Réduction

Il ne reste plus que deux jours d'ici à la fin de cette vente gigantesque du mois de juin, mais les nombreuses personnes qui ont profité de cette vente s'en rappelleront longtemps. Jamais depuis que nous sommes en affaires, nous n'avons fait une vente qui ait eu autant de succès. Pendant que l'on se plaignait dans d'autres magasins que les affaires étaient mauvaises, nous étions occupés, de lundi à 8 heures a. m., à samedi, à 11 heures p. m. Il est facile d'expliquer pourquoi la foule se rendait ici. Ordinairement les magasins font leurs ventes à bon marché durant les mois de juillet et d'août, quand les gens ont déjà acheté tout ce qu'il leur faut. Nous avons fait la nôtre quand les gens avaient le plus besoin de marchandises et c'est pour cela qu'elle a été si appréciée. Notre stock est encore au complet, mais plusieurs lignes sont brisées et il faut les écouler vendredi et samedi. Nous écoulerons en même temps une quantité de beaux

Sous-Vêtements blancs pour Dames

Nous avons déjà offert en vente un lot d'échantillons de fabricants, comprenant des vêtements un peu salis, à 50 pour cent de moins que le coût de la fabrication : nous les offrirons encore en vente vendredi à des prix ridicules.

Chemises blanches, faites de batiste de la meilleure qualité, garnies de broderie, pour dames, valant 50 à 75c, à écouler vendredi, à seulement.. **38c**

Robes de nuit, les mieux faites et les mieux garnies de broderie pour dames, valant 50 à 75c, à écouler vendredi à seulement. **38c**

Caleçons garnis de remplis de dentelle torchon, pour dames, valant $1.25, à écouler vendredi à seulement. **65c**

Plusieurs autres meilleurs vêtements à écouler à environ la même réduction.

Dans ce département, vous trouverez aussi plusieurs bargains en fait d'articles partiats tels que :

Cache-corsets, toutes grandeurs, à. **5c**
Caleçons toutes grandeurs, pour dames, à. **25c**
Robes de nuit, toutes grandeurs, pour dames, à. **49c**
Chemises de qualité extra, pour dames. **50c**
Une grande variété de jupons depuis. **48c**

Nous avons les meilleures marchandises aux prix les plus bas.

Nous nous faisons toujours un plaisir de faire voir les marchandises quand même vous ne seriez pas prêt à les acheter.

Peignoirs de Dames

Pour les deux derniers jours de cette vente à réduction de juin, nous offrirons 4 lots spéciaux de peignoirs de dames, toutes des marchandises bien faites et garnies de broderies et dentelle.

Lot 1 — Peignoirs, bonne valeur à $1.00, pour. **69c**
Lot 2 — Peignoirs, valeur $1.50, pour. **75c**
Lot 3—Peignoirs faits pour vendre à $1.75. Pour écouler. **$1.19**
Lot 4 — Peignoirs valant $2.75, pour. **$1.49**

COSTUMES D'ETE ET JUPES ET BLOUSES

Si vous voulez célébrer la fête de la Confédération confortablement, visitez ce département et voyez nos prix, allez où vous voudrez, vous ne trouverez rien de semblable.

Costumes de dames, faits par tailleur, en duck bleu, gilet élégamment taillé, jupe ample, valant $4.75. Prix réduits à. **$2.50**

Costumes en piqué faits par tailleur, en blanc, rose, bleu ciel et drab, gilet Eton, superbement garni, pour dames. Valeur $7.50. A écouler à. **$4.98**

Jupes en crash pour dames, valeur $1.00, pour. **69c**

Jupes en crash tout toile, pour dames, $1.25, pour. **98c**

Jupes en piqué blanc, pour dames, $1.25, pour. **98c**

Elégantes jupes en piqué blanc, $3.25, pour. **$2.49**

Jupes en mohair fleuri et uni, doublées partout de lustrine, bordure en velours et derrière par plis box, pour dames, valeur $2.50, pour. **$1.50**

Seulement 10 douzaines de blouses, collet détachable, valant 50c, pour. **25c**

Seulement 15 douzaines de blouses, valant 75c, pour. **35c**

Seulement 18 douzaines de blouses Organdy, en ravé rose, bleu ciel et bleu marin, valant $1.00 ; à écouler à. **50c**

Robes d'Été
Pour Fillettes

Nous venons de recevoir notre septième commande répétée de ces magnifiques créations. Vous et vos petites filles seront enchantées des nombreux genres, de la coupe et du fini élégants. Elles sont dans les derniers goûts et fraîches, et les mieux faites de toutes, aux prix les plus bas. Robes tout faites et garnies, et prêtes à mettre, depuis **45c**

20 douzaines de blouses en mousseline et indienne blanches, avec grand collet de matelot, et garnies de trill de la même couleur que celle de la blouse, pour fillettes, valant $1.00, pour **50c**

Lignes Brisées

Mousseline d'été, valant 15 à 20c, pour **10c**
Piqués de toutes nuances, valant 30c, pour **18c**
Très belle indienne, 36 pouces, valant 13c, pour **7½c**
Bas en coton noir, de qualité extra, valant 15c, pour **10c**
Très beaux bas en coton noir, valant 20c, pour **12½c**
Bas en cachemire, valant 35c, pour **25c**
Gants en soie, de couleur tan, valant 35 à 50c, pour **25c**
Gants en soie Taffeta, valant 25 à 40c, pour **19c**
Ceintures assorties pour dames, de 20 à 35c, pour **10c**
Ceintures en cuir, avec petit sac, pour dames, valant de 25 à 50c; votre choix pour **15c**
Chemises de couleurs pour messieurs, valant 75c, pour **48c**

Prix Réduits

Bas en coton noir ou tan, pour messieurs, valant 15c, pour . . **10c**
Bas en silkette tan, pour messieurs, valant 35c, pour . . . **25c**
Bas en soie noire, pour messieurs, valant 60c, pour **35c**
Sous-vêtements en balbriggan, fil double, pour messieurs, valant 50c, pour **35c**
Sous-vêtements en mérinos pour messieurs, valant 75c, pour . . **50c**
Sous-vêtements en mérinos pour petits garçons, valant 50c, pour. **25c**
Blouses blanches et de couleurs, pour petits garçons, valant $1.00, pour **50c**
Etoffes à robes d'été, de toutes nuances, valant 25c, pour . . . **15c**
Etoffes à robes d'été, de toutes nuances, valant 35c, pour . . . **19c**
Etoffes à robes, "ligne job", valant 35 à 60c, pour **23c**
Chemises de couleur pour messieurs, valant $1.00, pour . . . **59c**

VENTE SPECIALE DE VERRERIE

250 services de table, 4 morceaux, qualité 40c, prix réduit à **25c**
25 douzaines de bols à fruits, 8 pouces, en imitation de verre coupé de la meilleure qualité ; vendus ailleurs 35c, prix réduit à **12c**
3 grosses de grands porte-céleri en verre coupé, prix régulier 35c, prix réduit à **18c**
100 douzaines de "Foot Nappies", prix régulier 5c, prix réduit à **3½c**
300 bols avec pied, 8 pouces, prix régulier 40c, prix réduit à . . **25c**
Seulement que 25 services de toilette de 10 morceaux, en quatre patrons de choix, nouveaux dessins, prix régulier $3.00, prix réduit à . **$2.00**

EPICERIES

Vinaigre C. et B. la pinte, pour **16c**
Confitures assorties, seaux de 2 livres, pour **12½c**
Pommes, canistres d'un gallon, pour **18c**
Prunes Lombardes, boîtes de 3 livres, pour **12½c**
Poudre à pâte "Our Special" boîtes d'une livre, pour . . . **12½c**
Pea nuts venant d'être rôties, la livre, pour **8c**
Bleu à laver le linge, la livre **14c**
Extraits aromatiques, bouteilles de 10 cents, pour **8c**
Biscuits au soda de Christie, boîte de 3 livres, pour **23c**
Ammoniaque de ménage pour **9c**

EPICERIES

Vaseline cachet bleu, la bouteille de 5 onces pour . . . **8c**
Savon à laver le linge Old St George, longue barre, 3 pour **25c**
Savon de toilette Bouquet Violet, la boîte **10c**
Avoine roulée, la livre . . **2½c**
Farines, sacs de 10 livres . **20c**
Farine préparée, sacs de 3 livres **9c**
Eau de Floride, bouteilles de 8 onces, pour **12c**
Epices assorties, paquets de ¼ de livre **5c**
Adams Root and Ginger beer **7½c**
Le meilleur beurre de crémerie, la livre **21c**

OLD ST GEORGE

MAGASIN DEPARTEMENTAL
BASTIEN & VALIQUETTE
1883 rue Notre-Dame.

Magasin ouvert le Samedi jusqu'à 10.30 p. m.
Fermé le Jour de la Fête de la Confédération.

Avalanche de Bargains
AU
Le Palais Royal

Vendredi et samedi seront deux jours de vente à des prix tenant du prodige. Jamais encore la population de Montréal n'a vu de semblables réductions. La foule enthousiaste qui assiste à nos ventes est une preuve indiscutable que LE PALAIS ROYAL est la source unique des vrais Bargains.

LE PALAIS ROYAL, 267 RUE ST LAURENT

50 pièces de Guillaume Ecossais, dessins magnifiques, garantis au lavage, valant ailleurs 20c... Pour liquider..... **5c**

200 doz. de chapeaux en paille pour dames et enfants, formes les plus nouvelles, valant jusqu'à $2. Profitez-en..... **25c**

Ornements pour chapeaux en pailleté noir et acier, dernière nouveauté, valant jusqu'à 75c.. Pour liquider..... **15c**

Epingles à cheveux en aluminium, se vendant partout ailleurs 2c ; elles devront s'enlever.. La douzaine..... **8c**

Un lot de Chemises en coton pour dames, se vendant partout ailleurs 40 cts. Tant qu'il y en aura..... **19c**

2000 verges de Tulle de soie, largeur extra, couleurs assorties, valeur de 25c..... Devront partir..... **1c**

UN VRAI BARCAIN — 50 pièces de coton à tablier, largeur extra..... 30 pièces de Piqué fond blanc, avec fleurs de couleurs,..... Serviettes pure toile, valant sans exagération 15c. Devront s'enlever.... **7c**

PRIX de LIQUIDATION — Sateen de toutes couleurs, valant ailleurs 15c et 18c, pour..... Cravates pour dames, choix infini de couleurs, dessins variés, valant sans exagération 75c..... Une chance de la vie. **10c**

Un lot de Walking Hats, pour dames, formes nouvelles, valeurs jusqu'à $1.00. Votre choix. **5c**

Fleurs françaises en velours, satin, valeurs incomparables. Très spécial..... **15c**

Un lot de Cravates, pour messieurs, choix de patrons et couleurs, valant au bas mot 35c. Extra..... **5c**

50 douzaines de Blouses en mousseline, percale, choix infini, valeurs jusqu'à $2.50. Tant qu'il y en aura..... **39c**

Un lot immense de Chapeaux garnis, formes les plus nouvelles et les plus chic, val. jusqu'à $2.50. Pour liquider... **50c**

20 douzaines de Corps en soie garnis de rubans et broderies, valeur de 75c. Liquidation..... **23c**

EXTRA — Un lot immense de Piqués de couleurs, Etoffes à robes, Mousselines, Indiennes, valeurs jusqu'à 25c. Tant qu'il y en aura. **5c**

NE POURRA S'EGALER — Cravates pour dames, haute nouveauté... Doublure crème et blanche, val 12c pour Mouchoirs fini hemstitched. Pour liquider **2c**

1,500 verges de chiffon plissé, en soie, couleurs variées, 24 pouces de large, valant au moins 75c. Prix de liquidation..... **19c**

2,000 verges de rubans soie et satin, toutes largeurs et couleurs, valant jusqu'à 25c. Pour liquider **5c**

Un lot immense de dentelles de toutes sortes, de toutes largeurs, valant jusqu'à 20c. Elles disparaîtront.... **2c**

Un lot de bas plaid, pour dames, en pur fil, toutes grandeurs, valant 75c. Prix de liquidation **25c**

Gants pure soie, couleurs assorties, toutes grandeurs, valant au bas mot 45c. Profitez-en à..... **20c**

Une table remplie d'étoffes à robes, cachemires de toutes couleurs, valant jusqu'à 95c. Liquidation **26c**

Pour le confort de nos clientes nous servirons, à toute heure de la journée, un soda à la crème préparé avec n'importe quel sirop, 2 verres pour 5 cents.

LE PALAIS ROYAL, 267 Rue St LAURENT

Portes ouvertes à 9 heures. Entre les rues Demontigny et Ste Catherine.

LE GRAND MAGASIN DEPARTEMENTAL
De la Partie Ouest,

O. LEMIRE & CIE

1163 St Jacques,
Coin Fulford.

Vente Spéciale de

VENDREDI

25 doz. de bons Corsets d'été, pour dames, pour la vente de vendredi..... **20c** Valeur, 40c.

Habits d'été, pour hommes, pour la vente de vendredi ..... **78c** Valeur, $1.50.

Grand choix de Bas de bicyclistes, spécial pour la vente de vendredi..... **50c** Valeur, 75c.

Bon Savon de toilette, (3 morceaux dans une boîte) pour la vente de vendredi..... **10c** Valeur, 25c.

150 pcs de Mousseline de couleur (organdie) pour la vente de vendredi..... **6c** Valeur, 15c, 20c et 25c.

150 pcs de Rubans de couleurs (assortis de couleurs) pour la vente de vendredi..... **5 cts** Valeur, 20c et 25c.

55 doz. de Blouses, en indienne de couleur, dans les derniers goûts, pour vendredi ..... **63c** Valeur, $1.50

75 doz. de Sailors en paille, blancs et de couleurs, bande en velours métallique, pour vendredi..... **49c** Valeur, $1.25

Jupes de Robes, en toile crash, dernière mode, pour vendredi..... **39c** Valeur, 75c.

Robes en Indienne, braidées, pour enfants—pour vendredi..... **57c** Valeur 90c.

O. Lemire & Cie

1163 St Jacques,
COIN FULFORD.
On tous les Chars correspondent

UN SEUL PRIX :: ARGENT COMPTANT

MEUBLES D'ETE...

Nous en avons vendu une très grande quantité récemment. Nous avons acheté très largement à des prix extrêmement bas, puis nous avons marqué nos marchandises très bas. Le résultat à dépassé notre attente et nos ventes ont été immenses.

Si vous avez besoin de MEUBLES D'ÉTÉ, n'oubliez pas que nous vendons pour le prix le plus bas les plus belles marchandises qu'il y ait en ville.

RENAUD, KING & PATTERSON,
652 Rue Craig. 2442 Rue Sainte-Catherine.

Pianos Howard $300

Le Meilleur Piano à 3 Pédales de Montréal

pour le prix. Un piano que nous pouvons vous vendre en acajou, en noyer ou en beaux carrés de chêne. Un piano dont le son, la touche et la solidité de la construction sont des derniers goûts. Son dessin est unique et artistique et est très bien fini. En outre des pédales ordinaires doubles et fortes, une 3ème pédale fait fonctionner l'appareil Ossian permettant de jouer du banjo—le seul appareil, sur le marché, garanti conserver en bon ordre et ne pas détériorer le piano. Nous avons vendu, depuis 3 ans, à Montréal et dans ses environs, au delà de 500 de ces célèbres pianos Howard.

CONDITIONS : Seulement $10 comptant et $7 par mois.

LINDSAY-NORDHEIMER Co,

2366 Ste Catherine.

BIEN TEINDRE est un résultat qui peut être obtenu avec cette excellente Teinture Domestique,

Le Savon MAYPOLE

Un enfant peut s'en servir. Demandez un **Livre Gratis** sur la manière de teindre à domicile, à

A. P. TIPPET & Co., Montréal.

PLUS DE CORS AUX PIEDS !

"ANTIKOR-LAURENCE" Cure radicale des CORS, VERRUES et DURILLONS. Sûr, Efficace, Sans douleur. EN VENTE PARTOUT. Envoyé par la poste sur réception du prix 25c. A. J. LAURENCE, Pharmacien, Montréal.

"ANTIKOR-LAURENCE"

176—J B

A LA COLOMBIE ANGLAISE

Intéressante interview avec un important citoyen de l'ouest—Ce qu'il dit du gouvernement actuel

La concurrence dans le travail par les Chinois et les Japonais

Le major C. Bennett, un des meilleurs citoyens de Vancouver, a été interviewé à l'hôtel Windsor, par un journaliste, hier. Il a dit en parlant de la nomination de Sir Henri Joly de Lotbinière, comme lieutenant-gouverneur de la province,qu'il ne pensait pas qu'un meilleur choix put être fait. Il sera, dit-il, justement ce qu'il faut pour remplir les devoirs sociaux de cette difficile fonction et, bien plus, il ne se mêlera pas de politique.

Parlant du règne du lieutenant-gouverneur McInnes, il dit qu'il ne peut comprendre quelle était l'idée de ce monsieur en lançant devant le public un personnage tel que Joe Martin. M. McInnes briguera, paraît-il, les suffrages des électeurs comme candidat aux Communes, aux prochaines élections. Le premier Dunsmuir est un homme très influent et très riche ; il a un poids considérable dans la province et le gouvernement qu'il vient de former est un des meilleurs depuis que la province fait partie du Dominion. La majorité des membres sont conservateurs quoiqu'une foule ne se soient pas encore prononcés. D'après les apparences, aux prochaines élections, la province sera conservatrice.

Il va sans dire que le major est fortement opposé à l'immigration chinoise et au bill qui a été introduit au parlement la semaine dernière.

L'immigration japonaise et chinoise devrait cesser.

"On ne peut se faire une idée, continue le major, du mal que cause la présence des asiatiques au milieu des blancs, sans être sur les lieux et juger par soi-même. Ils arrivent par troupeaux de 50 à 60 à la fois. Les Japonais ne sont pas beaucoup préférables aux Chinois. Les Japonais sont plus dangereux pour les blancs à cause de leur disposition à rivaliser avec eux pour le commerce et le travail.

Ils se lancent dans toutes les branches de commerce, même dans les professions, les sciences, les arts, les lettres et ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'ils brillent dans n'importe quel état qu'ils embrassent. Ils travaillent presque pour rien. Les Chinois, au contraire, limitent leurs genres d'occupations. Il nie ce qui a été avancé, à savoir que le Japonais ne travaille pas pour un prix moindre que le blanc. Pour se convaincre du contraire il suffit d'entrer dans une mine et voir un Japonais travailler pour cinquante centins par jour pendant 14 heures. Il estime la population chinoise de la province à 25,000 tandis que celle des Japonais peut approcher celle des Chinois. Depuis le mois de janvier, 10,000 Japonais sont débarqués dans la province. Le major en a vu jusqu'à 1,800 débarquer de deux transatlantiques. Le problème est sérieux. Le pays regrettera amèrement tôt ou tard cet invasion d'asiatiques. Le peuple gémira sur ce triste état de choses. Le gouvernement cherche plutôt à s'enrichir qu'à prohiber.

Il admet cependant que les Chinois sont indispensables comme serviteurs sur les côtes du Pacifique mais ils ne devraient pas augmenter en nombre. Jusqu'à présent il est devenu presqu'impossible d'engager des blancs. Aussitôt qu'une bonne servante arrive dans la province elle se marie et c'est fini. Les Chinois font d'excellents serviteurs. Ils sont bons cuisiniers et sont surtout d'une propreté remarquable.

Les troubles dans les mines sont terminés. Parlant du Klondyke, il dit que le résultat du travail des mineurs est estimé à près de $30,000,000 d'or.

GRATIS A CEUX QUI SOUFFRENT
—DE—
MALADIES DE ROGNONS

Une boite, grandeur ordinaire, de Pilules de Doan pour les Rognons.

Nous avons pris des mesures spéciales pour que chaque lecteur de ce journal, riche ou pauvre, qui est affligé de maladies et affections telles que mal de dos, faiblesse de dos, lumbago, maladie de Bright, diabètes, hydropisie, enflure sous les yeux, aux pieds ou à la cheville, douleurs ou irritation en urinant, nécessité de se lever souvent la nuit, dépôts ressemblant à de la brique pilée ou autres sédiments dans l'urine, névralgie, rhumatisme, sensations de lassitude ou défaut d'ambition, puisse recevoir gratuitement, par la poste, une boîte de Pilules de Doan pour les rognons, s'il n'a jamais fait usage de ces pilules. C'est parce que nous avons pleine confiance que ce remède vous fera du bien que nous faisons une offre de ce genre et garantissons que ces pilules vous feront du bien, même lorsque d'autres ont failli.

Lorsque vous demanderez les pilules, ne manquez pas de mentionner ce journal, d'écrire votre nom et votre adresse distinctement et d'envoyer un timbre de 2c pour payer le port. The Doan Kidney Pill Co., Toronto, Ont. (5)—youw

Bargains Spéciaux
—EN—
Marchandises à la verge

Vû que nous cessons de tenir ces lignes telles que toiles et mousselines à Robes, etc.

BERNIER & WEST
Angle des rues Ste Catherine et Université.

LA VIEILLE CAPITALE

NOTES DE LA VILLE

De notre correspondant particulier

Québec, 28.—Une proclamation du maire l'arent, engage les citoyens de Québec à chômer, lundi prochain, le 2 de juillet, anniversaire de l'inauguration de la Puissance du Canada.

—Il y a eu séance du cabinet des ministrés, hier, à 11 hrs. a. m. Les honorables MM. Robidoux et Archambault sont retournés à Montréal par le Pacifique, hier soir.

—M. Hagen, un millionnaire américain, qui a fait l'acquisition d'un puissant pouvoir d'eau au lac St Jean, a manifesté ouvertement l'intention qu'il avait d'acheter une demeure à Québec afin d'y résider.

—Un parti de membres du club de bicycle St Georges partira demain soir, pour accompagner notre coureur québecquois Boisvert, aux grandes courses de Montréal et Ottawa.

—Les Français de cette ville se préparent à célébrer dignement le 14 juillet prochain, leur fête nationale, l'anniversaire de la prise de la Bastille. Une réunion de tous les Français, Belges et Suisses de cette ville est convoquée à cette fin pour samedi, chez M. Bertin, restaurateur de la rue de la Couronne.

—Le département de colonisation du chemin de fer de Québec et Lac St Jean, organise une grande excursion des cultivateurs pour le 10 juillet prochain. Le Rev. M. J. B. Morin, curé de St Jean de Matha, accompagnera les excursionnistes, dont le nombre promet d'être très grand.

—L'annuaire de l'Université Laval pour l'année académique 1900-1901, vient d'être publié. Outre les renseignements ordinaires contenus habituellement dans cet annuaire, il y a aussi plusieurs tableaux qui lui donnent un intérêt tout spécial.

On ne sait encore trop à quoi s'en tenir à propos de la nouvelle de la commutation de la sentence de Cazes. Celui-ci a écrit ces jours derniers une lettre très touchante à ce sujet au maire Parent, lui demandant d'intercéder pour lui auprès du ministre de la justice. Le maire s'est empressé d'acquiescer à sa demande.

—Plusieurs personnes se sont montrées très intriguées du fait que le bureau de poste du faubourg St Jean a été fermé durant la journée de lundi, excepté entre onze heures et midi, comme les dimanches. Comme ce n'était pas un jour de fête légale, on se demande à quel propos a-t-on fermé ce bureau de poste.

—L'assemblée annuelle des actionnaires de la Canadian Electric Light Company a eu lieu, ces jours derniers, et les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année courante: John Breakey, l'hon. L. P. Pelletier, H. T. Machin, R. Audette, H. S. Holt, R. Wilson, Gaspard Lemoine et H. M. Price. A une assemblée subséquente des directeurs, M. John Breakey a été réélu président, et l'hon. L. P. Pelletier, vice-président.

—Mardi dernier, a eu lieu le premier pèlerinage à l'église du Très Saint-Sacrement, chez les Soeurs Franciscaines, Missionnaires de Marie. Le pèlerinage se composait de quelques centaines de dames montréalaises; elles ont été reçues par de Rév. Père Colomban, gardien des Franciscaines de Montréal, et M. l'abbé L. H. Paquet, aumônier des Soeurs Franciscaines. Au salut solennel chanté par les dames pèlerines, on a allumé les mille lampes électriques de l'église, et l'effet de ces lumières a été très admiré.

Colonial House
SQUARE PHILIPPE

Les tables situées au centre du rez-de-chaussée contiennent les articles suivants provenant du département de la porcelaine :

POUR LA BALANCE DE CETTE SEMAINE

Assiettes, tasses et soucoupes, pots de toutes grandeurs, théières, sucriers et pots à crème, bols, plats à fruits, plats de fantaisie, vases, etc. Prix..... 7c et 15c

VENTE A ESCOMPTE DANS LE
Département DES Manteaux
Pendant la Balance de ce Mois.

Robes en Mousseline	Moins 20 p. c. d'escompte.
Costumes en piqué blanc	Moins 20 p. c. d'escompte.
Costumes en toile	Moins 20 p. c. d'escompte.
Costumes en Khaki	Moins 20 p. c. d'escompte.
Jupes en piqué blanc	Moins 20 p. c. d'escompte.
Jupes en Khaki	Moins 20 p. c. d'escompte.
Jupes en toile	Moins 20 p. c. d'escompte.
Peignoirs en mousseline	Moins 20 p. c. d'escompte.
Gilets de dames et de demoiselles	Moins 20 p. c. d'escompte.
Costumes en drap pour dames	Moins 20 p. c. d'escompte.
Jupes en soie pour dames	Moins 20 p. c. d'escompte.
Jupes en serge et en drap pour dames	Moins 20 p. c. d'escompte.
Collerettes Golf pour dames	Moins 20 p. c. d'escompte.
Collerettes en drap et Golf pour dames	Moins 20 p. c. d'escompte.
Collerettes de bébés	Moins 50 p. c. d'escompte.
Reefers d'enfants	Moins 20 p. c. d'escompte.
Imperméables Mandleberg anglais	Moins 50 p. c. d'escompte.

Livraison sur le Bord du Lac— Pour la commodité des clients demeurant sur le bord du lac, toutes les marchandises achetées durant la semaine, et jusqu'à VENDREDI SOIR, seront expédiées le SAMEDI par NOS PROPRES VOITURES DE LIVRAISON.

Nous apportons une attention spéciale aux commandes données par la poste.

HENRY MORGAN & CO., Montréal.

VENTE DU VENDREDI
—A—
LA MAISON HAMILTON

Occasion Extraordinaire de la Saison à propos de la Fête du Dominion Day

Les valeurs que nous offrirons cette semaine surpassent de beaucoup ce qui a été fait déjà dans Montréal.

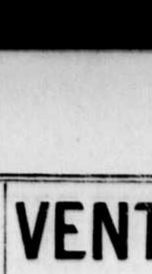

50 doz de Blouses en percale pour Dames, nouvelle coupe, beaux choix de patrons. Vendredi..... 25c
38 doz de Blouses en percale américaine, patrons et dessins des plus nouveaux. Vendredi..... 35c
35 doz de Blouses en percale américaine, valeur extra, faites dans les derniers styles. Vendredi..... 49c
28 doz de Blouses en Lawn blanc américain, 4 rangées de broderie suisse, devant droit, dos par remplis, valant $1.25. Vendredi..... 85c
17 doz de Blouses en Lawn blanc, 2 rangées de broderie suisse brodées à la main, dessin à jour, 14 remplis sur le devant, $1.75. Vendredi..... $1.00
15 doz de Blouses en Lawn blanc, 9 rangées de broderie suisse, 16 remplis en avant, collet et poignets, valeur régulière $2.50 et $2.75. Vendredi..... $1.50

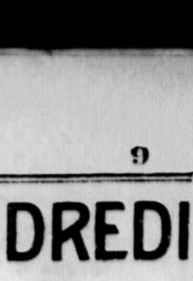

Jupes en toile naturelle, faites larges. Vendredi..... 25c
Jupes blanches en piqué anglais, ourlet large. Vendredi..... 75c
Jupes en toile d'Irlande, ourlet large, nouvelle coupe. Vendredi..... 69c
Jupes en piqué blanc, ourlet large, garnies en broderie. Vend. $1.75
10 douzaines de jupes de rue en dantne de couleur, piqures doubles, pouvant servir pour le bicycle. Spécial vendredi..... $1.25
Corsets d'été en net bien baleinés, taille moyenne, valant 50c, vend..... 27c
16 douzaines de robes en mousseline pour jeunes fillettes de 2 à 12 ans, garnies en dentelle, insertions et frills..... 98c
Blouses de garçons, en mousseline ou en duck, forme matelot, devant et collet garnis, valant 75c et $1.00, vend... 49c
20 douzaines de bonnettes en mousseline, faites par remplis et garnies avec dentelle, valant de $1.00 à $1.75, vendredi..... 79c
Spécial 114 costumes d'été, faits en belle toile crash d'irlande, brodés en braid soutache blanc ou noir, forme Eton, valeurs de $4.50 à $6.00. Votre choix vendredi à..... $2.95

Plants de Maisons et de Couches
300 magnifiques plants en pots de 4 à 6 pouces, valant 12½c à 15c. De 8 heures à 10 heures a.m..... 7c

Le Chapeau Sailor est ce qu'il y a de plus convenable pour porter le Jour du Dominion Day.

Vendredi, nous donnerons ce qui, sans doute, sera considéré comme le meilleur Bargain de la saison dans les Chapeaux.
50 doz de Sailors en paille blanche de Chine, haute nouveauté, garnis en ruban blanc ou noir ; ce chapeau vaut au moins 50c, tant qu'il y en aura, vendredi, à, chacun..... 25c
Chapeaux en Leghorn pour enfants, bords larges, garnis en chiffon de soie, valeur $1.50, vendredi spécial à..... 69c
Sailors en paille blanche, garnis avec chiffon de fantaisie, valant régulier $1.25, vendredi..... 49c

Haute nouveauté dans les Voiles en Net, point de Paris, dans les nuances de crème et blanc, rien de plus chic pour porter avec les Sailors blancs, valant 50c. Vendredi..... 25c

Il n'y a pas un seul petit garçon qui ne voudrait pas avoir un de nos magnifiques sweaters en laine pour le Dominion Day. 25 douzaines à sacrifier vendredi chacun à..... 49c

Aux Messieurs nous offrirons la balance de nos chemises (négligées,) échantillons recherchés en jeu, il y en a de toutes sortes et les prix varient de 75c à $1.50 chacune, vendredi..... 59c

Voyez les hautes nouveautés en boucles de dames, que nous offrirons demain au département des rubans, il y aura aussi plusieurs lignes de cravates d'offertes à de grandes réductions, valeur jusqu'à $1.00. Vendredi..... 49c

VOYEZ DONC QUELLES VA
Offertes pour si peu de choses demain.

Nouvelles Foulardines à fond bleu marin, patrons avec points, rayés et carreautés, même apparence des Soies Foulard. Spécial vendredi à..... 7½c
Serge noire, pure laine, couleur garantie, 42 pouces de largeur, 5 pièces à offrir vendredi, la vg..... 29c
Nouveau Satin Liberté, dans toutes les nuances pastelles, 75c la vg. Vendredi..... 45c
90 pièces de Mousselines blanches, patrons à jour, valant 10c. Vendredi..... 5c
Lignes désassorties d'Etoffes à robes, dont les prix étaient de 25c à 35c la verge. Vendredi..... 15c
Nouveau Piqué blanc, pour robes de dames ou d'enfants, 10 pièces seulement, à sacrifier vendredi, la verge, à..... 7½c
Plaid Sheppard, noir et blanc, 42 pouces de largeur, se vendant généralement 50c. Vendredi..... 19c
Nouveau Foulard de fantaisie, nouveaux dessins, pour robes et costumes, 65c la verge. Vendredi..... 39c
110 pièces de Mousseline Suisse avec pois et Mousseline Organdie, ourlet fait, valant 25c, 35c et 40c la vg. Vendredi..... 15c
Lignes désassorties de Batistes à doublures, unies et croisées, valant 5c de 8c à 10c. Vendredi..... 5c
Plusieurs lignes désassorties de Batistes anglaises, croisées, valant 18c et 20c. Vendredi..... 10c

2 GRANDS BARGAINS pour les personnes qui viendront acheter de bonne heure—A vendre de 8 à 9 hrs a.m. seulement.
Coton blanc, 37 pouces, bon brin rond, pas plus que 5 verges à la même cliente, à..... 3½c
Mousselines grenadine blanches de fantaisie pour robes et yokes, valant 12½c la verge, pendant cette heure..... 5c

Les Articles Suivants sont Indispensables pour Fêter Convenablement le Dominion Day

Ceintures-poulies en satin, avec bouton-ornement, valant 85c. Vend. 65c
Collets blancs pour dames, grandeurs assorties, 10c. Vendredi..... 5c
Peignes de couettes, valant 20c. Vendredi..... 15c
Un lot de parasols en satin (échantillon), valant de $3.00 à $4.50. Vendredi..... $2.25
33 doz. de menottes pure soie, ½ longues, valant 25c. Vendredi, la paire. 15c
Mouchoirs blancs, bord galonné, valant 5c. Vendredi..... 2½c
La balance de nos dentelles job, de 2 à 15 pouces de largeur, crème, beurre et blanches, pour écouler. Vendredi, la verge, pour écouler..... 5c

VOTRE CHOIX
A 1c
Aiguilles à coudre en paquet, épingles de ceintures, braid à bordure, bordure en velours, boutons en os, boutons d'écaille, épingles dorées pour blouses, etc., pas un seul article valant moins de 5c..... A 1c

AUX DÉPARTEMENTS DE RIDEAUX ET PRÉLARTS

1,000 autres Coupons de Net à Rideaux, blancs et crème, 1½, 1¾ et 2 vgs de longueur, pour clairer, vendredi, à 15c, 25c et..... 35c
Nouvelles Mousselines à Rideaux, dessins à points, 30 pouces de largeur, vendredi, la verge..... 4c
Cretonne de fantaisie, pour couvertures et portières, vendredi, la verge..... 6½c
Tapis de Chambre, 2 x 2½ vgs, patrons reversibles, 55c. Vendredi..... 69c
Beaux grands Hamacs en corde, faits forts, vendredi..... 75c
Prélart Anglais, 2 à 4 vgs de largeur, nouveaux patrons, valant 35c la vg carrée. Spécial vendredi, la vg. à..... 26c
200 Coupons de Prélart, de 3 à 8 verges de longueur, pour sacrifier à..... MOITIÉ PRIX

Special — 200 verges de Toile fleurie, finie à l'épreuve de l'eau, pour lits de malades, 30 pouces de largeur, valeur régulière 50c. Vendredi..... 23c

INDISPENSABLES POUR LE DOMINION DAY—AU SOUBASSEMENT

500 PANIERS (Echantillons), avec couvercles, pour Pique-Niques, vendredi, de..... 35c a $1.25

30 Paniers en broche pour éponges, 25c, vendredi..... 10c
70 Poêles à l'huile, 1ère qualité, valant 75c, vendredi..... 45c
90 Trappes à mouches, en broche nickelée, grandeurs assorties, forme ovale et ronde, valant 35c, vendredi..... 18c
500 Couteaux et Fourchettes, valant 15c, pour, les deux..... 10c
20 Portes en broche, pour les mouches, $1.25, vendredi..... 98c
100 Trappes à mouches Daisy, dernières formes, valant 25c, vendredi..... 17c
25 Congélateurs "Blizzard" pour faire la crème à la glace, seau en cèdre, poignée en fer malléable. Grandeurs : 1 pinte $1.49 ; ½ gallon $1.89 ; 3 pintes $2.09 ; 4 pintes $2.39.

EPICERIES

Les valeurs que nous vendons sont de 1ère qualité. Nos prix, LES PLUS BAS. Comparez et jugez par vous-même.

	Ailleurs	Ici		Ailleurs	Ici
Tomates et Pois en canistre	10c	7½c	Fromage doux, 1ère qualité	13c	10c
Saumon en canistre un tréfle	15c	13c	Savon Sunlight, 3 barres	15c	12½c
Vinaigre de C. & B.	20c	14c	Café pur du Rio	20c	15c
Beurre de Crèmerie extra	24c	20c	10 barres de Savon à laver	35c	25c
Sacs de Fleur, 25 lbs	65c	58c	21 lbs de sucre Redpath	$1.15	$1.00

LA MAISON HAMILTON
Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion

Breveté le 31 de Décembre 1898.

LISEZ ! LISEZ !

Nous vivons dans un siècle d'améliorations, et les

CORSETS
D.&A.

"S'ajustant comme un Gant"
sont une amélioration qu'on ne trouve pas dans les autres corsets.

ESSAYEZ-EN UN, ET VOUS LES AIMEREZ.

Prix : $1.00 et $1.25 chacun.

MADEMOISELLE GRAZIELLA GRENIER
De BEAUPORT
Se croyait prise de Consomption à la suite d'une forte attaque de Grippe

Guérie par le
VIN MORIN "CRESO - PHATES"

LETTRE PUBLIQUE

Beauport.

A M. le Dr Ed. Morin, Québec.

Monsieur le Docteur,

Laissez-moi vous exprimer toute la reconnaissance dont mon âme est capable pour le bienfait inestimable que m'a rendu votre "Vin Morin Créso-Phates". Dans le courant de l'hiver dernier, je crus devenir consomption à la suite d'une très forte attaque de Grippe qui ne voulait plus se guérir. Ma mère m'avait fait prendre une foule de remèdes qui ne m'avaient apporté aucun soulagement remarquable. Je sentais mes jours couler rapidement vers la tombe, malgré toute l'attention et les soins du médecin et de mes parents.

Je vis un jour, sur un journal de Québec, une guérison extraordinaire opérée par le célèbre "Vin Morin Créso-Phates." Je demandai à ma mère ce qu'elle pensait de ce remède. Pour réponse elle m'en acheta immédiatement une bouteille que je commençai à prendre de suite. Quelques bouteilles de ce fameux tonique suffirent pour effacer jusqu'aux moindres traces du mal.

Depuis cette époque, je me porte comme un charme ! Honneur au "Vin Morin Créso-Phates."

Mademoiselle G. GRENIER.

Le Lendemain Matin
• • •

'Employez "Dentofoss"—pour les dents.

'Nettoiera la bouche.

'Enlèvera ce goût rétrospectif.

'Rafraichira et nettoiera la langue.

Permet à un sang nouveau, frais, de courir à travers les artères engorgés, de stimuler et tonifier les glandes salivaires.

"Dentofoss," de l'eau froide et une brosse à dents, sont aussi utiles qu'un sedlitz et plus facile à prendre "le lendemain matin." Sans compter que vous l'avez à votre portée en vous éveillant.

Poudre ou pâte—chez tous les pharmaciens.

Dentofoss Pour les Dents 25¢

LE CAMP DE LEVIS

Notes générales

(De notre correspondant particulier.)

Québec, 28—Cette malencontreuse pluie semble avoir pris à coeur d'attrister nos bons soldats. Durant la plus grande partie de la journée d'hier, nos volontaires avaient à peine le temps de sortir la tête de leur tente que cette méchante pluie leur tombait dessus, les obligeant à regret à réintégrer leur tente. De fait, les soldats sont anxieux de se former aux exercices, et c'est en maugréant contre la pluie qu'ils laissent le champ d'exercices.

Dans la journée d'hier ils n'ont drillé qu'une couple d'heures. L'après-midi a été employée à faire le ménage des tentes, en vue de la visite que le lieutenant-colonel Wilson est venu faire aujourd'hui. Les soldats se sont appliqués consciencieusement à faire leur petit ménage dans et autour de leurs tentes ; des servantes n'auraient pas fait mieux. Le lieutenant-colonel Wilson n'a fait cette visite que pour voir à la propreté du camp.

Voici la liste des officiers présents au camp :

17e de Lévis, bataillon d'infanterie. Officier commandant: lieutenant-colonel Auguste Fournier ; majors, Isaïe Emile Demers et Jacques Morin ; capitaines, Alexis Gagné, Joseph Paré, F. Morin, J. A. Roy, T. D. Boulanger, J. Lagueux, J. M. Dagneau, E. Roy ; premier lieutenant, A. Lamontagne ; seconds lieutenants, L. Demers, H. Goulet, A. Thibaudeau, J. Guay, E. Coutellier ; paie-maître, F. X. Beaulieu ; quartier-maître, P. Bégin ; chirurgien-major, Joseph A. Lord, M. D.

18e, de Saguenay. Officier commandant, lieutenant-colonel Scott ; majors, E. Wurtele et J. E. Savard ; adjudant, major J. Alph. Gilbert ; paie-maître, capt. L. Alain ; quartier-maître, capt. P. A. Tanguay ; chirurgien-major, lt. E. Savard, M. D. ; capitaines, J. L. D. Warren, A. Tessier, O. Tremblay, N. Warren, J. O. Lachance, C. A. Chauveau ; premiers lieutenants, L. A. T. Coulombe, D. Tessier, L. P. Ducharme, L. O. Lachance ; seconds lieutenants, J. F. Boulé, A. Ouellet, J. V. M. Martin, P. Deschênes.

55e, de Mégantic ; officier commandant, lieutenant-colonel William Thompson ; paie-maître : Th. R. Porter ; Adjudant, Thomas McKenzie ; quartier-maître, Arthur Cross ; chirurgien, J. A. Thompson, M. D. ; capitaines, Alphonse Pelletier, Thomas McKenzie, William Briggs, F. L. Austin, G. Porter ; lieutenants, James Lansey, H. Williams ; seconds lieutenants, F. H. Lambly, J. Stewart, G. Thompson, J. R. Thompson. Le lieutenant E. A. Pelletier, premier lieutenant dans ce bataillon, est actuellement à la guerre du Sud-Africain.

61e de Montmagny et L'Islet ; officier commandant, J. P. Landry ; major, Ed. Lemieux ; adjudant, J. A. F. Bernier ; paie-maître, Alfred Lépine ; quartier-maître, Diogène Talbot ; chirurgien-major, J. G. Paradis, M. D. ; capitaines, J. B. C. Fournier, Alfred Gamache, G. L. Clouatier, C. E. Bourgault ; premiers lieutenants, N. Bégin, J. Caron, A. Michaud ; seconds lieutenants, E. Bégin, A. Michon et Binderre.

81e bataillon de Portneuf, officiers commandants : major Parent ; major, J. E. Savary ; paie-maître, J. L. Gilbert ; adjudant, Onézime Redman ; quartier-maître, T. Châteauvert ; chirurgien, M. Gilbert, M. D. ; capitaines, E. Frenette, V. E. Courteau, C. Paré, J. Paquin, A. Rochon, P. L. Frenette ; lieutenants, O. Redman, J. J. Letarte, J. N. Simard, S. St Arnault ; seconds lieutenants, O. Côté, C. Landry, N. Griffard, J. S. Fiché.

87e régiment, de Québec ; officier commandant, lieutenant-colonel V. D. L. Laurin ; majors, Michel Fiset et Louis N. Laurin ; paie-maître, Tancrède Morin ; adjudant, major H. O. Roy ; quartier-maître major Eug. de Blois ; chirurgien, major Joseph Grondin, M. D. ; capitaines, Aimanzor Guay, H. T. Pageot, Arthur Blondeau, Charles de Blois, J. de Gagné, A. P. Dufour ; lieutenants, G. O. Duval, Tancrède Rinfret, Owen O'Sullivan ; sous-lieutenants, J. A. de Salles Laterrière, L. P. O. Picard, Harry O'Sullivan, Paul Fiset, L. Tremblay.

92ème régiment, de Dorchester ; officier commandant : lieutenant-colonel Achille Chabot ; major : G. A. Taschereau ; paie-maître : major Joseph Turgeon, Sr. ; capitaine Jos Turgeon, Jr., agissant comme adjudant ; quartier-maître, C. J. Chabot ; chirurgien-major : E. M. A. Savard, M. D. ; capitaines : L. F. Turgeon, J. E. Beaudet, Edm. Chabot, L. N. J. de la Salle, Alfred Doyer, J. W. M. Wallace, Chs J. Alp. Turgeon et J. Lavoie agissant comme capitaines ; sous-lieutenants : J. E. Caron et J. Prouix.

L'état-major général du camp se compose des officiers suivants :

Pour l'état-major de division : Commandant, lieutenant-colonel J. F. Wilson, R. C. A., D. O. C.

D. A. A. G. (a). — Cap. A O. Fages.
D. A. A. G. (b). — Lt.-col. G. S Vien.
Officier subalterne. — Cap. A. F. Ashmead, des Hussards Canadiens.
Instructeur de mousqueterie — Lt.-col. G. E. Jones.
P. M. O. — Le chirurgien lt.-col. C. C. Sewell.
Paie-maître de division. — Lt.-col. W. H. Forrest.

Pour l'état-major de brigade :

IXème brigade d'infanterie. — Brigadier, Lt.-col. G A. A. Evanturel ; major Oscar Evanturel.
Xème brigade d'infanterie. — Brigadier, lieut.-col. Hon. P. H. Landry ; major de brigade, Capt. J. P. G. Ouellet.

Les officiers sans commission dans l'état-major sont :

Commis en chef de division. — Sergent Godfrey.
Assistant-commis. — Z. Genest.
Clairon de division.—Trompette Jordan.
Sergent Q. M. de division.—Sergent Englefield.
Sergent instructeur de division : Sergent Bingham.

Les officiers sans commission dans l'état-major de brigade sont :

IXème brigade d'infanterie. — Sergent major Rainbault. Commis subalterne de brigade, sergent Lamontagne.
Xème brigade d'infanterie. — Sergent-major de brigade, sergent Hagans ; commis subalterne de brigade, sergent Desnoyers.

LE COMMERCE DE L'EMPIRE

Les délégués de Toronto insistent pour obtenir la réciprocité

Londres, 28 — Le quatrième congrès de l'Association des Chambres de Commerce du Royaume-Uni s'est ouvert, hier avant-midi. Il y avait de 300 à 400 délégués représentant les colonies, aussi bien que la Grande Bretagne. Lord Selborne, président honoraire de l'association, a accueilli les délégués par un discours, dans lequel il a annoncé que la question d'un câble transpacifique a fait du progrès et que l'on demandera immédiatement des soumissions à cet effet.

Parlant de la défense impériale, lord Selborne remarque que les sentiments ont bien changé là-dessus, avec le temps. Il y a plus d'un siècle, la Grande Bretagne perdait ses colonies américaines pour avoir voulu les faire contribuer à la défense impériale. Aujourd'hui, les colonies reconnaissent d'elles-mêmes qu'elles doivent contribuer à leur propre défense.

Une résolution a été proposée par le Board of Trade, de Toronto, demandant l'adoption d'une politique commerciale basée sur le principe d'un bénéfice mutuel, par lequel toute partie de l'Empire recevra dans le commerce des avantages substantiels, comme résultat de sa parenté nationale."

Cette motion a fait le sujet d'une discussion animée et prolongée. Elle a finalement été abandonnée, par la nomination d'un comité pour formuler un projet qui sera considéré par le congrès. Ceci a été décidé en dépit de l'opposition marquée des Canadiens, qui se sont opposés à la nomination de ce comité, à moins que le congrès ne se fût d'abord déclaré en faveur de la réciprocité.

Les délégués de Manchester ont promis de s'opposer à tout compromis, et de présenter une résolution en faveur du libre-échange complet.

Victoria, 28 — Les brefs d'élections ont été émis pour South Nanaimo, Dewdney, Lillooet et Kootenay-Est, maintenant représentés par MM. Dunsmuir, McBride, Prentice et Wills. La date de l'élection n'est pas encore fixée.

RENVOYES EN ANGLETERRE

New-York, 27 — Joseph Mullett, connu sous le sobriquet de le "Nain," et James Fitzharris, alias "Skin the Goat," ont été renvoyés en Angleterre, hier, à bord du "Serira" de la ligne Cunard. Ces deux individus étaient arrivés à New-York après avoir purgé une sentence de 17 ans pour complicité dans le crime du Para Phoenix à Dublin.

Mullett et Fitzharris prétendaient qu'ils avaient été emprisonnés pour une offense politique, mais le département du Trésor à Washington en est venu à la conclusion qu'ils avaient trempé dans un meurtre brutal, et qu'ils auraient à quitter le pays.

Avant de partir, Mullett a déclaré qu'ils avaient été honteusement traités à New-York. "Je vous dis que vous êtes achetés avec de l'or anglais, et que le plus tôt le drapeau britannique flottera sur Washington, le mieux ce sera."

"Je ne puis réellement commencer à raconter les bienfaits que j'ai reçus de la Salsepareille de Hood", voilà ce que beaucoup écrivent. No.4

Pour la Grippe

Ne prenez que le "VIN MORIN CRESO-PHATES" ; il est le seul capable de vous guérir. Essayez-le encore pour toutes les maladies des poumons et de la gorge. SE VEND PARTOUT. j-n

Montagnes de la Nouvelle Angleterre et la Mer

Viâ le Grand-Tronc

Deux convois express rapides partent de Montréal à 8 a. m, excepté le dimanche et à 8.45 p. m., tous les jours, arrivent à Gorham, l'entrée des Montagnes Blanches, à 3.03 p. m., et 3.31 a.m., Portland 5.45 p. m., et 6.40 a. m. ; Old Orchard, 6.46 p. m. et 7.36 a. m. On peut se procurer gratuitement de magnifiques circulaires descriptives illustrées au bureau des billets de la ville, 137 rue St Jacques. n

Sirop d'Anis Gauvin

En vente partout à 25c la bouteille. m j—n

QU'EST-CE QUE
CASTORIA

Le Castoria est un remède pour les Bébés et Enfants. C'est un substitut inoffensif à l'huile de Castor, Paré-gorique, Gouttes et Sirops Calmants. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Il est agréable au goût. Il guérit la Diarrhée. Il soulage des maladies causées pendant la Dentition. Il guérit Constipation et la Flatuosite. Il règle l'Estomac et la Intestins. La Panacée des Enfants—l'Ami des Mères.

CHAQUE ENVELOPPE PORTE LA SIGNATURE DE

Chas. H. Fletcher.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

TEMPERATURE

Toronto, 28.—Vents de l'ouest, beau. Vents de l'ouest, beau et plus frais demain.

Montréal, 28 Juin 1900.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame :

Maximum aujourd'hui	80
Même date l'an dernier	62
Minimum aujourd'hui	64
Même date l'an dernier	56

D'après le baromètre, aujourd'hui 8 a. m. 29.62, 11 a. m. 29.61, 2 p.m. 29.62.

DEJEUNER INTIME A BORD DU "TUNISIAN"

MM. Allan ont offert, hier, à bord de leur splendide paquebot, "Tunisian", un déjeuner de 25 couverts, aux hauts fonctionnaires et aux représentants des compagnies maritimes de notre port national.

Après une visite minutieuse et éminemment intéressante de ce magnifique navire qui, de la coque au moindre détail intérieur, réalise, non seulement les derniers perfectionnements modernes, mais encore les aménagements les plus confortables et les décorations luxueuses du meilleur style et du plus haut goût, les convives ont pu apprécier à loisir la délicate chère du bord, arrosée d'ailleurs des vins les plus exquis.

Au dessert, M. E. S. White, percepteur des douanes, s'est constitué l'interprète éloquent, non seulement de tous les assistants, mais encore du Canada entier, pourrions-nous dire, en assurant MM. Allan de l'estime, de la reconnaissance, et, ajouterons-nous, de l'affection sincère que leurs constants efforts en faveur de la route du St Laurent, et leur bonne grâce charmante habituelle n'ont pas manqué de leur créer.

M. A. Allan, en quelques mots empreints de la plus aimable cordialité, s'est déclaré sincèrement touché, tant pour lui-même que pour les siens, du témoignage de haute estime qui venait de leur être rendu, assurant d'ailleurs les assistants que l'Allan Line saurait ne pas s'arrêter dans la voie de progrès constant qu'elle s'est elle-même tracée depuis toujours et qui lui a valu la faveur de tous. "Nous marcherons de l'avant, a-t-il dit, aussi vite que les améliorations de la route du St Laurent et les aménagements du port de Montréal nous permettront de le faire. Les améliorations de notre propre flotte des suivront pas à pas."

M. E. F. Craig, Président de la Halle aux Blés, porte alors la santé de Sa Majesté la Reine, que tous honorent en entonnant le "God save the Queen," et après quelques instants passés dans le superbe fumoir du navire, les convives reprenaient, chacun, sous la plus agréable et louangeuse impression, le chemin de son office et de ses affaires.

N'oublions pas de mentionner que, par une courtoisie qui n'étonnera aucun de nos lecteurs, venant de MM. Allan, ceux-ci avaient eu la délicate gracieuseté d'inclure au nombre de leurs invités, le représentant de la Compagnie Franco-canadienne, et de souhaiter ainsi la bienvenue dans le monde maritime de notre port national, à la dernière née des entreprises qui en poursuivent le développement.

CORDASCO ET AUTRES vs. RYAN & MACDONNELL

Le juge Lemieux rendra jugement demain, dans les causes des Italiens Cordasco et autres, contre les entrepreneurs du canal Soulanges, Ryan et Macdonnell, pour prétendu renvoi illégal d'ouvrage.

SERVICE ANNIVERSAIRE DE M. J. P. LEPROHON

Samedi prochain, le 30 du mois courant, à 8 heures a. m., à l'église du Sacré-Coeur, à Ottawa, sera chanté le service anniversaire de feu Jean Philippe Leprohon, autrefois assistant-greffier de la Chambre des Communes.

Les parents et les amis du défunt sont respectueusement priés d'assister à ce service.

GENEROSITE DE SA GRANDEUR

Grâce à la générosité de Sa Grandeur Mgr Bruchési, une famille de Galiciens échouée en cette ville, a pu, hier, se diriger vers le Nord-Ouest, afin de s'y établir.

ECOLE STE MARIE

Une assemblée de la congrégation de la paroisse Sainte-Marie, a eu lieu, hier, soir, à la salle Sainte-Marie, rue Craig. Il a été décidé de faire circuler une requête dans la paroisse, demandant que l'on exprimât son opinion sur l'action prise par la paroisse, au sujet de la question de la réparation de l'école. Les paroissiens de Sainte-Marie veulent s'opposer fortement à tout changement dans leur système d'école.

CLUB ROBIDOUX

Tous les membres du Club Robidoux sont priés de se réunir, ce soir, à 8 heures, au No 274 de la rue Rachel, pour l'organisation du pique-nique, qui aura lieu à Woodland, comté de Châteauguay, dimanche, le 8 juillet prochain.

SAISIE-GAGERIE

Dame Catherine Mitcheson, ayant loué son immeuble à Antonio Godbout, le poursuivit en recouvrement d'une somme de $180 de loyer, par voie de saisie-gagerie, en expulsion.

Une diminution de loyer a été accordée au défendeur, parce que les prémises n'étaient pas dans l'état voulu et jugement est rendu en faveur du demandeur pour $88.

VOL CONSIDERABLE

Un vol assez considérable a été commis de bonne heure, hier matin. Des cambrioleurs se sont introduits dans l'épicerie de M. William Kelly, No 26 rue Shaw, est après avoir pris un frugal repas et avoir bu des liqueurs fines, sont partis emportant avec eux une grande quantité de boisson. Le constable Laporte, du poste de police No 2, a été averti et travaille activement à la recherche des voleurs.

LA POSTE D'HOCHELAGA

Un sous-comité a examiné, hier, les plans qui ont été soumis pour la construction du nouveau poste de pompier à Hochelaga. L'échevin Hart présidait. Le comité a suggéré quelques changements après quoi il a été décidé de demander des soumissions.

VACANCES

Pendant les vacances, la Cour Supérieure siégera dans la chambre No 31, les mardis et vendredis de chaque semaine de 10½ heures a. m. à 4 heures p. m. pour l'audition des causes privilégiées, etc.

Les autres jours, il y aura un juge en chambre de 10½ heures a. m. à midi et demi.

UN ROI EN DANGER

Berlin, 28 — Des dépêches de Dresde disent que le roi Albert de Saxe, souffre d'un cancer à la vessie.

PIRE QUE LE MEURTRE

C'est ainsi que le juge Choquet qualifie le sacrilège de St Lambert

L'enquête dans l'affaire de Louis Eumène

La cause la plus intéressante en cour des Sessions Spéciales de la paix, a été celle de Louis Eumène, accusé de vol sacrilège à l'église de Saint-Lambert.

Nous avons déjà publié tous les détails de cette malheureuse affaire.

Les deux témoins principaux ont été M. le curé Rabeau et M. le vicaire Racette.

Ce dernier dit qu'il a constaté que pendant la nuit du 11 au 12 courant, un ciboire d'argent, contenant environ 50 hosties consacrées, avait été volé dans l'église de Saint-Lambert. L'instrument qui a servi à ouvrir le tabernacle, est le même qui a dû servir à crocheter la porte latérale de l'église par où le voleur est entré.

M. le curé Rabeau appelé à son tour, dit qu'il se trouvait à Saint-Lambert, le soir du vol. Il a été averti par son vicaire, qu'un individu était venu à plusieurs reprises, la veille, pour demander à lui parler. Vers 9 heures, le mercredi soir, le 13, le prisonnier est venu lui demander de le confesser. Eumène a placé une chaise près de la table et s'est mis à genoux. "Il m'a dit, ajoute le témoin, qu'il avait été envoyé par ceux qui avaient commis le vol. Si vous pavez 8500, je pourrais vous désigner l'endroit où l'objet volé a été caché. Je lui répondis alors : Cela en vaut la peine, et je suis monté jusqu'à la chambre de M. Racette, et j'ai sonné l'alarme."

Comme nous le savons, le prisonnier a été arrêté par le constable Napoléon Gravel, près de l'entrée du pont Victoria.

L'accusé est ensuite entré dans la voie des aveux, et a accompagné les assistants-détectives Picard et Reid, qui ont trouvé le ciboire contenant encore plusieurs hosties, sous un kiosque près de l'établissement de la Compagnie "Royal Electric."

Le juge Choquet dit que c'est un cas extraordinaire pour un homme qui se déclare être un catholique. "Vous avez été entendu comme témoin en votre propre défense. Cette histoire de votre rencontre, sur les quais, de deux jeunes gens, est la même que celle de tous les voleurs. Je n'ai pas le moindre doute que vous soyiez le coupable. Je ne puis dire si vous aviez des complices. Je considère votre crime même pis que le meurtre. Votre excuse est un mensonge ajouté au vol. Vous êtes un être excessivement dangereux pour la société. Vous avez commis un scandale, qui fait insulte aux sentiments de la majeure partie de la population. Je ne me prononcerai que jeudi prochain, car je veux avoir, auparavant, des détails quant à vos antécédents."

Le prisonnier est un jeune homme de 22 ans.

Le juge Choquet a ensuite condamné un nommé Martin Harley, pour vol d'une montre d'or, évaluée à $50, la propriété de Richard Reany, employé aux usines de la compagnie électrique, à la Pointe Saint-Charles, à 2 ans de pénitencier. Harley possède un passé détestable.

Sentence est suspendue dans le cas d'un jeune homme du nom de Jules Michaud. Ce dernier s'était enivré, et avait brisé un miroir, une vitrine, et une quantité de verres chez un hôtelier. La famille ayant remboursé le plaignant, et vu que ce dernier ne voulait pas poursuivre l'affaire plus loin, l'affaire a été réglée de cette façon.

Isaie Perrault, accusé d'avoir assailli une petite fille, devra subir un examen médical. On a raison de croire que le malheureux ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales.

LES MAITRES PLOMBIERS

Ils sont reçus par les échevins à l'hôtel de ville

Les délégués à la convention des maîtres-plombiers se sont rendus à l'hôtel de ville ce matin, où ils ont été reçus par les échevins et le maire suppléant, le maire étant absent. Ils se sont ensuite fait conduire au champ d'épuration du boulevard St Denis, après quoi ils sont allés prendre le lunch sur la montagne avec les échevins.

COUR DE REVISION

Jugements pour Samedi prochain

La cour de revision rendra des jugements, samedi, à 11 heures a.m., dans les causes suivantes : McGale vs Stimard, Brisebois vs Bezner, Clermont vs Boucher, Lebeau vs Langevin, Colleret vs Ledoux, Lamoureux vs Désy, Lapham vs Denman, L'Ecuyer vs Félix, Bourdon vs Bradshaw, ville de Westmount vs Boisvert, Kearns vs Cornell, et Shea, opposant ; Houle vs Brodeur, Houle vs Côté, Johnson vs Workness, Rousseau, vs Majeur, Choquette vs Poirier, Choquette vs Rocheleau, Rocheleau vs Jetté, Commissaires d'écoles de Saint-Norbert vs Paquette, "re" Quintal, Bruneau vs banque Jacques-Cartier.

CHANCEUSE

La Cité de Montréal gagne une cause

Le juge Davidson a rendu jugement, ce matin, dans la cause d'Henry Dunsford contre la cité de Montréal. Le 20 mars 1899, le demandeur tomba sur un trottoir en désordre de la rue Ste Catherine et s'étant infligé des blessures, il poursuivit en recouvrement d'une somme de $2,808.

La Cité plaida que le jour de l'accident, le trottoir était glissant, il est vrai, mais cela est dû à notre climat. La Cité fait son possible pour tenir ses rues en bon état, mais elle a à lutter contre une situation climatérique incontrôlable.

Lors de l'accident, un ami marchant au côté du demandeur, prévint ce dernier en lui disant : "Prends garde." Au même instant Dunsford tomba, se trappa la tête sur la glace et fut longtemps malade.

Son action est renvoyée avec dépens.

VENTE RATIFIEE

La Législature du Massachusetts ratifie la vente du Fitchburg Ry. au B. & M.

M. Armand Lalonde, gérant à Montréal de la compagnie du chemin de fer Boston and Maine, vient d'être informé que la législature du Massachusetts avait ratifié, par un vote de 179 contre 39, la vente, ou si l'on veut la location pour 99 ans, du chemin de fer Fitchburg au Boston and Maine Ry. Par ce vote, ce dernier chemin de fer voit son réseau étendu de 475 milles ; c'est une précieuse acquisition.

La construction du Fitchburg fut entreprise en 1842. C'est l'an dernier que les directeurs des deux compagnies entrèrent en négociations pour l'achat du Fitchburg ; tous les actionnaires, de même que les comités de chemins de fer et des voies et moyens, se prononcèrent à l'unanimité pour la vente au Boston and Maine de tout le réseau du Fitchburg, qui s'étend de Boston à Rotterdam Junction, N. Y.

LA FETE AURA LIEU LE 13 AOUT

A une assemblée spéciale du comité exécutif du Fonds de secours pour les employés malades de la Compagnie des Tramways, qui a eu lieu hier soir, il a été décidé que la grande fête champêtre au Parc Sohmer aura lieu le 13 août et durera quatre jours. Le programme qu'on est en train d'arranger comprendra plusieurs nouvelles attractions. Chaque mécanicien vendant 20 billets et chaque conducteur en disposant de 50, auront droit, s'ils tombent malades, à tous les avantages que procure la Société, sans cependant avoir à payer aucune contribution pendant le cours de l'année.

NOUVELLES SALLES DE BAGAGES

Les autorités du Grand Tronc ont transporté du rez-de-chaussée au haut de la gare Bonaventure les entrepôts pour les bagages en transit. Le volume des affaires a tellement augmenté qu'il n'y avait pas assez de place au rez-de-chaussée.

L'ACCIDENT DE CHARLEMAGNE

On a terminé, cet avant-midi, l'enquête au sujet de la mort de M. Onésime Goulet, qui a été tué à Charlemagne, par un éclat de bois, qui l'a trappé en pleine poitrine. Verdict: Mort accidentelle.

ELLE AURA UN TRAIN SPECIAL

La Société des Jeunes Gens Catholiques de la paroisse Sainte-Marie aura, samedi après-midi, son excursion annuelle au parc Otterburn. Un train spécial partira à cet effet de la gare Bonaventure à 1.30 p. m.

LES HOTELIERS

Ils s'opposent à l'entrée de la police dans leurs établissements

Les hôteliers de Montréal se proposent de combattre avec toute la force dont ils sont capables la conduite de la police locale vis-à-vis d'eux. Ils disent que la loi n'autorise pas la police à visiter leurs établissements car la loi est formelle sur ce sujet. Les constables ont fait les dernières arrestations en vertu de l'ordre suivant du recorder Poirier :

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.

A.... (En blanc).

Constable de la cité de Montréal.

Vous êtes par les présentes autorisé, aux TERMES DE LA LOI DES LICENCES DE QUEBEC, de 1900, 63 Vict. chap. 12, par moi, soussigné recorder de la cité de Montréal "à visiter et inspecter toute auberge, restaurant, et d'entrer dans tout lieu de fréquentation publique non sous licence", où il y a lieu de soupçonner que des liqueurs enivrantes sont exposées en vente, faire la recherche et ouvrir avec toute l'aide nécessaire, même de force, sur refus de le faire, les armoires et réceptacles où vous croyez que ces liqueurs sont renfermées."

Or, les articles 159, 160, 128, 129, 126, 127, et 343 du 63 Victoria, chap. 12, définissent les attributions de la police locale qui ne s'applique qu'aux maisons non licenciées. La police provinciale a seul le droit de pénétrer dans un hôtel licencié et encore faut-elle qu'elle soit revêtue de l'uniforme réglementaire.

Les hôteliers ont consulté plusieurs bons avocats et "La Presse" fera connaître leur décision demain.

BONNE CAPTURE

Un voleur de St Louis du Mile-End condamné à six mois de travaux forcés

Le constable Paquette, du poste de la rue St Dominique, ville St Louis, a opéré l'arrestation, hier soir, d'un nommé Philéas Robert, qui a été condamné, ce matin, à 6 mois d'emprisonnement aux travaux forcés pour avoir volé une certaine quantité de tuyaux de plomb appartenant à M. Wiseman, hôtelier, de Saint-Louis.

Le constable Paquette était de quart sur la rue Mont-Royal lorsqu'il vit venir à lui trois individus à mine peu rassurante et pliant sous un fardeau qui semblait lourd. Leur conduite lui sembla louche et il leur donna immédiatement la chasse. L'obscurité était malheureusement profonde et le constable malgré tous ses efforts ne put que s'emparer de Robert, les deux autres lui échappèrent. Le prisonnier a avoué son crime, ce matin, lorsqu'il fut traduit devant le recorder. Robert et ses deux copains demeurent au quartier St Jean-Baptiste.

PAS RESPONSABLE

La mort tragique de Mme U. Brunette

Les jurés, convoqués cet avant-midi, pour tenir une enquête sur la mort de Mme U. Brunette, née Clorine Desrosiers, ont reconnu que personne ne pouvait être tenu responsable à ce sujet. La croisée de la chambre où on l'avait enfermée, était très difficile à ouvrir, et durant tout le temps qu'on avait laissé ouverte la porte de cette chambre, la femme avait plutôt cherché à sortir dans le corridor. Après avoir réussi à ouvrir la croisée, Mme Brunet sauta sur le balcon et de là se précipita sur le sol. Elle était âgée de 76 ans.

Grande a été la stupeur des parents de Mme Brunette en apprenant sa mort tragique quelques heures seulement après qu'ils l'avaient menée à cette institution. Au cours de son témoignage, cet avant-midi, M. Urgèle Brunette, fils, a dit qu'il avait prévenu les Révérendes Soeurs qu'elle ne possédait pas le plein usage de ses facultés mentales. Cependant, il était loin de s'attendre à un tel dessein de sa part. D'après l'ensemble des témoignages, Mme Brunette était entièrement irresponsable de son acte.

DEUX COURAGEUX PETITS VOYAGEURS

Deux vaillants petits Canadiens-français, âgés respectivement de 9 et de 15 ans, venant du Dakota Sud, sont passés ce matin à la gare Bonaventure, en route pour Lowell, où ils vont rejoindre leur père, qui travaille dans l'une des filatures de coton de cette ville. Les deux enfants ont passé une heure à la gare entre l'arrivée et le départ de deux trains, et les employés ont pris d'eux tout le soin possible.

POUR ARRESTATION ILLEGALE

Ferdinand Perron, cultivateur de Lapraire, fut mis en état d'arrestation, le 9 juin courant, sur la dénonciation de Max. Sesseswain. Perron était accusé d'avoir vendu sur le marché public du foin endommagé et de qualité non marchande. Le procès eut lieu devant le recorder Poirier. L'accusé, défendu par M. Arthur Brossard, fut libéré. Aujourd'hui il prend sa revanche sous forme d'action en réclamation de dommages-intérêts contre son dénonciateur, pour une somme de $500.

UNE RESOLUTION ENERGIQUE

Blâmant le gouvernement à propos d'une cause réglée par compromis

L'association des marchands en gros de nouveautés de Montréal a adopté, hier après-midi, une énergique résolution à propos du règlement par compromis, et hors de cours, de la cause, intitulée "La Couronne vs. Fitzgibbon, Shatheitlin and Co.", que le département des douanes accusait d'avoir donné à certaines marchandises qu'ils importaient une valeur inférieure.

Nous voyons dans cette résolution :

"Que le gouvernement a consacré beaucoup de temps à l'enquête, et qu'après avoir recueilli des preuves, il remit la cause aux avocats de la Couronne qui reçurent instruction de poursuivre la compagnie.

"L'association qui a toujours demandé une saine et honorable administration de l'acte des douanes a déjà fait des représentations aux mois de janvier, et octobre 1898, et au mois de juin 1899, et que la dite association a eu, au mois de mai dernier, une entrevue avec le ministre des douanes et celui de la justice ; qu'en dépit du tort sérieux fait aux importateurs fidèles observateurs de la loi ; malgré la protection que le gouvernement doit à ces importateurs ; en dépit des demandes réitérées des divers Board of Trade du Canada, qui exprimaient l'opinion que le gouvernement n'en arrivât à aucun compromis dans les causes où il est prouvé que des fraudes répétées ont été commises ; en dépit du fait que le gouvernement, ayant chargé la cour de régler la cause en question, la dite cour étant de droit tenue de porter son jugement sans intervention du gouvernement ; en dépit de toutes ces considérations, le gouvernement a réglé la question pour une considération monétaire.

"La nature de ce compromis se trouve démontrée par le fait que la compagnie poursuivie n'ose plus continuer en cour la poursuite intentée contre une revue commerciale, qui avait publié tout ce qui se rapporte à la cause.

"L'Association proteste énergiquement et avec indignation contre l'action du gouvernement dans cette affaire. S'il est vrai que, depuis nombre d'années, des fraudes ont été commises au détriment de la douane, les coupables auraient dû être châtiés. Le résultat sera que ceux qui commettront la même faute pourront se dire qu'avec une somme d'argent l'on peut tout racheter.

Des copies de cette résolution ont été envoyées aux ministres de la justice et des douanes.

POUR LONDRES ET PARIS

Le "Tunisian" emportera, samedi 720 passagers

Sir Charles et lady Tupper à bord

Le paquebot "Tunisian", ligne Allan, capitaine A. H. Vipond, quittera notre port au petit jour, samedi, avec 190 passagers de première cabine, 230 de seconde et 300 de troisième, en tout, 720 passagers. Parmi les passagers de première classe, dont M. Hanna, du département des passagers aux bureaux des MM. Allan, n'a pas encore complété la liste, nous voyons les noms de Sir Charles et Lady Tupper, l'honorable juge et Mme Wurtele ; M. et Mme Edward Ault ; M. Edward Broome, Dr J. U. Bérard, M. J. C. Covernton, Mlle Eveleigh, Mlle Ethel Eveleigh, M. R. L. Gaunt, M. E. M. Harton, M. R. J. Inglis, Dr Wyatt Johnston, M. et Mme John McDonald, Mlle et M. Jean McDonald, M. H. E. McIntosh, Mlle Estelle Power O'Brien, M. L. N. Ostigny, Mme J. Prase, M. Duncan S. Robertson, M. l'échevin J. R. Savignac, MM. Arthur et Albert Savignac, Mlle Sutherland, Mlle A. W. Seybold, M. R. J. Tooke, Mlle Flora Taylor, tous de Montréal ; M. A. Mounaut, de Vancouver, C. A. ; le colonel Irwin, d'Ottawa ; M. S. F. Belleau, de Québec ; le comte de Howe, de Londres, etc.

Comme la liste des 720 passagers nous l'indique, la Compagnie Allan fait, cette année, d'excellentes affaires avec son service de passagers.

Fait digne de remarque, on constate une augmentation toujours croissante des passagers de seconde classe. Depuis quelques années, disait ce matin un fonctionnaire de la ligne Allan, les compagnies de navigation océanique se sont appliquées à donner à leurs paquebots un tel confort à leurs cabines, salons, etc., affectés aux passagers de seconde classe, que les voyageurs peu favorisés de la fortune y trouvent tout le confort désirable et font la traversée dans ces conditions.

On nous assure, aux bureaux des compagnies Allan, Dominion, Elder et Dempster, et autres, qu'il a dû partir de Montréal, depuis l'ouverture de l'exposition de Paris jusqu'aujourd'hui, par les divers steamers, plus de 20,000 passagers.

LES COCHERS

Ils jetteront demain soir les bases de leur association protectrice

Une assemblée générale des cochers de fiacre de Montréal aura lieu, demain soir, à 8 heures, dans la salle des conférences de "La Patrie," No 77 de la rue Saint-Jacques. Le but, nous l'avons déjà publié, est d'étudier un projet de règlements qui leur sera soumis par leur avis-seur légal, Mtre J. Adélard Ouimet, en vue de fonder une association protectrice qui couvrira de son ombre tous les cochers de Montréal. Il est donc important que personne ne manque à l'appel qui leur a été fait, cette semaine, au moyen de circulaires.

Les cochers ont pris la détermination de s'associer en union protectrice, pour épurer leurs rangs et obtenir justice de la commission de police quand ils auront de légitimes réclamations à faire.

Le but principal de la nouvelle association est de faire annuler le règlement de l'échevin Lebeuf, président du comité de la police, qui voudrait forcer tous les cochers de place à ne pas quitter le siège de leurs voitures. Les cochrs disent que ce règlement est préjudiciable à leur santé On demandera aussi qu'une licence soit refusée à tous ceux qui ne jouissent pas d'un bon caractère. L'Association s'opposera aussi à toute mesure législative ou municipale d'un caractère arbitraire.

COUR SUPERIEURE

Jugements qui seront rendus demain

L'hon. juge Cimon rendra jugement le 29 courant à 11 heures a. m., dans les causes suivantes :

1o Rastoul vs Cité de Montréal.
2o Liggatt vs Cité de Montréal.
3o Royal Instn for Advt. of Learning vs Pallascio et Contestants.

SIR WILFRID IRA A PARIS

Un politicien important a informé ce matin, un représentant de "La Presse", que Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, se préparait à faire un grand voyage en Europe, après la prorogation du parlement, afin de visiter l'exposition de Paris.

LES NOUVELLES SONT MEILLEURES

Les rapports des récoltes, dans le Nord-Ouest, reçus ici, ce matin, par le C. P. R., sont à l'effet que tout va pour le mieux et qu'il n'y aura que peu ou pas de pertes.

EN CONGE A MONTREAL

Les Révérends Pères Tessier et Arsenault, professeurs au collège Memarock, sont à Montréal, pour quelques jours, et se retirent au Queens.

EN VILLE PAR AFFAIRES

M. W. F. MacLean, M. P., de Toronto, et propriétaire du "Toronto World", est à Montréal, par affaires.

DEVANT LE MAGISTRAT

La jeune femme du nom de Mélina Toupin, qui a donné la mort à son enfant, ou l'a laissé mourir, sera probablement en état de comparaître, dans les premiers jours de la semaine prochaine, devant un magistrat de police, pour répondre à l'accusation d'infanticide portée contre elle par le jury du coroner.

Interrogée, elle a déclaré que son enfant était mort, lorsqu'elle a quitté la pension où elle s'était réfugiée. Cependant, des personnes ont rapporté l'avoir vu vivant.

LES PROCES EDDY

Longues et couteuses poursuites réglées à l'amiable — Détails du compromis

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 28 — Les célèbres procès d'Eddy-Bessey et de Bessey-Eddy sont réglés à l'amiable. Un arrangement est survenu entre les deux parties, aux termes duquel Mlle Eddy abandonne toutes ses poursuites contre son père, moyennant trente-cinq mille piastres.

Le père Eddy paye $7,500, montant d'un jugement pour les bijoux de la défunte Mme Eddy; cinq mille piastres, montant d'un jugement pour redditions de compte et de plus le loyer de cinq ans sur le "homestead" et les écuries détruits.

M. Eddy achète pour quatre mille piastres le site du "homestead" et il a commencé, ce matin, à reconstruire en brique. Le montant de l'assurance dix-huit mille piastres, est divisé également entre les deux parties.

M. Eddy abandonne à sa fille la possession de la ferme de McKay Wright, occupée par Mlle Eddy, et il garde la possession de la ferme de Conroy aux Chênes jusqu'au premier avril.

Toutes les propriétés et l'argent que touchera Mlle Eddy à la suite de cet arrangement seront sous le contrôle de M. Chamberlain, de l'Ottawa Trust Co. Mlle Eddy retire sa poursuite relative à la pension alimentaire de cinq cents piastres par mois qu'elle réclamait. M. Eddy payant cent cinquante piastres par mois de pension alimentaire depuis un an. L'appel de Mlle Eddy du jugement de la Cour d'Appel à la Cour Suprême a été retiré.

Les avocats Rochon et Champagne pour M. Eddy, et Brooke pour Mlle Eddy, demanderont, demain, au juge, la ratification de cet arrangement et la nomination de M. Chamberlain comme conseil judiciaire. Si Mme Bessey eût accepté l'arrangement proposé avant le feu, elle aurait retiré cinquante mille piastres.

ROYALE RECOMPENSE

Le Col. Girouard serait siré

Bon voyage à sir Charles

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 28 — On annonce, à Ottawa, que le col. Girouard, fils de l'honorable D. Girouard, et chef du service de chemins de fer dans l'Afrique du Sud, va être "siré", à l'occasion du 1er juillet.

—Les conservateurs ont tenu, ce matin, un caucus pour souhaiter à Sir Chs Tupper, qui s'embarque samedi, pour l'Angleterre, un bon voyage et un prompt retour.

La réunion a été des plus sympathiques et des plus cordiales.

—Sir Wilfrid Laurier vient d'annoncer que les subsides de chemins de fer seront déposés, lundi ou mardi prochain.

LE VICAIRE GENERAL

De l'archidiocèse de Chicago succombe à une maladie de cœur

Chicago, 28 — Le Rév. J. D. T. Towling, vicaire-général de l'archidiocèse de Chicago, est décédé, ce matin, des suites d'une maladie de coeur. Le défunt était pasteur de l'église Ste Brigide et était bien connu tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

ADMISSION A L'ETUDE

Les examens des aspirants commencés ce matin à l'Université Laval

Les examens pour l'admission à l'étude de la médecine sont commencés, ce matin, à l'Université Laval. Les aspirants sont au nombre de vingt, parmi lesquels est un jeune fille.

Les candidats ont été examinés, ce matin, sur la géométrie, l'arithmétique, l'algèbre et la chimie. Cette après-midi, ils seront examinés sur la physique, la philosophie et la botanique. Demain, ce sera au tour du latin, des belles-lettres, de l'histoire, de la géographie, du français et de l'anglais.

Les examinateurs sont Mgr Laflamme, M. H. A. Verreau, L. L. D. ; M. H. Walters, M. A., et le Rév. M. French, qui a remplacé M. Horne, décédé.

COURSE A LA RAME

Harvard bat Yale

New London, Conn., 28 — Harvard a gagné la course à la rame à quatre rameurs. Voici le temps officiel :

Harvard, 13.22 ; Yale, 13.25 2-5.

Distance, 2 milles.

Les huit rameurs novices de Harvard ont aussi triomphé de leurs adversaires. Temps officiel :

Harvard, 12.01 ; Yale, 12.19 2-5.

Distance, 2 milles.

L'équipe de Yale a gagné la course de 4 milles à 8 rameurs.

POUR L'EUROPE

M. L. N. Ostigny, de la maison Guay et Ostigny, marchands de vins, s'embarque samedi matin, à bord du "Tunisian," pour un voyage de deux mois. M. Ostigny, tout en faisant un voyage dans l'intérêt de la maison, visitera l'Angleterre, la France et l'Italie.

DE RETOUR DE TORONTO

M. Charlton, chef du département de publicité du Grand Tronc est revenu, ce matin, d'un voyage à Toronto.

Ottawa, 28.—M. J. M. McDougall, avocat, a été nommé, ce matin, bâtonnier du barreau à Hull.

COURRIER DE QUEBEC

Québec, 28 — Un chef de train de l'Intercolonial, arrivé ce matin de Fraserville, raconte qu'avant-hier soir, une jeune Syrienne, âgée d'environ quinze ans, a été victime d'un lâche assaut criminel, au moment où elle marchait, son panier de marchandises au bras, vers le quai de la Pointe, où elle devait prendre le vapeur pour Québec. Trois jeunes gens de Fraserville sont impliqués dans cette affaire. Un des accusés est sous arrêt et la police est à la recherche des deux autres. La victime a été ramassée inanimée sur le bord de la route et transportée à l'hôpital du Sacré-Coeur. Son état est critique.

—Nous traversons, cette semaine, une veine de pluie qui fait très bien l'affaire des cultivateurs, mais non celle des sportsmen. Les grandes courses de chevaux qui devaient avoir lieu mardi, hier, et aujourd'hui, au Parc Savard, sont remises à samedi, lundi et mardi prochains. Les propriétaires des nombreux chevaux étrangers venus ici pour ces courses ont consenti à laisser leurs coursiers jusqu'à la semaine prochaine.

—L'actif de Lacroix, Pichette et Cie, marchands de nouveautés de Saint-Roch, est de $37,400, avec un passif de $35,000. Voici la liste des principaux créanciers : Québec: Joseph Dugal, $5,300 ; Gauvreau, Belleau et Cie, $3,337 ; P. Garneau, fils et Cie, $2,401 ; Alex. Gauvreau, $1,700 ; Wm McLimont and Son, $1,380, Mme S. C. Lacroix, $1,142. Montréal : S. Greenshields Son and Co., $3,669 ; Caverhill and Kissock, $2,650 ; Fitzgibbon, Schaefheitlin and Co., $2138; Hecht Loch and Co., $1,297 ; Thomas May and Co., $1,167. Les créanciers se réuniront le 6 juillet.

—Le shérif Gagnon n'a pas encore reçu de nouvelles officielles pour confirmer la rumeur de la commutation de sentence des condamnés, Cazes et Dubé. Il croit que le ministre de la justice ne tardera pas à faire connaître la décision du gouvernement, et espère que les requêtes demandant une commutation de sentence des deux condamnés seront reçues favorablement.

Toute une sensation, en ville, aujourd'hui, à la nouvelle que dix-sept émigrés russes, arrivés ici, hier, sur le paquebot "Lusitania", sont atteints de maladie contagieuse. On ne peut s'expliquer comment il se fait que ces malades sont ainsi passés sous le nez des officiers de la quarantaine de la Grosse Ile. En arrivant ici, les 17 malades ont été enfermés dans un appartements des quartiers réservés aux émigrés, sur le bassin Louise, en attendant que le "Druid" descende à la Grosse Ile. Durant la nuit, cinq des prisonniers ont réussi à s'évader. On juge de la consternation des officiers chargés de les surveiller, et de la sensation que cette nouvelle a créée en ville.

LA BOURSE

Montréal, 28 juin 1900

La bourse est plus calme aujourd'hui ; le ton est aussi moins ferme. La Pacifique perd ½ point et la plupart des autres valeurs perdent quelque chose.

Londres était ferme à l'ouverture mais s'est raffermi ensuite.

New-York est ferme.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 72 rue St Francois-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
C.P.R.R.	88⅝	88¼	C.Bk. C.	....	....
D.S.S.&A.	5	3½	Dominion S.	....	....
D.S.S.&A. pfd	15	11	Imperial B.	....	....
C. Cab .... xd	165	160	B. Hoch	140	....
" C. Bds.	....	....	N.W.L. Pref.	....	....
" R. Bds.	....	....	M. C. Cc.	140	135
M. Tel.	16.	160	" Bds.	....	....
St J. R.	121	115	C.C.C.M.	....	99½
R. & O.	104	102⅝	" Bds.	100	....
R. & O. N.S.	....	....	D.C.M. Co	94	92¾
M. & Ry	249	247	" Bds.	....	....
M. & Ry N.S.	247½	236	D.C. Pfd.	....	....
M. Gas Co	181	180¾	" Com.	....	....
B. T.	181	175	" Bds.	110½	....
Roy. E.C. xd	196¾	196	H.H. & L. Co.	....	....
Tor. R.C. xd	98	97½	" Bds.	65	99½
" Bds.	....	....	Land Gt. Bds	....	....
M. E. T. xd	94	85	Hôtel W.	....	....
" Bds.	....	....	W. Eagle.	150	145
B. Mont	260	250	Twin City.	59¾	59⅝
B. Ont.	....	....	T. City Pfd	....	....
B. N. Am.	....	....	Repub.	89	87½
B. Mol.	190	....	M. & L.	30	24
B. Toron.	....	....	Mtm. C.C.	112	....
B. Ottawa	210	205	Merch. Cot.	....	....
B. March.	156	150	Virt. Mg.	....	....
B. Mar. H.	....	....	Payne M.	97	95
B. N. Scotia.	....	....	Flem. C. C.	....	22
Ext. T. B.	....	....	L. & M. Co.	....	....
B. Québ.	....	123	N. Star.	110	98
B. Nation.	....	....	Int. C. C.	45	35
B. Union.	....	....	" Pfd xd	75	....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 375 à 89, 20 à 89½, 50 à 88⅛, 100 à 88¼, 5 à 88½, 25 à 88¾, 125 à 88, 50 à 88¼, 25 à 88⅜, 20 à 88½, 25 à 88½, 10 à 88½, 50 à 88⅝.
Twin City. — 50 à 59¾, 50 à 59½, 50 à 59½.
Mo. St. Ry. — 20 à 248½, 25 à 248⅜.
Tor. Ry. — 5 à 97.
Mo. Gas. — 100 à 181.
Roy. Elec. — 75 à 196.
New Mo. St. Ry. — 25 à 236½.
Virtue Co. — 2000 à 63½, 2000 à 64.
Dom. Cotton. — 25 à 93.
War Eagle. — 1000 à 145½.
Payne Co. — 6000 à 97.
Montreal and London. — 2000 à 24, 100 à 23.
Hoch. Bk. — 12 à 135.
Bk. of Tor. — 2 à 208.
Mchts. Bk. — 4 à 152.

VALEURS MINIERES

Cours officiel fourni par M. DeBlois Thibaudeau, courtier de mines, édifice New-York Life, Téléphone Main 3828

	Vend.	Ach.		Vend.	Ach.
Payne	100	98